N° 24. — Décembre 1926 Prix : 2 fr. 50

la Révolution prolétarienne

Revue Mensuelle Syndicaliste Communiste

DANS CE NUMÉRO :

LE
fascisme risquera-t-il la guerre ?
par R. LOUZON

LA DÉFAITE DES MINEURS ANGLAIS
par UN COMMUNISTE ANGLAIS

LE LOCK-OUT DE DUNKERQUE
par E. JACQUEMIN

LES
problèmes de la Révolution russe
par A. ROSMER

CEDIAS BIBLIOTHÈQUE MUSÉE SOCIAL

ADMINISTRATION et RÉDACTION : 96, quai Jemmapes. — PARIS (10e)

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS – Musée social

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue Mensuelle Syndicaliste Communiste

LE "NOYAU"

PIERRE MONATTE, ALFRED ROSMER, V. DELAGARDE, M. CHAMBELLAND, R. LOUZON, A. GARNERY, MARTHE BIGOT, JEHANNE STANKO, V. GODONNÈCHE, ALBIN VILLEVAL, GEORGES AIRELLE, J. AUFRÈRE, A. MAHOUY, G. LACOSTE, F. CHARBIT, L. MARZET, C. HATTENBERGER, R. HAIRIUS, FINIDORI.

Adresser toute la Correspondance relative à la Rédaction et à l'Administration à :

P. MONATTE

96, quai Jemmapes — PARIS-X^e

Chèque Postal :

Révolution Prolétarienne **734-99** Paris

Permanence : l'après-midi, de 5 à 7 heures

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGÉRIE, COLONIES		EXTÉRIEUR	
Six mois . . .	13 fr.	Six mois . . .	18 fr.
Un an . . .	25 fr.	Un an	35 fr.

PRIX DU NUMÉRO :

France : 2 fr. 50 — Extérieur : 3 fr.

SOMMAIRE du n° 24 (*Décembre 1926*)

Le Dogue en cage . . . . . R. LOUZON.

Parmi nos lettres.

La Défaite des mineurs anglais. . UN COMMUNISTE ANGLAIS.

Le Lock-out du port de Dunkerque . . . . E. JACQUEMIN.

Un Conflit de tendances dans le mouvement unitaire belge.

Unitaires... en paroles . . . . . J. B.

Les problèmes de la Révolution russe . . . A. ROSMER.

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME

Oui, les statuts de la C. G. T. U. ont été falsifiés (M. CHAMBELLAND). — Une déclaration de la minorité du Syndicat de l'Enseignement de la région parisienne.

NOTES ÉCONOMIQUES

L'accueil de la Bourse à la victoire du Stalinisme. — Le taux de la stabilisation et les divisions bourgeoises. — Un résultat de la crise : la concentration de l'industrie. — Vandervelde et Empain (R. LOUZON).

A TRAVERS LES LIVRES

Histoire de Mussolini, de Louis Roya (A. R.). — *Souvenirs d'une révolutionnaire*, de I. Kachowskaya (A. R.). — *Le socialisme de Mazaryk*, de E. Stern (A. R.). — *La réforme agraire en Russie*, de A. Daudé-Bancel (A. RICHARD). — *Domnitza de Snagov*, de Panaït Istrati (B. GIAUFFRET). — *Le Peuple de l'Abîme*, de Jack London (B. GIAUFFRET). — *Les peines et délits de droit commun prévus par le Coran et leur application*, de L. Bercher (J. P.).

FAITS ET DOCUMENTS

Les faits du mois. — Les fonctionnaires devant la scission (M. CH.). — L'interdiction de séjour pour faits de grève! — Le Mutualisme et les Syndicats unitaires. — Deux exclusions dans la vieille C. G. T.

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE est vendue au numéro

PARIS

IIe arrondissement :
Marchand de journaux, 127, rue Montmartre.

IIIe arrondissement :
Kiosque (Pauvre Jacques), place de la République, angle rue du Temple.

V^e arrondissement :
Lebrun, journaux, 8, rue Gracieuse.
Kiosque place Saint-Michel, sortie Métro.
Kiosque boulevard Saint-Michel, angle rue Soufflot.
Kiosque boulev. Port-Royal, angle rue Saint-Jacques.

VIe arrondissement :
Librairie Delesalle, 16, rue Monsieur-le-Prince.
Kiosque boul. St-Michel, angle boulev. St-Germain.

X^e arrondissement :
Librairie du Travail, 96, quai de Jemmapes.
Marchand de journaux, 25, rue Grange-aux-Belles.
Kiosque en face la Bourse du Travail.
Kiosque place de la République, angle faub. du Temple.
Kiosque théâtre de la Porte-Saint-Martin.
Kiosque boulevard St-Martin, face Folies-Dramatiques.

XIe arrondissement :
Kiosque (Potin), angle faubourg Saint-Antoine et avenue Ledru-Rollin.

XIIe arrondissement :
Kiosque place de la Bastille, angle boulevard de la Bastille, sortie Métro.

XIIIe arrondissement :
Libr. de la Poste, angle rue Coypel et av. des Gobelins.

XIVe arrondissement :
Librairie-papeterie, 163, rue d'Alésia.
Garrigou, 87, rue d'Alésia.

XVe arrondissement :
Librairie Dorigny, 22, rue Cambronne.

XVIIe arrondissement :
Librairie, 18, rue Davy.
Librairie, 187, rue Legendre.

XVIIIe arrondissement :
Souchard, journaux, 98, rue du Poteau.
Librairie, 135 *bis*, rue Ordener.
Kiosque mairie du XVIIIe, rue Ordener.

XIXe arrondissement :
Librairie Prat, 130, avenue Jean-Jaurès.

BANLIEUE

SAINT-DENIS. — Kiosque Desjardins, angle boulevard Jules-Guesde et rue de la République.

DÉPARTEMENTS

EPINAL. — V. Loquier, 9, rue Aubert.

LIMOGES. — M. Dubéry, journaux, 1, pl. Denis-Dussoubs.

LYON. — Maison du Peuple, 169, rue Molière.

MARSEILLE. — Bibliothèque sociale, Bourse du Travail, rue de l'Académie.

NANCY. — Libr. de l'Union des Syndicats, 2, rue Drouin.

NICE. — Kiosque place Garibaldi.
— Kiosque Pont-Magnan.
— Kiosque av. de la Victoire (Dames de France).
— Libraire, 37, rue Gioffredo.

Prière à nos amis de Paris de nous indiquer les kiosques ou libraires acceptant de mettre en vente la R. P. et de l'afficher.

A nos amis de province de nous trouver un dépositaire dans leur centre.

Il ne faut pas attendre que le lecteur vienne à nous ; il faut aller à lui.

CEDIAS
BIBLIOTHÈQUE
MUSÉE SOCIAL

LE FASCISME RISQUERA-T-IL LA GUERRE ?

LE DOGUE EN CAGE

Le fascisme est actuellement arrivé à un tournant. Sa première tâche, le premier service qu'il s'était proposé de rendre au capitalisme italien, l'écrasement de la classe ouvrière, est achevée. Par le fer et par le feu, par la terreur d'Etat et par l'assassinat extralégal, le fascisme a eu momentanément raison de la classe ouvrière italienne. Maintenant, débarrassé de la peur que lui inspirait son prolétariat, le capitalisme italien n'acceptera de continuer à se soumettre à la discipline fasciste que si le fascisme lui rend un nouveau service.

Quel peut être ce service ?

L'Italie, on le sait, a une population surabondante. Elle ne peut nourrir tous les enfants qui naissent sur son sol chaque année. Plusieurs centaines de mille d'émigrants, quatre cent mille en 1923, trois cent mille en 1925, sont obligés d'aller chercher à l'étranger le travail et le pain. C'est là une perte sèche pour le capitalisme italien. Ces trois cent mille ou quatre cent mille personnes représentent, eux et leur future progéniture, de la plus-value en puissance, du travail à exploiter; or, c'est à l'étranger, chez des patrons et dans un Etat étranger qu'ils vont se faire exploiter, c'est donc une bourgeoisie étrangère qui bénéficie de la plus-value qu'ils fournissent, et non la bourgeoisie italienne. Crime contre les intérêts de la bourgeoisie italienne, crime contre la Patrie ! Ce qu'il faut donc, c'est retenir sous l'exploitation de leurs « compatriotes » bourgeois, ces ouvriers et ces paysans qui émigrent. Tel est le grand service à rendre actuellement au capitalisme italien, et pour lequel le fascisme se propose.

Deux moyens sont à envisager : le premier est celui que Mussolini a appelé « l'émigration à l'intérieur », c'est-à-dire le développement à une allure suffisante de l'industrie et de l'agriculture italiennes de manière à permettre à celles-ci d'absorber trois à quatre cent mille hommes supplémentaires par an. Le second moyen consiste à conquérir hors d'Italie de nouvelles terres, des « terres de peuplement » sur lesquelles on dirigerait les émigrants et où, à l'abri du pouvoir d'Etat italien, la bourgeoisie italienne pourrait, en toute tranquillité, s'assurer le bénéfice exclusif de la plus-value.

C'est principalement le premier moyen, l'émigration à l'intérieur, que Mussolini avait dès l'abord envisagé. Au cours de l'année dernière et des premiers mois de cette année, Mussolini ne parlait que de la « campagne du blé », de l'électrification, etc... Et le gros effort fourni alors pour le développement économique de l'Italie, aidé d'ailleurs par la baisse de la lira qui sévissait encore alors, ne fut point sans produire quelques résultats que nous avons signalés en leur temps. Mais ces résultats ne furent qu'éphémères. La dure réalité, à savoir que l'Italie n'a pas de charbon et qu'une faible partie seulement de son sol est cultivable, continue à subsister, malgré Mussolini et le fascisme. Aussi, depuis quelques mois, l'industrie italienne marche à nouveau au ralenti et la crainte d'une grande crise imminente étreint tous les cœurs. Il devient évident que l'émigration à l'intérieur ne saurait résoudre le problème de l'émigration et c'est pourquoi Mussolini tourne maintenant toute son activité vers l'autre solution : la conquête de terres nouvelles.

Quelles sont ces terres ?

Une seule région convient réellement au but poursuivi : c'est le bassin de la Méditerranée. Là, les émigrants trouveraient des conditions de climat et de travail tout à fait analogues à celles auxquelles ils sont habitués dans la mère patrie »; leur capacité de travail pourrait donc facilement y être portée au maximum, et fournir ainsi le maximum de profit; d'autre part la proximité de l'Italie permettrait de nouer entre la métropole et ces territoires de multiples liens économiques concrets qui supprimeraient ou à peu près toute possibilité de sécessions futures.

Les points de ce pourtour méditerranéen qui ont été jusqu'à présent visés par Mussolini sont, en partant de la frontière ouest italienne et en tournant autour de la Méditerranée : l'ancien comté de Nice, la Tunisie, l'Abyssinie, le Proche Orient (Syrie et Asie Mineure) (1). Je voudrais essayer d'indiquer comment se pose la question pour chacun de ces pays.

Le comté de Nice et la Tunisie.

L'ancien comté de Nice (c'est-à-dire l'actuel département des Alpes-Maritimes à l'est

(1) Je ne parle pas du Maroc, les revendications de Mussolini à propos de Tanger n'ayant pour but à mon sens que de constituer une « monnaie d'échange » éventuelle, mais ne découlant pas d'un véritable désir d'occupation du Maroc.

de la rivière du Var), et la Tunisie ont ceci de commun, qu'ils possèdent une population italienne considérable, supérieure à la population française.

Dans la région niçoise une part importante du patronat industriel et commercial, ainsi que la presque totalité de la population ouvrière est italienne; Italiens proprement dits, ou Italiens naturalisés depuis une ou deux générations au plus. En Tunisie il y a près du double, disent les Français plus du double, disent les Italiens, d'Italiens que de Français. C'est là une base qui à première vue semble très solide pour l'Italie. En réalité elle l'est fort peu et cela pour deux raisons.

La première raison est le sentiment des Italiens eux-mêmes, de ces régions. Chez les Italiens du comté de Nice la disparition du sentiment national devant le sentiment de classe, est à peu près totale. Toute la bourgeoisie italienne de la Côte d'Azur, commerçants, industriels, etc., est, plus ou moins, philo-fasciste et serait très contente de l'annexion à l'Italie. En revanche, les ouvriers italiens, et ce sont eux qui forment la grande masse, sont dans leur presque unanimité violemment antifascistes, et préfèrent infiniment vivre sur terre française que sur terre italienne. Je ne parle pas, là seulement, bien entendu, des quelques centaines d'Italiens qui se sont réfugiés en France pour fuir le fascisme, mais des dizaines de mille qui sont venus sur la Côte d'Azur seulement pour y travailler et y vivre: ceux-là, malgré leur qualité d'étrangers, jouissent de salaires plus élevés, d'une vie moins chère, de plus d'aisance, tant morale que matérielle qu'en Italie; cela, avec raison, leur suffit: *ubi bene, ibi patria*, là où je suis bien, là est ma patrie; le rattachement de Nice à l'Italie signifierait pour eux encore plus de misère, encore moins de liberté; ils sont contre le rattachement. Je ne crois pas exagérer en disant que si l'on faisait un referendum parmi les Italiens habitant le comté de Nice, 80 0/0 au moins voteraient contre le rattachement à l'Italie.

En Tunisie la situation est plus complexe, la population italienne y comprenant non plus deux, mais trois éléments. D'une part un élément éminemment capitaliste, représenté par des juifs fixés depuis peu en Afrique, les juifs *livournais*, du nom de Livourne, le port italien où ils s'embarquèrent. Ces juifs ont gardé non seulement leur nationalité italienne mais une très forte individualité, ne se mélangeant point aux juifs tunisiens proprement dits, ayant leurs propres synagogues leurs propres cimetières, distincts de ceux des juifs tunisiens. Ce sont ces juifs livournais qui se partagent avec l'archevêché tout le haut commerce tunisien. C'est par leurs mains que passe la majeure partie des récoltes du pays, blé, olives, etc.... Ils sont philo-fascistes et verraient sans aucun doute, avec le plus grand plaisir, l'Italie s'installer en Tunisie, leurs opérations qui jouiraient alors de l'appui de l'Etat, devenant susceptibles d'une plus grande extension encore. Mais ils sont très prudents, et leur italianisme ne serait réellement actif que le jour où la victoire de l'Italie serait assurée. A l'autre pôle, la classe ouvrière : le bâtiment, la mécanique n'occupent, au moins comme main-d'œuvre qualifiée, qu'à peu près exclusivement des Italiens. Là, même phénomène que sur la côte de Nice; à quelques rares exceptions près, les ouvriers italiens de Tunisie sont contre le fascisme, ils ne lèveraient pas le petit doigt pour aider l'Italie à conquérir la Tunisie. Mais il y a en Tunisie un troisième élément qui fait défaut dans le comté de Nice, c'est le paysan. En Tunisie presque tous les petits cultivateurs sont italiens. Quel est leur sentiment ? Il est toujours assez difficile de discerner le sentiment des paysans, étant donné leur faible activité politique. Ceux-là sont, pour la plupart, originaires de Sicile, c'est-à-dire du pays qui, avec la Sardaigne, a toujours témoigné le plus d'hostilité au fascisme, mais comme d'autre part il est indubitable que l'installation de l'Italie en Tunisie, en leur assurant l'aide de l'Etat, actuellement réservé aux colons français par le moyen du crédit agricole, de la vente à long terme des terres de colonisation, etc...., leur permettrait d'acquérir de nouvelles terres, et surtout des terres meilleures que les coteaux plus ou moins abrupts sur lesquels ils ont été réduits, la plupart du temps, à s'installer, il est probable qu'en définitive, cette population paysanne qui forme l'élément le plus important de la population italienne de Tunisie serait heureuse du rattachement à l'Italie, mais son activité dans ce sens, tout comme celui des juifs livournais, ne sera sans doute jamais très active.

Il est une seconde raison qui affaiblit la position de l'Italie, c'est l'hostilité extrêmement violente que son éventuelle domination rencontrerait auprès des populations indigènes, tant du comté de Nice que de la Tunisie.

Il y a encore, à Nice, une vieille population indigène qui est loin d'être négligeable. Cette population a gardé son individualité, son dialecte et ne se mélange que fort peu avec les Français venus d'autres provinces; or, si cette population se sent évidemment beaucoup plus « nizzarde » que française, la domination française, néanmoins, ne la gêne pas, elle ne témoigne d'aucune hostilité envers la France; en revanche elle est fougueusement anti-italienne. Et, il faut l'avouer, le succès que rencontrent assez facilement les manifestations antifascistes dans la région niçoise — celle du lundi de Pâques 1924, où quatre heures durant le consul d'Italie et son demi-quarteron de fascistes furent bloqués par tout le vieux Nice soulevé, dans l'église où ils venaient de bénir leur fanion, — est dû en partie à l'hostilité des Niçois à l'égard de l'Italie.

En Tunisie le sentiment de la population

indigène présente encore plus d'importance, car s'il y a en Tunisie le double d'Italiens que de Français, ceux-là n'y sont tout de même que 100.000, alors qu'il y a un million d'indigènes, juifs et arabes. Or, il est un fait curieux, malgré l'insolent régime d'oppression, de terreur et d'arbitraire auquel est soumise la Tunisie, malgré qu'au cours de ces dernières années les quelques libertés qui avaient été accordées aux Tunisiens au début du Protectorat leur aient été successivement enlevées, les indigènes tunisiens continuent à préférer subir la domination française que de risquer de subir celle italienne. C'est là un fait très regrettable, car si les Tunisiens savaient mieux jouer de la rivalité franco-italienne, il est probable que, la crainte étant le commencement de la sagesse, ils obtiendraient au moins quelques adoucissements à leur sort. Malheureusement c'est un fait, qu'il est inutile de nier, tous les témoignages concordent à cet égard : dès que la menace italienne se précise, toute la population indigène, les Tunisiens les plus nationalistes en tête, font immédiatement bloc avec la France. Ceci s'est notamment produit encore lors du dernier gros incident, lorsque le sous-secrétaire d'Etat italien Balbo, débarqua d'aéroplane à Tunis, se mit à parcourir la Tunisie, recevant officiellement ses compatriotes, et visitant leurs écoles, sans avoir vu, ni même prévenu de son arrivée les autorités françaises.

Cette italophobie est d'autant plus extraordinaire que très habilement l'Italie a accordé à ses colonies limitrophes, de Tripolitaine et de Cyrénaïque, l'exact statut que la population tunisienne réclame pour elle. La Cyrénaïque, par exemple — qui, des deux colonies est celle qui se rapproche le plus économiquement de la Tunisie — jouit d'un régime d'autonomie complète, toutes les questions d'administration et de législation intérieures, y compris le budget, étant souverainement réglées par une Assemblée locale, élue. C'est exactement ce que réclame pour la Tunisie le parti du Destour. Ce régime qui avait été institué par Nitti, n'a pas, que je sache, été modifié par le fascisme. Néanmoins, le parti tunisien du Destour n'a jamais cessé, aussi bien du temps de Nitti que maintenant, de se ranger contre l'Italie du côté de la France.

Quand on interroge des Tunisiens sur les raisons de cette bizarrerie, ils vous répondent invariablement : la France est riche, l'Italie est pauvre, l'Italie ne peut donc rien nous donner. Et si on les presse, ils ajoutent : à choisir, la domination que nous préférons est celle du plus riche; ce que nous préférerions serait donc la domination anglaise, à défaut de celle-ci la domination française, mais pas d'Italie, pas une domination de pauvres comme nous. Ce raisonnement provient de la même cause que celle à laquelle est due la faiblesse relative du mouvement national tunisien : l'absence en Tunisie d'une classe de grands commerçants et industriels indigènes. Il y a en Tunisie une bourgeoisie indigène de propriétaires fonciers, il a une bourgeoisie indigène d'intellectuels, mais, à la différence de ce qui est aux Indes et en Chine, il n'y a pas de capitalisme industriel indigène; dans ces conditions, la bourgeoisie tunisienne ne se sent pas réellement en mesure d'assurer par elle-même le développement économique du pays. C'est là une situation qui ne durera vraisemblablement pas éternellement, mais tant qu'elle ne sera point sérieusement modifiée, l'Italie devra compter sur une hostilité extrêmement active des Tunisiens contre toute tentative de sa part de s'installer en Tunisie.

L'Abyssinie.

Les visées de Mussolini sur l'Abyssinie furent précisées par le récent accord qu'il a conclu avec l'Angleterre à ce sujet. Cet accord tend à donner à l'Italie la domination de toute la partie ouest de l'Abyssinie. Il y est stipulé d'une part que l'Angleterre devra aider l'Italie à obtenir de l'Etat abyssin la concession d'un chemin de fer qui, à travers l'Abyssinie, relierait les deux colonies italiennes de l'Erythrée et de la Somalie, et qui passerait à l'ouest d'Addis-Abbaba; d'autre part, que l'Italie aura droit à « l'exclusivité de l'influence économique dans l'ouest de l'Ethiopie ».

Pourquoi le choix de cette région Ouest, la moins bien située, semble-t-il à première vue, puisque la plus éloignée de la côte ? Pour des raisons économiques, et pour des raisons politiques.

Voyons d'abord les raisons économiques.

L'Abyssinie est constituée géographiquement de trois zones, orientées Nord-Sud. En partant de la mer Rouge, la première, la région Est, est un désert; la seconde qui succède à la précédente presque sans transition est constituée par un immense plateau, haut de 2.500 mètres en moyenne. Bien que situé peu au nord de l'Equateur, ce plateau, grâce à son altitude élevée, jouit d'un climat tempéré, et la culture y est ce qu'elle est dans les pays de la zone tempérée : culture des céréales, orge surtout, dans les parties les plus basses, élevage dans les parties les plus hautes. Ce plateau est le bastion de l'Abyssinie, la grande forteresse naturelle dont l'existence a permis à ce pays de rester, jusqu'à maintenant, à peu près seul en Afrique, un Etat indépendant. Mais tandis que ce plateau surplombe la plaine désertique de l'Est par une muraille abrupte, il ne s'abaisse au contraire que progressivement vers l'Ouest, rejoignant la vallée du Nil par toute une zone intermédiaire. Cette zone intermédiaire est extrêmement fertile : « Le café, disent les indigènes, y pousse à l'état sauvage, et il y coule des ruisseaux de miel. » Quand les pluies sont favorables, on peut y faire trois récoltes par an.

C'est sur cette zone Ouest, à la fois la plus riche, et celle par laquelle il est le plus commode de partir pour escalader ensuite le plateau, que Mussolini réclame « l'exclusivité de l'influence économique ».

Le choix de cette zone a dépendu très certainement en outre de considérations politiques.

On sait que le capitalisme français a des intérêts en Abyssinie. Le commerce extérieur de l'Abyssinie se faisait autrefois principalement par Massaouah, vieux port de la mer Rouge, qui fait partie maintenant de la colonie italienne de l'Erythrée. Mais la France, qui s'était installée à Obock, en face d'Aden, pour installer en cette porte de l'océan Indien, des dépôts de charbon rivaux de ceux anglais d'Aden, s'aperçut rapidement qu'elle tenait là un point qui pouvait devenir mieux qu'un simple lieu d'escale : le débouché de tout le commerce éthiopien. Avec les progrès de la technique les considérations de route naturelle, port naturel, etc., perdent en effet beaucoup de leur importance, le facteur essentiel devient celui de la plus courte distance; le point de la côte situé le plus près d'une région est appelé à devenir le débouché de cette région, à la seule condition que soient faits les travaux nécessaires. Or le petit territoire français d'Obock est le point de la côte le plus proche du centre du massif abyssin. On décida donc d'y construire un port de commerce, Djibouti, et de relier celui-ci par un chemin de fer à Addis-Abbaba, capitale de l'Ethiopie et centre du pays. Ce chemin de fer devint dès son établissement la grande artère de tout le commerce éthiopien.

Le capitalisme français s'étant ainsi installé dans l'Est et le Centre éthiopien, montrer des prétentions sur ces régions eut été pour le fascisme italien courir au-devant d'un conflit ouvert avec la France. C'est pourquoi l'accord avec l'Angleterre insiste tellement sur ceci : qu'il s'agit uniquement de la région Ouest. Cette insistance était en réalité à l'adresse de la France beaucoup plus que de l'Angleterre, elle constituait une invitation implicite à la France : partageons-nous l'Abyssinie, à vous Français l'Est, à nous Italiens, l'Ouest.

C'était là la raison politique pour ainsi dire négative, consistant à éviter un adversaire, mais il y avait également au choix de cette région une raison positive, l'espoir d'avoir pour cette conquête un allié.

Cette région Ouest est en effet parcourue par le haut Nil Bleu. Or l'Angleterre est très désireuse de contrôler le Nil Bleu, sur toute sa longueur jusqu'à sa source, comme elle le fait déjà pour le Nil Blanc. Promettre ce contrôle à l'Angleterre, et c'est ce qui constitue la seconde partie de l'accord italo-anglais, c'était donc s'assurer peut-être l'aide effective de l'armée anglaise contre l'Ethiopie, aide d'autant plus précieuse que le Soudan anglais, limitrophe sur une grande longueur de la frontière ouest de l'Ethiopie, est la véritable base pour toute action militaire dirigée contre ce pays, base très supérieure à celle des colonies italiennes de l'Erythrée et de la Somalie qui ne touchent l'Ethiopie qu'à ses extrémités.

Le choix de cette région Ouest était donc très habile, tout plein de « machiavélisme », mais malice un peu trop cousue de fil blanc, et qui a échoué sur toute la ligne. Le capitalisme français n'a pas voulu comprendre l'invitation qui lui était faite. Il ne considère sans doute le chemin de fer d'Addis-Abbaba que comme un premier tronçon qui traversera non seulement l'est et le centre de l'Ethiopie mais aussi l'ouest, tronçon d'une ligne qui allant jusqu'au Nil, reliant Djibouti jusqu'au Soudan anglais; reprise en somme par l'autre bout du plan de Fachoda. Le Quai d'Orsay est donc intervenu immédiatement et vigoureusement contre les prétentions italiennes; il n'est guère douteux qu'ainsi que l'en a accusé la presse fasciste, ce soit lui qui ait suscité la protestation de l'Abyssinie auprès de la Société des Nations, celle-ci continuant à jouer son rôle de paravent dans la lutte des impérialismes. Quant à l'Angleterre l'accord conclu avec l'Italie a été loin de susciter chez elle l'enthousiasme. Dès qu'il a été connu il a suscité de nombreuses protestations et dans la presse et au Parlement, et Chamberlain a été obligé de jeter du lest. On peut considérer comme certain que si l'Angleterre est évidemment très prête à accepter que l'Italie conquière l'ouest éthiopien pour lui donner les sources du Nil Bleu, elle n'est pas du tout prête à conquérir les sources du Nil Bleu pour donner l'ouest éthiopien à Mussolini.

Si Mussolini veut s'installer en Ethiopie il lui faudra donc, bon gré mal gré, agir seul, sans l'aide armée de l'Angleterre et avec l'hostilité certaine de la France à laquelle il sera très facile de ravitailler l'armée abyssine, par le chemin de fer de Djibouti. Guerre donc bien risquée, dont le succès reste fort aléatoire, et dont les résultats seraient en somme assez minces, l'Ethiopie étant malgré son altitude, et bien que ses eaux se déversent, par le Nil en Méditerranée, un pays tout de même plus tropical que méditerranéen.

La côte sud de l'Asie mineure.

Nous arrivons maintenant au point le plus important, à la région vers laquelle les efforts de Mussolini seront sans doute les plus tenaces, celle pour laquelle la guerre sera, si guerre il y a.

L'Asie Mineure dans son ensemble n'a été jusqu'ici que très faiblement mise en valeur. Par pauvreté, et peut-être aussi par manque d'initiative et d'horizon, le paysan turc n'a encore tiré que très faiblement parti des richesses de son sol. « Que de millions d'hommes

se trouveraient à l'aise, dans la féconde vallée du Méandre ou de telle autre plaine inclinée vers l'Archipel, disait Elisée Reclus qui avait visité ces régions. Même sur les hautes terres de l'intérieur les habitants pourraient se presser en multitudes; sur maint plateau où l'on ne voit aujourd'hui que des tentes de berger, le sol est couvert de cités en ruines. » On conçoit dès lors l'intérêt que ce pays présente pour l'Italie. Et des différentes parties de ce pays, celle qui conviendrait le mieux à l'Italie est évidemment sa côte Sud. Celle-ci est en effet une région éminemment méditerranéenne; comme climat et comme cultures elle offre le maximum de ressemblances avec l'Italie. En outre, s'il est vrai que les montagnes s'y approchent souvent très près de la côte, semblant réduire ainsi presqu'à rien la zone cultivable, ces montagnes sont en réalité séparées les unes des autres par de larges vallées Nord-Sud qui prolongent au loin à l'intérieur la zone de culture.

C'est ce qui explique que dès les débuts de la guerre mondiale, lors des accords de Londres, l'Italie s'était fait reconnaître par ses alliés, dans sa part du butin éventuel, la région d'Adalia. Celle-ci, située entre le Taurus à l'est, les montagnes qui la séparent du haut Méandre au nord, et le Tchitcekbaba Dagh à l'ouest, constitue un vaste amphithéâtre de quelque 200 kilomètres de long sur 150 de large, d'où descendent, séparés par des chaînes de montagnes plus ou moins élevées, de nombreuses vallées. Vallées très fertiles, notamment celle de l'Aksou, dénommée la « plaine du coton ».

Cette province d'Adalia est restée le grand espoir de l'impérialisme italien; elle l'est même devenue d'autant plus que la région limitrophe de Cilicie est maintenant libre. Les accords de Londres réservaient la Cilicie à la France, mais la vigoureuse résistance apportée par les Turcs à l'armée française lorsque celle-ci voulut occuper la Cilicie, les répétés et sanglants désastres qui lui furent infligés, sous le commandement du « grand général » Gouraud, obligèrent la France à faire machine en arrière, et la Cilicie resta turque. Or la Cilicie est formée, entre le Taurus, l'Amamus et la mer, par une vaste plaine de plusieurs centaines de kilomètres carrés, qui mieux encore peut-être que la région d'Adalia ferait l'affaire des émigrants italiens.

Si donc Mussolini parvenait à enlever à la Turquie toute cette côte sud de l'Asie Mineure, du golfe de Kos au golfe d'Alexandrette, il pourrait chanter victoire, il pourrait prétendre avec apparence de raison qu'il a trouvé le moyen de conserver sur terre italienne les centaines de milliers d'Italiens qui devaient auparavant aller chercher leur vie à l'étranger.

C'est en fonction de ces visées sur la côte sud d'Asie Mineure qu'il faut apprécier les tentatives de Mussolini pour se faire attribuer, à la place de la France, le mandat syrien. La Syrie en elle-même n'intéresse guère l'Italie. Bien qu'elle soit productrice de soie, l'une des rares matières pour lesquelles l'Italie, avec son marché de Milan, joue un rôle mondial, bien qu'elle ne soit pas non plus un débouché négligeable pour le commerce italien (le commerce de la Syrie avec l'Italie égale presque maintenant celui avec la France), la Syrie est un pays trop désertique, offrant trop peu de possibilités agricoles pour convenir au but poursuivi par Mussolini. Mais la Syrie pourrait être une base pour la conquête d'Adalia et de la Cilicie, d'où son intérêt.

En Asie Mineure, à la différence de ce qui se passe pour Nice, la Tunisie ou même l'Abyssinie, le fascisme a l'avantage de ne point se heurter à une « grande puissance ». La puissance militaire de la Turquie n'est évidemment point celle de la France. En revanche, l'Italie ne peut, en ces régions, s'appuyer sur aucune base ethnique. Il n'y a pas un seul Italien en Asie Mineure. J'ai sous les yeux une statistique de la province d'Adalia qui est assez ancienne, mais dont les chiffres n'ont guère dû subir de modifications sensibles, sauf en ce qui concerne les Grecs, expulsés depuis la dernière guerre gréco-turque. Sur une population totale de 224.000 habitants, il y avait 196.000 Musulmans. Le reste était constitué par 27.000 Grecs, et quelques centaines d'Arméniens, Tziganes, etc. Italiens : néant.

Ce ne serait point là cependant une raison suffisante pour faire reculer Mussolini; pas plus que n'ont jamais reculé pour des raisons analogues aucune de celles des grandes puissances où règnent « le Droit et la Liberté ». Mais il y a un argument plus sérieux : c'est l'argument militaire.

C'est avec la plus grande peine que l'Italie a pu il y a quinze ans vaincre la Turquie. Et cela non pas en Turquie, mais à une extrémité de l'Empire Ottoman, dans un pays non turc, où les Turcs avaient tout juste quelques garnisons; bien plus même cette victoire ne fut possible que grâce à l'entrée en ligne de tous les pays balkaniques. Une guerre aujourd'hui en Asie Mineure, pays pleinement turc, contre un Etat territorialement réduit par rapport à ce qu'il était il y a quinze ans, c'est entendu, mais politiquement incomparablement plus fort, tournerait presque certainement, si l'Italie était seule, à la défaite de l'Italie. C'est pourquoi Mussolini ne voudrait tenter l'aventure qu'après s'être assuré des alliés. Une occasion inespérée lui fut un moment offerte. Ce fut dans la dernière phase de l'affaire de Mossoul. Le capitalisme britannique qui voulait à tout prix Mossoul, était prêt à entrer dans la danse, mais les Turcs sentant le danger s'empressèrent de jeter du lest : ils abandonnèrent Mossoul. A défaut de l'Angleterre, Mussolini

s'est tourné vers la Grèce. Il a négocié dans ce but avec Pangalos, mais ces négociations n'étaient pas plus tôt connues que Pangalos était renversé.

Par contre, la récente entrevue de Tchitcherine avec le ministre des Affaires étrangères d'Angora a montré, que malgré ses flirts avec l'Italie, l'U. R. S. S. ne laisserait probablement point seule la Turquie dans le cas d'une guerre avec l'Italie.

En Asie Mineure comme ailleurs, Mussolini est donc réduit à ses propres forces. Dans ces conditions tentera-t-il le coup ? Peut-être que oui, peut-être que non.

Dans les pays à fort développement économique on peut prédire presqu'à coup sûr les guerres qui se produiront. Vingt ans avant 1914, on pouvait considérer comme certaine une guerre entre l'Angleterre et l'Allemagne, mais dans les pays artificiels comme l'Italie, c'est beaucoup plus difficile : les impondérables d'un caractère personnel jouent souvent le rôle décisif.

Pour justifier le fascisme, pour pouvoir le présenter comme le seul régime qui soit capable d'assurer à la bourgeoisie italienne le bénéfice de l'exploitation des immigrants italiens, ce qu'on appelle « résoudre le problème de l'émigration », Mussolini risquera-t-il la guerre ?

En tous cas s'il la risque, il semble bien que ce ne pourra être que pour la conquête de l'Asie Mineure, à la fois parce que c'est la région qui convient le mieux au but poursuivi, et que c'est là que semble être la ligne de moindre résistance.

R. Louzon.

Un numéro tous les quinze jours

A partir du 1er janvier, la *Révolution Prolétarienne* paraîtra tous les quinze jours, le 1er et le 15 de chaque mois. Ce numéro termine la série de la *R. P.* mensuelle, à 32 pages.

— Vous fixez le 1er et le 15, nous dit-on... Mais avec la *R. P.* mensuelle, vous êtes toujours en retard. Elle devrait « sortir » le 5. Elle ne sort que le 15. En sera-t-il de même pour la *R. P.* bi-mensuelle ?

Un avantage de la *R. P.* bi-mensuelle, sera justement de nous *obliger* à la parution régulière. Les collaborateurs en devront bien prendre note, car cette obligation ne nous permettra plus d'attendre la « copie » jusqu'à la dernière minute, comme nous le faisons actuellement.

Dès le 2 janvier, nos lecteurs devront avoir le premier numéro de notre nouvelle série.

Ils ne s'étonneront pas de l'absence de couverture en papier fort. Nous n'avons pu la maintenir, en raison de son prix, et parce que les perspectives de publicité ne nous ont pas paru — à l'examen — aussi brillantes que nous l'avions espéré. Comme nos ressources sont fort limitées, nous avons dû nous résigner à cette suppression.

Parmi nos Lettres

A propos de la crise russe.

Nous avons reçu un certain nombre de lettres au sujet des derniers articles sur la crise russe. Nous en retiendrons deux particulièrement.

D'abord l'une de Giauffret :

Souvarine est d'une violence de forme désagréable. Il dépasse constamment son but ; il ne fera pas, ainsi, réfléchir cent communistes mais il en indisposera dix mille.

Les faits qu'il apporte devraient être pourtant de nature à faire réfléchir. L'immoralisme, c'est quelque chose de si grave que cela dépasse la question des tendances, que ça remet en question tout le recrutement révolutionnaire et toute la morale prolétarienne.

Vu F... et sa femme. Ils sont furieux contre Souvarine. Ils admettent votre ton à vous sur cette question, mais pas le sien. Pourtant, ils ont fini par convenir que ces choses-là devaient être dites, mais pas ainsi.

Souvarine doit nous informer, mais, de grâce, qu'il laisse la pathologie, le crétinisme... à l'arsenal du parfait bolchévik.

Maintenant, une autre, de notre ami anglais Postgate :

J'ai la plus grande considération pour la Révolution Prolétarienne. *Il y a des jours où je pense qu'elle et le* Plebs *sont les seules revues honnêtes du monde. Pour cette raison, je veux, tout à fait amicalement, adresser des reproches au « noyau » et au camarade Souvarine pour l'article de ce dernier paru dans le numéro de novembre.*

Nous sommes tous irrités par les attaques persistantes viles et perfides des communistes officiels. Mais précisément parce qu'elles sont si viles et mesquines, elles ne doivent pas nous irriter au point de nous empêcher de voir les grands problèmes, ni permettre que notre regard soit faussé par notre colère. Est-ce ce qui est arrivé à Souvarine ? Voyons les choses.

D'abord, sa politique est-elle raisonnée ? Il suggère que les dirigeants actuels du P. C. R. sont des « phénomènes psycho-pathologiques », et qu'ils se conduisent comme ils le font parce qu'ils sont victimes de l'alcoolisme. A moins que mon français ne soit en défaut, c'est là une extraordinaire accusation. Sans aucun doute, il y a de détestables spécimens parmi les officiels staliniste. Mais, après tout, la majorité de la vieille garde s'est battue durant toute la Révolution Elle ne constitue pas un groupe d'alcooliques dégénérés, ni même d'adeptes du banditisme.

Et qui sont les opposants ? Trotsky, nous le connaissons, et Radek ; mais, malheureusement, nous connaissons aussi Zinoviev. Ce bureaucrate égoïste et borné a détruit la moitié des partis communistes du monde. Il est le pire ennemi de la démocratie des ouvriers et quand il prétend être son avocat, il ment pour ses propres fins. Entre Staline, le rude bureaucrate lutteur et révolutionnaire, et Zinoviev, le bureaucrate poltron et tyrannique, qui flancha en 1917, tout communiste choisira Staline.

De plus, Souvarine semble regretter (peut-être me trompè-je) que l'opposition n'ait pas poussé plus loin la lutte, ce qui ne peut signifier qu'une chose : la scission du parti. Sûrement, la situation de la Revolution russe est telle que l'unité du Parti communiste doit être le but de chacun, presque à tout prix. J'aurais pensé que cela était évident pour tout ouvrier conscient.

Ensuite, les faits dont il parle, sont-ils rapportés correctement ? Je ne lis pas le russe et je dois reconnaître que j'aimerais avoir un peu plus de détails avant de croire tout ce qu'il dit. Chacun sait que la Revolution a laissé des milliers d'orphelins qui rôdent autour des gares et ailleurs, et quand ils grandissent ils peuvent

devenir de dangereux vauriens. Mais il dit plus : « Quand de ci-devant bolcheviks violent les statuts... il n'y a pas de raison pour que des membres des Jeunesses communistes ne violent pas les jeunes filles dans la rue. » La logique est singulière, mais il est clair qu'il prétend que le crime, et particulièrement le viol, sont communs dans les rangs communistes. Il dit qu'à Léningrad quarante ouvriers s'emparèrent d'une étudiante et la violentèrent à tour de rôle et que la moitié d'entre eux étaient des communistes ; qu'à Rostov, un groupe de jeunes camarades des deux sexes, organisèrent le viol d'une jeune fille trop prude, au nom de la morale prolétarienne. (D'autres accusations semblent être du banditisme ordinaire surtout dans les provinces ; là aussi il y aurait des communistes parmi les vauriens.)

Vraiment ? Tout ceci ressemble tellement à ce que des « correspondants bien informés » écrivent dans le Morning Post *que je me demande si le camarade Souvarine n'a pas exagéré ou puisé son information à des sources suspectes. Si elle est vraie, ne s'agit-il pas de faits exceptionnels et vigoureusement réprimés ? Peut-il indiquer ses références ?*

Le camarade Souvarine prouve trop. Si les leaders russes sont des alcooliques dégénérés et les ouvriers de Léningrad des brutes qui violent les jeunes filles par bandes de quarante — alors ils ne sont pas les hommes qui ont fait la Révolution russe. Nemo repente fuit turpissimus.

Je dirai tout de suite à Postgate que Souvarine n'a nullement puisé ses informations à des sources suspectes, mais dans la presse même du Parti communiste russe. Qu'une recrudescence de l'alcoolisme se soit produite depuis le rétablissement de la vente de la vodka, que le khouliganisme se soit manifesté comme un danger menaçant, il semble bien que ce soient des faits incontestables. Mais nous qui assistons ici à une ruée de la bête humaine vers les plaisirs et qui savons qu'après les grandes tourmentes, les violents efforts de guerre ou de révolution, il y a toujours comme une détente des freins moraux, nous ne pouvons évidemment songer à rendre telle ou telle tendance directement responsable d'un tel état de choses.

Seulement, toutes ces choses dites aujourd'hui nous surprennent d'autant plus brutalement qu'on ne nous avait rapporté de Russie que des récits idylliques. Voilà longtemps que je peste contre nos amis qui ont séjourné longtemps en Russie. Si nous ne comprenons pas, il y a de leur faute. Nous ne pouvons pas comprendre tant qu'on ne nous en donne pas les moyens. Comment peut-on se retrouver dans le dernière crise du Parti russe par exemple ? Comment le prolétariat des autres pays pourrait-il dégager les leçons que comporte l'expérience de la Révolution russe ?

Des camarades sont furieux du ton de Souvarine. Giauffret a tout à fait raison de dire que c'est le pur style bolchévik, forme et fond, leur manière d'écrire et leur manière de penser. Ce que je reproche à Souvarine c'est de ne nous avoir pas donné, — en trois articles, sacrebleu ! — un résumé de ce que pense, de ce qu'a dit dans des thèses et déclarations l'opposition russe, puis de ne nous avoir pas expliqué pourquoi les critiques et les suggestions n'avaient soulevé nul grand écho dans le Parti russe ni parmi les ouvriers russes.

Voilà ce que j'aurais voulu savoir sur la dernière crise. Le ton bolchévik ne me fait pas peur. On devrait y être habitué ; on devrait même en être lassé. Mais ce dont nous avons besoin c'est de savoir quelle est la situation exacte de la classe ouvrière russe, si le régime soviétique s'achemine ou non vers une république paysanne.

Je crois qu'il faut distinguer deux choses : 1° ce qui dépend des Russes eux-mêmes, c'est-à-dire le cours de leur révolution. Je ne me reconnais pas le droit de dire que les ouvriers russes n'ont pas encore fait assez de sacrifices ; c'est à eux seuls de parler sur ce point ; 2° ce qui nous concerne, c'est-à-dire ce que l'on nous propose, quand on ne nous l'impose pas, au point de vue des syndicats, du parti, de l'Internationale. Là nous pouvons parler, malgré le bourrage de crâne et le style bolchévik.

Impressions de chômage en Westphalie.

D'une lettre adressée par un ami de Westphalie Rhénane :

La situation économique de notre région reste mauvaise ; le chômage dure ; le nombre des chômeurs augmente toujours. Hors de la misère que cela cause dans les ménages, une dépression commence à se faire remarquer dans la population, bien facile à comprendre. Vous pouvez bien tenir debout un an sans travail avec l'indemnité de chômage, mais aussitôt que vous comprenez que cela devient un état fixe, que personne ne pense à un changement, vous perdez la force de lutter contre la misère qui devient plus grande chaque semaine.

Ce sont les vieillards et les jeunes gens de 17 à 20 ans surtout qui succombent. Des suicides chaque jour ; des drames de famille, où le père se tue avec sa femme et les enfants. C'est devenu quelque chose de tout à fait ordinaire. On ouvre un journal et l'on compte les suicides comme s'agissait de chiens.

Le prolétaire est devenu un pauvre misérable qui n'a plus la force de lutter. Le Parti communiste perd de ses membres parce que personne n'a plus de croyance en ses promesses. C'est malheureux, mais c'étaient d'abord les promesses qui avaient attiré les masses prolétariennes, trop enfoncées dans la misère pour pouvoir comprendre qu'avant de voir la réalisation de ces promesses, il fallait lutter, combattre contre la société capitaliste, la vaincre. Mais pour cela il faut avoir des forces, or il arrive un moment où la misère devient grande, où elle mange les forces nécessaires pour lutter, où il ne reste qu'un prolétariat mendiant, condamné à être la proie de la bienfaisance bourgeoise.

***

Chez les mineurs du Pas-de-Calais.

D'un camarade de Lens :

Les dirigeants du mouvement étouffent toute discussion ; le Congrès régional fut un four et le syndicat régional n'existe que sur le papier ; il n'y a rien de changé et le nombre des adhérents décline plutôt. Les élections de délégués mineurs n'ont pas eu de suite. C'est ainsi que dans les élections partielles aux Caisses de secours, les candidats unitaires n'obtiennent plus les mêmes voix : à Nœux, le syndicat réformiste obtient une majorité de 200 voix ; l'année dernière il était battu de 70 voix ; à Courrières, 1.500 voix de majorité aux réformistes et 680 à Dourges où la liste unitaire aurait dû être élue.

Les mineurs acceptent docilement les conventions signées par les chefs réformistes à Douai ; ils paraissent même satisfaits des résultats obtenus. Il faut avouer que la situation des mineurs est tellement favorisée par rapport avant guerre, qu'ils peuvent respirer un peu. Aussi la combativité a-t-elle faibli. C'est à se demander si un mouvement déclenché même par le vieux syndicat aurait du succès. La Compagnie minière ayant fait travailler le dimanche il s'est trouvé de nombreux ouvriers pour se rendre à leur travail et pas mal de syndiqués réformistes et unitaires. C'est désespérant.

Renouvelez, renouvelez !

Avec ce numéro de décembre, 500 abonnements environ, soit d'un an soit de six mois, se terminent. Amis, évitez-nous le travail fastidieux de l'envoi des circulaires d'abord et des recouvrements ensuite. Ces derniers coûtent fort cher sans aucun profit ni pour vous, ni pour la *R. P.*

Ne remettez pas à demain, faites un saut à la poste et mettez un chèque postal : *Révolution Prolétarienne*, N° 734-99, Paris.

N'oubliez pas que l'abonnement pour la France et les colonies est fixé à 30 francs pour un an et 16 francs pour six mois. — Pour l'Extérieur : 40 francs l'année et 22 francs pour six mois.

LETTRE D'ANGLETERRE

La Défaite des Mineurs anglais

Au moment où j'écris, le grand lock-out des mineurs s'achève dans la défaite des ouvriers. Les conditions dictées par le gouvernement, un gouvernement dans lequel les propriétaires de charbonnages sont largement représentés, marquent, en fait, une défaite complète, et, en même temps, les mineurs ne pouvaient prendre nulle autre décision. L'épreuve a été trop dure et, dans les districts les moins solides, on rentre à l'allure de six mille à huit mille par jour. Ceci, même les communistes le savent et bien qu'ils continuent de crier, mécaniquement, à la trahison, ils sont contraints de reconnaître la vérité dans les conversations privées. L'écœurante malhonnêteté de leurs journaux, le *Workers' Weekly* et le *Sunday Worker*, n'a d'égale que la joie écœurante de la presse capitaliste.

Les mineurs ont certainement lutté comme nulle autre Union ne le fit jamais. Depuis le jour où l'aide magnifique de la grève générale leur fut retirée, ils n'ont trouvé aucun appui. Les Russes ont envoyé de larges souscriptions, mais l'aide matérielle de la France, de l'Allemagne, de l'Amérique a été méprisable. Une cotisation spéciale des syndiqués britanniques est venue trop tard, quand les rangs des mineurs déjà se disloquaient. Eût-elle été imposée deux mois, ou même seulement un mois plus tôt, elle aurait été décisive. Quant à l'embargo sur le charbon, il fut rendu impossible par l'attitude des délégués communistes au Congrès des cheminots.

Les conditions élaborées aujourd'hui par le gouvernement contiennent quelques dispositions nouvelles, absolument sans importance, et destinées seulement à masquer la réalité entière de la défaite. En fait, les heures sont augmentées, les salaires diminués, la Fédération est ignorée et les propriétaires n'ont affaire qu'aux organisations régionales. « Ils ne verront plus Cook ni Smith. » Un tel résultat a pu être atteint pour les raisons suivantes :

1° La faiblesse de la direction du mouvement trade unioniste. Du jour où elle retira l'ordre de grève générale, elle ne cessa d'attendre la fin du conflit et de souhaiter qu'il prît fin. La fermeté des mineurs était, à son égard, un reproche permanent et muet (en vérité pas tout à fait muet). Elle était jalouse et mal à l'aise ; elle ne vint à l'aide des mineurs que lorsqu'il était trop tard et avec une vigueur insuffisante ;

2° Le caractère ridicule de la politique du Parti communiste, et le mépris dans lequel il est tenu, l'empêchèrent de devenir le porte-paroles d'une tactique meilleure pour la défense des ouvriers. L'*Independent Labour Party* est déchiré par des querelles intestines. Le *Labour Party* accepta, avec trop d'empressement la proposition formulée par le *Trade Union Congress* et par les mineurs qu'il s'agissait d'un conflit purement économique et que cela ne le concernait pas ;

3° La Fédération internationale des mineurs, la Fédération syndicale internationale d'Amsterdam et toutes les organisations — les syndicats russes exceptés — trahirent les mineurs;

4° Le gouvernement fut, sans cesse, du côté des propriétaires de charbonnages et la situation économique présente de l'industrie rendait probable la victoire des propriétaires, *dans les limites de l'économie capitaliste ;*

5° Il y eut des fautes commises du côté des mineurs. Les membres les plus anciens de l'Exécutif se contentèrent de maintenir les mineurs dans les villages, affamés et silencieux, tandis que les propriétaires travaillaient activement les régions les moins résistantes (Warwick et Nottinghamshire) où des années de direction aux mains des chefs de l'aile droite avaient affaibli le moral des mineurs devant l'offensive patronale. La Fédération dirigea ses forces sur ces régions trop tard, alors que les rangs ouvriers étaient déjà rompus.

Les mesures immédiates sont : la reconstruction de la Fédération sur la base d'une Union d'industrie, puis une campagne pour un effectif syndical, cent pour cent, et la disparition de la société particulière des ouvriers employés aux travaux de sécurité des mines.

La leçon ultime à dégager est à nouveau celle de la période présente : nécessité de changer la direction du mouvement ouvrier.

***

Ajoutez un fait au récit de la grève générale : l'enquête menée par *Plebs* dans tous les grands centres et dans beaucoup de moindre importance, a prouvé, hors de toute contestation possible, que la déclaration des chefs de l'aile droite prétendant que la grève générale commençait à faiblir le 12 mai, était un pur mensonge. Au contraire, 85 0/0 des villes commençaient seulement à s'organiser convenablement en vue d'une lutte qu'on prévoyait devoir durer. — UN COMMUNISTE ANGLAIS.

16 *novembre* 1926.

LIGUE SYNDICALISTE

TROISIÈME CAUSERIE

Mardi 21 Décembre

à 20 h. 30

LA GRÈVE ANGLAISE

par **A. ROSMER**

Cette causerie sera faite salle Rouillard (vins-tabacs), rue Dupetit-Thouars, n° 6. Métro : *République* ou *Temple*.

Invitation cordiale à tous les lecteurs de la **Révolution Prolétarienne.**

LA PLUS FORTE OFFENSIVE PATRONALE DE L'ANNÉE

LE LOCK-OUT DU PORT DE DUNKERQUE

Une des organisations les plus puissantes, les plus disciplinées de la vieille C. G. T., le *Syndicat des ouvriers du Port de Dunkerque,* a subi pendant trois mois et demi la plus forte offensive patronale qui ait eu lieu au cours de cette année.

Il a fallu aux dockers de Dunkerque toute leur expérience, toute leur ténacité, toute leur endurance, pour sortir indemnes d'une aussi dure bataille.

Ces qualités des dockers dunkerquois — auxquelles s'ajoute un bel esprit de solidarité — en ont fait les troupes de choc de la vieille C. G. T., et leur ont permis de résister à la coalition de grandes forces patronales, et de rentrer, après trois mois et demi de lutte, la tête haute, sur un accord qui sauvegarde leur vieille organisation.

Les patrons manquent à leur parole.

Le Comité de défense des intérêts du Port, groupant entrepreneurs, transitaires, courtiers-maritimes, négociants, etc., avait promis aux dockers un relèvement des salaires à la journée suivant l'indice du 15 mai.

Quelques jours avant la parution de l'indice 6-13 les dockers de minerai arrêtent le travail et réclament 0 fr. 30 de la tonne au lieu de 0 fr. 22 payés précédemment; plus quatre hommes en supplément à l'équipe pour la relève. Les patrons accordent les 0 fr. 30 mais refusent les quatre hommes de relève.

Le 15 mai, paraît officiellement le coefficient 6-13. Les patrons informent le Syndicat du Port que l'augmentation qui devait porter de 34 francs à 37 francs le salaire de la journée ne serait pas accordée si les grévistes du minerai ne reprenaient pas immédiatement le travail; en même temps les patrons supprimaient l'augmentation de 0 fr. 08 à la tonne de minerai qu'ils avaient accordée.

Ne voulant pas faire perdre l'augmentation de salaire à leurs camarades travaillant en journées les grévistes du minerai reprirent le travail.

Cependant la duplicité patronale trouva un prétexte pour ne pas remplir les engagements pris devant le syndicat ouvrier.

Les patrons arguèrent que deux navires, le *Newby Hall* et le *Clan Stuart* n'avaient pas commencé leur déchargement et l'augmentation promise ne fut pas accordée.

La mauvaise foi patronale fut mise en pleine lumière; l'un des navires n'avait pas été déchargé parce qu'il n'y avait plus de place à quai; pour l'autre, l'entrepreneur n'avait même pas ordonné le comptage des hommes.

Une assemblée générale des dockers eut lieu. Devant l'attitude immorale du patronat, elle décida d'appliquer la grève perlée. Celle-ci dura trois semaines. Pendant ce temps, le patronat mit la dernière main à l'organisation du lock-out, décidé depuis longtemps.

Le lock-out est déclaré.

Le 8 juin, le Comité de défense signifiait au Syndicat ouvrier que si le travail ne s'effectuait pas d'une façon normale dans les quarante-huit heures le lock-out du port serait prononcé.

Le délai écoulé, la grève perlée continuant, le 11 juin, le lock-out devint effectif.

Le 10 juin, les dockers tiennent une assemblée générale; la salle de l'Avenir, immeuble appartenant au Syndicat du Port, est trop petite. Le secrétaire, Emile Geus, y donne lecture de la notification faite par huissier de la déclaration du lock-out. Une manifestation en ville, à laquelle plus de trois mille dockers prennent part, clôture l'assemblée.

Un comité de vingt et un membres est de suite nommé pour organiser la résistance.

Dès la première heure, Huyghe, le secrétaire de l'Union départementale confédérée, est à Dunkerque à la disposition des lock-outés.

De suite, des délégations partent dans les ports voisins pour empêcher le déchargement des navires de Dunkerque : ils réussissent à Calais ainsi qu'en témoigne le *Phare de Calais* dans un article dont voici un passage :

OU VONT-ILS ?

« Les cargos arrivés à Dunkerque ou à Boulogne ne trouvant personne pour les débarrasser de leur cargaison ou bien pour la constituer, s'en vont.

D'autres dirigés en principe sur les ports frappés par le lock-out ou par la grève, sont détournés.

Où vont-ils ?

A Calais ?

Que nenni ! Avec un ensemble qui fait honneur à leur esprit de solidarité, mais qui est par exemple onéreux pour leur poche et pour les caisses des industriels qui leur assurent du travail, les ouvriers dockers de Calais refusent de manutentionner les cargaisons des navires qui auraient dû aller à Dunkerque ou à Boulogne... »

En effet, les dockers de Boulogne réclamant une augmentation s'étaient mis en grève le 12 juin.

A Anvers, même succès; on refuse de décharger les bateaux venant de Dunkerque.

Mais les navires ainsi frappés d'interdit vont au Havre et à Rouen où on les décharge; alors les Anversois cessent de refuser le déchargement des navires venant de Dunkerque.

Les conditions patronales.

Le 14, puis le 24 juin — après des tentatives de pourparlers sans résultats — le Comité de défense fait connaître les conditions qu'il pose à la reprise du travail, et dont il prétend exiger la reconnaissance sans discussion.

Voici ces conditions :

1. *CHARTE DE TRAVAIL. — CONTRAT. — Il sera établi et signé par les deux parties, puis homologué par M. le Directeur du Travail au ministère du*

Travail, afin que toutes les clauses en soient scrupuleusement respectées, un contrat de travail d'une durée d'une année, et qui se prolongera par tacite reconduction d'année en année. Aucunes modifications, sauf les variations automatiques prévues dans le contrat, ne pourront y être apportées qu'au delà de la première année et avec un préavis de trois mois, de l'une ou l'autre des parties contractantes; celles-ci s'engageant à ne pas arrêter le travail pendant toute la durée du présent contrat.

2. *LIBERTE DU TRAVAIL. — Tout homme syndiqué ou non, a droit au travail sur le port. Les dockers s'engagent à ne pas se prévaloir de la présence de non-syndiqués pour arrêter ou ne pas prendre le travail.*

3. *FACULTE AUX EMPLOYEURS DE CONSTITUER LEURS EQUIPES. — Les employeurs composeront leurs équipes suivant les travaux à accomplir et les nécessités, notamment au cas d'emploi des engins visés à l'article suivant.*

4. *FACULTE AUX EMPLOYEURS D'UTILISER TOUS LES ENGINS MECANIQUES OU AUTOMATIQUES. — Les employeurs utiliseront à leur convenance et pour toutes marchandises les engins qu'ils pourront avoir à leur disposition.*

5. *TRAVAIL REMUNERE SUR LA BASE JOURNEE ET PAR VACATION DE DEMI-JOURNEE. — Le travail au port est rémunéré sur la base journée et par vacation d'une demi-journée.*

Réciproquement l'ouvrier qui abandonnera le travail au cours d'une vacation perdra le bénéfice complet de cette vacation.

Tout ouvrier embauché qui, sauf le cas de force majeure, dont il aura rendu compte à l'employeur, quittera volontairement son travail, ou tout ouvrier qui sera reconnu en état d'ivresse ou incapable de continuer son emploi, sera renvoyé et ne pourra réclamer aucun salaire.

6. *TRAVAIL EN JOURNEE A 37 FRANCS, VARIANT SUIVANT LE COEFFICIENT DU COUT DE LA VIE. — Le prix de la journée est fixé à trente-sept francs* (37 fr.). *Ces salaires représentent le prix de ce qu'était la journée en août* 1914, *soit* 6 *francs; somme qui multipliée par l'indice de « Vie Chère », établi par la Préfecture du Nord, donne à raison de l'indice actuel de* 6,13, *la somme de* 36,78; *qui arrondie au demi-franc supérieur représente les* 37 *francs ici indiqués.*

Ce prix de base sera modifié, dans le sens de la hausse ou de la baisse, chaque fois qu'un nouvel indice préfectoral paraîtra, en tenant compte de ce que le prix sera toujours arrondi au demi-franc supérieur.

7. *FACULTE POUR LES EMPLOYEURS DE FAIRE TRAVAILLER HORS-D'HEURE ET JOURS FERIES. — La durée du travail normal étant fixée à huit heures par jour, soit deux vacations : la première de huit à douze heures, la deuxième de quatorze à dix-huit heures : tous travaux en dehors de ces heures seront rétribués au titre de travaux supplémentaires.*

Les heures de ces « Travaux supplémentaires », pour lesquels les ouvriers pourront être embauchés sont fixées ainsi que suit :

De 6 *à* 8 h. *le matin.* *De* 12 *à* 14 h. *et* *De* 18 *à* 24 *h.*	*en jour ouvrable.*
De 8 *à* 12 h. *le matin.* *et* *De* 14 *à* 18 *h.*	*les dimanches et jours fériés.*

Les allocations pour travaux supplémentaires seront fixées suivant un barème à établir.

De telles exigences sont repoussées par l'unanimité des dockers.

Pourparlers et manifestations

Le lendemain, le sous-préfet demande aux patrons des explications plus détaillées sur les sept principes dont ils demandent la reconnaissance par les dockers.

Pendant que ces explications sont transmises par le sous-préfet à une délégation de dockers, trois mille lock-outés se réunissent aux abords de la sous-préfecture, puis, en cortège, parcourent les rues. Quelques carreaux sont cassés au domicile du président du Comité de défense.

Le 4 juillet, nouvelle manifestation des dockers, qui entourent l'Hôtel de Ville, où les autorités, réunies pour une grande manifestation mutualiste, se trouvent un moment prisonnières.

Le 6 juillet, réunion à la mairie pour examiner dans quelles conditions le matériel de la Chambre de Commerce pourrait être mis à la disposition des dockers pour procéder au déchargement des navires.

Les dockers s'étaient engagés à décharger tous les navires qui viendraient à Dunkerque, afin de briser le lock-out.

Le président de la Chambre de Commerce déclara à cette réunion que rien n'empêchait les dockers de se servir du matériel à charge pour eux de fournir les garanties nécessaires. Par la suite, une coopérative de déchargement devait être formée par le Syndicat.

Le 7, intervention du préfet, qui convoque, les uns après les autres, patrons et dockers, mais intervention sans résultat, puisque le Comité de défense maintient la reconnaissance de ses principes comme condition à l'ouverture des pourparlers.

Cependant, le 9, les patrons déclarent renoncer à cette condition, et des pourparlers directs, sous la présidence du préfet, vont avoir lieu. Une réunion paritaire est fixée au 12.

Les incidents du port.

Le 10, à l'assemblée, on informe les assistants que le *Dunkerquois* qui devait partir la veille est encore au port. Sur l'invitation d'Ehlers l'équipage avait mis sac à terre. Après la réunion un certain nombre de camarades décident de se rendre au port pour manifester devant le *Bangkok* dans le but d'inviter son équipage à imiter le geste de solidarité du *Dunkerquois;* l'équipage composé d'autonomes révolutionnaires refuse l'acte de solidarité qui lui est demandé.

Au cours de cette manifestation, le feu éclate dans un hangar de nitrates contenant cinq millions de marchandises. L'incendie est maîtrisé assez rapidement grâce aux extincteurs de la Chambre de Commerce. Des balles de laine et de jute sont jetées à l'eau par les dockers furieux; la pompe à incendie amenée sur les lieux prend le même chemin.

Avant que n'éclatent ces incidents l'assemblée avait voté la protestation suivante :

« L'assemblée générale proteste contre les insinuations de la presse locale qui voudraient faire croire que le mouvement ouvrier est dirigé par un parti politique et renouvelle sa confiance entière au Comité central. »

En effet, la presse locale ne manquait pas de commenter l'attitude de l'*Humanité* qui, dans ses articles, se donnait l'allure, contre toute vraisemblance, de diriger le conflit.

Échec des pourparlers.

La réunion du 12 n'aboutit pas, devant l'intransigeance des patrons.

Dix mille dockers manifestent, le 14, à l'appel de l'Union locale, et malgré un service d'ordre imposant, et les ordres sévères du Préfet, aucun incident ne se produit.

Au retour, Porreye, de l'Union départementale unitaire, et le délégué de la C. G. T., prennent la parole du haut du balcon de l'Avenir.

Depuis les incidents du 10, le Préfet avait fait venir cinq mille hommes de troupes et huit cents gendarmes.

Le port, transformé en camp retranché, était gardé militairement. L'ingénieur des Ponts et Chaussées, directeur du port, en avait interdit l'entrée. On ne pouvait plus y pénétrer saus une autorisation de sa part.

Incendie.

Pendant que s'organise l'exode des enfants, le 18 au soir, un incendie détruit complètement un hangar du quai des Américains; la presse régionale ne manque pas d'établir un rapprochement avec les incidents du 10 juillet et d'accuser les dockers.

Le *Nord Maritime* parle de régime de terreur et qualifie cet incendie de manœuvre criminelle.

Cependant, en 1919, à la même époque, le feu prit dans un hangar du textile; et l'enquête démontra que seule la chaleur avait causé l'incendie.

Les dégats furent estimés à plus de deux millions.

Efforts de solidarité et nouveaux pourparlers.

Le 22, les contremaîtres, mandés par leurs patrons qui veulent les faire travailler, refusent catégoriquement.

Jusque-là les patrons payaient les contremaîtres tout comme s'ils travaillaient; après ce geste de solidarité ils cessent de les payer.

Le soir, une délégation composée de Jacquemin, Vignaud, Geus, se rend à Calais pour obtenir qu'aucun navire à destination de Dunkerque ne fût déchargé à Calais; la délégation reçut des assurances formelles de la part des dockers calaisiens.

Par la suite une délégation se rendit à Rouen; elle revint émerveillée des perspectives de solidarité qu'offrait Rouen, les dockers syndiqués refusaient de décharger les bateaux de Dunkerque mais l'inconvénient c'est qu'ils n'étaient pas la majorité et que le déchargement s'effectuait quand même par les non-syndiqués.

L'un des délégués, Jooren, était un communiste notoire, l'autre un sympathisant, ils firent venir Bour à Rouen et se gardèrent bien d'en parler à leur retour. Ils ne tarissaient pas d'éloges sur Rouen, prêt, disaient-ils à faire une grève de 24 heures pour Dunkerque.

A la vérité, le Syndicat des dockers de Rouen fit un mouvement de 24 heures, mais c'était pour ses propres revendications, les travailleurs du port ne gagnant, à cette époque, que 24 francs par jour.

Les pourparlers reprennent le 29, sous les auspices de la municipalité; à la deuxième réunion, au sujet de l'utilisation des engins mécaniques, les patrons, brusquement prennent la porte à nouveau.

Les manifestations des femmes.

Le 5 août, une manifestation d'environ trois cents femmes, partie de Saint-Pol, parcourt les rues de Dunkerque en chantant l'*Internationale*.

Une délégation est reçue à la sous-préfecture.

Le Comité de lock-out avait décidé de laisser les femmes organiser elles-mêmes leurs manifestations, afin de ne pas en détruire le caractère et la portée.

L'après-midi du 7, une nouvelle manifestation a lieu. Les communistes avaient fait venir deux oratrices du Parti; elles haranguèrent les femmes avant le départ de la manifestation et contre toutes les instructions du Comité, l'une d'elles invita les dockers à se mêler à cette manifestation.

Cette fâcheuse initiative fit perdre tout le caractère de la manifestation des femmes qui, dans l'opinion publique, prit figure de manifestation politique organisée et dirigée par le Parti communiste.

Des incidents marquèrent cette démonstration; les barrages de gendarmes laissèrent passer les femmes mais chargèrent sur les dockers. Il y eut des blessés, une arrestation qui fut maintenue. Le lendemain, le camarade Deguint passait en correctionnelle aux flagrants délits et était condamné à 3 mois et 1 jour de prison.

Nouvelles conditions patronales.

Le 13 août, les pourparlers sont repris à la mairie en même temps qu'une délégation de la C. G. T. se rend au ministère des Travaux publics et ensuite à celui du Travail.

Les pourparlers entamés à l'hôtel de ville continuent le 17; les deux délégations signent le procès-verbal suivant :

« Sous réserve de ratification par les Assemblées générales des groupements patronaux et ouvriers, les soussignés, en accord sur les questions de principe de la convention de travail, décident de passer immédiatement à l'examen des tarifs de manutention. »

La discussion se poursuit ensuite; les patrons voulaient imposer le travail à la prime de rendement. La délégation ouvrière s'élève énergiquement contre cette innovation et finit par l'emporter. Elle emporte aussi l'application du coefficient aux travaux aux pièces : jusque-là les patrons ne l'avaient consentie que pour les travaux en journée.

L'abandon du travail à la prime de rendement détruisant toutes les prévisions établies, les patrons demandent quelques jours pour préparer un tarif d'ensemble qui serait ensuite soumis au Syndicat du port.

Le 2 septembre, les deux délégations se réunissent à nouveau; la discussion sur les tarifs est longue et chaude. Il y a des diminutions sur certains articles aux pièces, finalement on arrache l'application du coefficient 7,13 bien qu'il n'ait paru officiellement nulle part. Son application porte la journée à 43 francs et constitue une augmentation du prix de presque tous les travaux aux pièces.

Il reste une douzaine d'articles désavantagés; après discussion on en élimine 8, n'en conservant que 4 pour lesquels on demande un léger relèvement du tarif. Ce sont : les minerais en caloforté, les charbons, les fontes.

Le 5 septembre, les patrons invoquent la concurrence d'Anvers pour refuser toute nouvelle augmentation sur les quatre articles qui restaient en discussion, mais ils accordent la remise des ramassages en sac à la tâche, à condition que les dockers acceptent la constitution des équipes telles qu'elles étaient indiquées dans la convention.

Le 6 septembre, l'assemblée des dockers rejette ces nouvelles propositions patronales, sensiblement différentes de celles de juin.

Une proposition de front unique.

Le 9, dans l'après-midi, Porreye rend visite à Geus, secrétaire du Syndicat du port, et lui propose que le Syndicat demande à la C. G. T. de se mettre en rapport avec la C. G. T. U. en vue d'une action commune dans tous les ports pour arriver à la grève générale.

Geus répond que les Congrès fédéraux et confédéraux s'opposaient à cette façon de voir; Porreye me précisa, chez Geus, qu'il s'agissait de faire une action commune des deux C. G. T. durant une quinzaine dans tous les ports et d'y déclencher ensuite un mouvement de grève illimité.

Le lendemain, au Comité, cette proposition fut faite par Jooren, Huyghe et Porreye étaient présents.

— De qui émane cette proposition, demanda Huyghe ?

— Ce sont les contremaîtres qui l'ont demandée, répondit Jooren.

Deux délégués furent désignés pour aller trouver la Fédération et lui demander un mouvement général dans les ports confédérés.

Les délégués se rendirent à Paris le 14 et assistèrent au Comité national des ports et docks, qui décida la grève générale de 24 heures dans les ports, mais se refusa à toute entente avec la Fédération unitaire.

La menace de grève de 24 heures activa les démarches du ministre.

La décision des contremaîtres.

Après trois mois de lutte, la misère devenait intense. Dans de nombreux foyers on avait vendu tous les objets qui avaient quelque valeur marchande. La lassitude commençait à se faire sentir, bien qu'aucune manœuvre patronale n'ait atteint son but, dans les conversations on parlait de plus en plus de la reprise du travail. Il était évident pour tous qu'on entrait dans la semaine décisive.

Le 21, les contremaîtres se réunissent et envisagent de reprendre le travail le lundi 27 septembre; ils accusent les communistes d'être cause de la prolongation inutile du conflit qui, du fait de leurs manœuvres, « est devenu un conflit politique ».

La décision des contremaîtres est grave de conséquences. Si elle est mise en exécution, c'est la débandade.

Le Comité est mis au courant. Jooren veut faire connaître la décision des contremaîtres à l'assemblée; la majorité du Comité s'y oppose ne voulant pas semer la panique.

On décide de réunir les contremaîtres le jeudi 23 septembre.

Pendant ce temps, l'inspecteur divisionnaire poursuit ses démarches; il a l'assurance que les patrons reviendront sur leurs décisions et donneront à nouveau les avantages consentis; leur assemblée doit avoir lieu le jeudi 23, après-midi.

A l'assemblée des dockers, le même jour, quatre délégués unitaires prennent la parole ils apportent 10.000 francs de la Fédération des Ports et Docks, 20.000 de la C.G.T.U. (1); ils veulent connaître la date à laquelle la Fédération confédérée déclenchera son mouvement pour le suivre.

(1) 60.000 francs avaient déjà été remis de la part des travailleurs des transports russes.

Huyghe et le délégué de la C. G. T. les remercièrent sincèrement de leur beau geste de solidarité.

Un ordre du jour rédigé par Mussier, envoyé spécial de l'*Humanité*, invitait les dockers à repousser toutes les propositions patronales. Si cet ordre du jour était présenté et voté c'était la rupture définitive et l'égrénement du mouvement le lundi suivant. J'en fis la remarque à Fargues et lui représentai tout ce qu'il y avait de dangereux dans cet ordre du jour que j'allais être obligé de combattre, le trouble qui allait en résulter au moment où les patrons allaient se réunir, où plus que jamais nous avions besoin d'être unis pour faciliter les pourparlers.

Loyalement, Fargues s'entremit et obtint de Mussier le retrait de son ordre du jour.

Tout le Comité, à part quatre communistes, fut indigné de l'ingérence intolérable du journaliste communiste dans la direction du mouvement.

L'après-midi, la réunion des contremaîtres est orageuse, les communistes y sont pris à partie.

Finalement, les contremaîtres décidèrent d'attendre l'issue de l'assemblée du samedi pour prendre une résolution définitive.

Ils ne cachent cependant pas leur intention de reprendre le travail le lundi si aucune solution n'est apportée au conflit.

A la réunion patronale qui se tient vers la même heure, le Comité de défense, par 20 voix contre 5, décide d'accorder à nouveau les conditions de travail et de salaires qu'il avait retirées à la suite du refus des dockers.

Le vendredi, un groupe de communistes bouscule les tables mises pour le pointage des cartes; malgré la décision du Comité ils exigent qu'une réunion ait lieu pour juger l'attitude des contremaîtres coupables d'avoir injurié les communistes. Aucune assemblée n'eut cependant lieu et l'indignation des communistes se calma.

L'*Humanité*, par la plume de son rédacteur spécial, appela les contremaîtres : traîtres, vendus, essayant de dresser les dockers contre eux; peine perdue.

La fin du lock-out.

Le vendredi matin, l'inspecteur divisionnaire vient chez Geus, où, devant la délégation réunie, il rend compte officiellement de la réponse patronale et des modifications apportées à la Convention de travail.

Il va de nouveau trouver les patrons et revient l'après-midi annoncer qu'il n'avait pu rien obtenir de plus que les propositions repoussées le 6 septembre par les ouvriers. Après son départ, Geus démontre tout ce qu'avait de critique la situation et le danger couru par l'organisation; en tant que secrétaire du Syndicat, il se prononce pour la reprise du travail, son point de vue est partagé par les autres délégués; seul, Jooren répond d'une façon évasive : « Moi, je ferai ce que vous voudrez. »

Le Comité de lock-out, mis au courant de la situation, se prononce pour la reprise du travail par 11 voix contre 4 et 2 abstentions.

A l'Assemblée du samedi 25 septembre, les communistes essayent bien de faire dévier le débat sur les contremaîtres, mais l'assemblée ne les suit pas.

La reprise du travail, mise aux voix à main levée, donne lieu à une confusion extrême. Plus de cinq cents dockers n'avaient pu pénétrer dans la salle.

Enfin un communiste du Comité, Ollivier, de-

mande lui-même le vote à bulletins secrets. L'Assemblée le réclamait à grands cris, mais le bureau constitué par des communistes faisait la sourde oreille.

Le scrutin est ouvert de suite et se termine à 16 heures. Il donne les résultats suivants :

Votants : 2.144.

Pour la reprise du travail	1.342
Contre	795
Bulletins égarés	4
Nuls	3

Aussitôt le résultat connu, les communistes, qui pendant trois mois et demi avaient terminé toutes les réunions au cri de « Vive l'unité syndicale ! » dont ils se posaient en farouches champions, donnent le démenti le plus cinglant à leur sentiment d'unité en déversant les injures les plus basses, les plus grossières, les plus ignobles sur les militants confédérés.

Oh ! hypocrisie du front unique, voilà bien de tes coups.

La convention de travail est signée le 27 septembre, le 28, le travail reprend sur le port; il n'y a guère qu'un millier de dockers embauchés pour le déchargement des vingt navires arrivés.

Après le comptage, les communistes tiennent une réunion où, au nom de l'unité, sans doute, ils renouvellent leurs injures et calomnies à l'égard des membres du Comité de lock-out.

Il est pénible de constater qu'avec un pareil état d'esprit, l'unité recule de plus en plus. Quand donc concevra-t-on que, pour la réaliser, il faut abandonner l'injure et la calomnie ?

La lutte de Dunkerque a servi tout le mouvement ouvrier.

La longue et acharnée résistance des dockers de Dunkerque a servi tout le mouvement ouvrier.

En premier lieu les dockers des autres ports ont vu s'ouvrir devant eux des perspectives d'amélioration. Ce fut d'abord Anvers qui vit porter son salaire d'abord à 40 francs, ensuite à 43 francs. Rouen, qui se débattait dans une situation misérable et a pu, grâce au conflit de Dunkerque, en trois mois faire augmenter de 6 francs par jour le salaire de 24 francs du début du lock-out.

Dans la région du Nord, la conquête du coefficient 7,13 servira de base aux revendications des travailleurs de toutes industries.

Partis en lutte avec un salaire journalier de 34 francs, les dockers sont rentrés au travail au tarif de 43 francs.

Pour les dockers aux pièces l'application du coefficient 7,13 constitue une notable augmentation.

Le point noir, c'est l'application des engins mécaniques dans les mêmes conditions que les autres ports. Le Syndicat avait, eu jusqu'à présent la puissance d'en limiter l'emploi; c'est tout ce qu'il pouvait faire. Il n'y a aucune défaite dans le fait de s'incliner devant le progrès et d'utiliser le machinisme perfectionné.

Ce ne sont pas les polémiques de presse, les injures, les calomnies qui ajoutent ou retirent à l'enseignement de ce grand conflit qui eut pu sérieusement servir la cause de l'unité ouvrière.

Les faits parlent d'eux-mêmes, les militants avertis sauront en dégager la leçon, fortifier les organisations ouvrières, reconstituer en dehors de toute influence politique l'unité syndicale pour opposer avec plus d'efficacité la solidarité ouvrière à toute offensive patronale.

EUGÈNE JACQUEMIN.

UN CONFLIT DE TENDANCES

dans le

Mouvement Unitaire Belge

Le 7 novembre, s'est tenue à Bruxelles, une Conférence nationale du Mouvement unitaire belge. Ce mouvement réunit les militants qui, depuis plus d'un an, éditent le bulletin l'*Unité*, « organe syndical de lutte de classe », bulletin qui a précédé l'édition, chez nous, d'un journal portant le même titre, édité par le « Groupe des Amis de l'Unité » de Châtellerault.

« Une bonne quarantaine de militants — dit *l'Unité* (belge) assistaient à la conférence, représentant tant les différentes régions, industries, que tendances d'opinions sur le mouvement ouvrier de ce pays.

« En tant que groupements, étaient représentés : Syndicat des Employés (Bruxelles), Syndicat du personnel enseignant (Bruxelles), Syndicat des travailleurs du Bois et Bâtiment (Bruxelles), Syndicat des travailleurs du Vêtement (Bruxelles). »

Le compte rendu mentionne :

1° Le vote d'une résolution de solidarité avec les travailleurs russes, pour le neuvième anniversaire de leur Révolution victorieuse.

2° Le vote d'une résolution de solidarité avec les mineurs anglais.

3° Le vote d'un ordre du jour « vouant au mépris des travailleurs honnêtes, ceux qui, tant en Belgique qu'au récent Congrès de l'Internationale des Transports, s'avilissent au point d'utiliser les moyens les plus malhonnêtes dans le but de discréditer Fimmen. »

4° La liquidation d'une « affaire » Geerts, militant du mouvement unitaire belge. Les chefs réformistes avaient dit de Geerts qu'il avait été exclu du Syndicat National des Cheminots et Postiers pour « conduite inconvenante ». Affirmation toute calomnieuse, mais que certains chefs du Parti communiste belge avaient reprise à leur compte. Par 21 voix contre 15, et 3 abstentions, il fut décidé « que tous les unitaires défendront énergiquement leurs camarades de lutte aussi longtemps et pour autant que ceux-ci méritent la confiance du mouvement unitaire, contre tous ceux qui les calomnient ou les attaquent malhonnêtement. »

5° La ratification unanime du travail effectué durant l'année écoulée.

Aussitôt après, la conférence a examiné ce que pourrait, ce que devrait être l'activité unitaire dans l'avenir.

Pour et contre l'organisation de fractions.

Voici comment *l'Unité* rend compte de la discussion qui se produisit sur ce point :

« Le mouvement unitaire doit-il se borner, organiquement, à répandre son organe et sa propagande verbale, avec, comme objectif central, l'unité syndicale lutte des classes, tout en s'abstenant de la création de groupements, de « fractions » dans les syndicats, au point de vue action revendicative journalière et de tendances syndicales.

« Ou bien y a-t-il lieu de charger le mouvement unitaire de la création de « fractions » dans les

syndicats et dans les usines, « fractions » qui auraient dans leurs attributions la discussion et définition d'attitudes déterminées sur les questions de vie syndicale intérieure, d'action revendicatrice journalière ou de tendances syndicales.

« Les camarades Everling et Kestemont sont partisans de la deuxième conception ci-dessus rappelée. Dans leur esprit, le mouvement unitaire doit devenir une large organisation, englobant même les syndicats de gauche ou d'opposition.

« Geerts, Grangier et Liebaers sont d'un avis diamétralement opposé... »

Finalement la conférence se trouva en présence de deux résolutions, l'une du camarade Cloosterman (Centre) devant laquelle le camarade Everling avait retiré celle qu'il avait défendue, l'autre des camarades Geerts, Grangier, Liebaers.

La résolution Cloosterman fut adoptée par la conférence à l'unanimité moins quatre voix et deux abstentions. Par elle, la conférence a chargé « la direction de l'*Unité* de se mettre en rapport avec tous les groupements syndicaux qui seraient prêts à soutenir l'action de l'unité... » telle que la résolution la définit.

Tandis que la résolution Geerts, Grangier, Liebaers — rejetée par la majorité de la conférence — stipulait : la conférence « déclare se désolidariser sans réserves de toute action tendant à la création dans les syndicats de groupements de tendances de partis politiques sous quelque étiquette que ce soit : « fractions », « oppositions organisées », etc., une telle action pouvant conduire à la destruction de l'unité syndicale ».

Pour et contre l'autonomie syndicale.

La résolution défendue par Geerts, Grangier, Liebaers affirmait d'autre part :

« Le principal obstacle à l'unité syndicale en ce pays réside dans l'influence néfaste exercée sur les organisations syndicales par les partis politiques dits de lutte des classes. *Paralyser*, sans faiblesse, et *de toute urgence*, l'influence *corruptrice* et *destructive* des politiciens qui se glissent dans les rangs syndicaux dans l'exclusif dessein d'y servir leurs intérêts de boutique électorale ou de lutte de tendance politique, *est un premier devoir des unitaires.*

« L'indispensable unité syndicale ne pourra se faire et refaire, *dans les conjonctures politiques présentes*, que dans la mesure même que les organisations syndicales se libéreront, D'UNE PART, de l'influence de la politique actuelle du Parti Ouvrier belge, celle-ci étant devenue un obstacle à la résurrection du mouvement syndical, sur lequel il exerce une action directe *démoralisante*, défaitiste et de *division syndicale*, par esprit de parti et de mandats politiques, et, D'AUTRE PART, de *l'intrusion* et de *l'action dissolvante* de *certains* membres du Parti communiste belge, qui, sous le couvert d'un révolutionnarisme *nec plus ultra*, et d'un « dévouement sans bornes » sont en réalité bornés au point, qu'en fait, toute cette oblique et fébrile activité ne vise au fond que l'intérêt de leur parti politique, *au profit* duquel ils veulent faire la conquête des organisations syndicales ».

Le compte rendu de l'*Unité* explique comme suit le rejet de cette résolution :

« Nonobstant que la résolution Geerts-Grangier-Liebaers fut rejetée à la presqu'unanimité, tous les camarades présents (sauf Everling) se déclarèrent d'accord avec le contenu et le long et clair commentaire de la résolution fait par Geerts.

« C'est la crainte de la voir publier, qui détermina, sans aucun doute, ce vote curieux. Des camarades craignaient que les adversaires de l'unité syndicale s'en servent comme arme contre les communistes; d'autres pensant que les travailleurs ne la comprendraient pas. D'autres camarades encore, ne pouvant comprendre que le mouvement unitaire se désolidarise ouvertement de la création de « fractions » de tendances politiques ou d' « opposition » dans les syndicats, telle qu'elle est formulée dans la résolution Geerts-Grangier-Liebaers, en rapport avec l'activité dans les syndicats de certains communistes. »

Cependant le compte rendu ajoute :

« Le vote de la résolution Cloosterman implique, sans équivoque, le rejet de la résolution Geerts-Grangier-Liebaers et, évidemment, rejette la conception de l'action unitaire qui s'y trouve clairement formulée.

« L'approbation unanime de l'activité durant l'exercice écoulé n'atténue en rien cette réalité, quoique la résolution est en suite et en harmonie complète avec l'action faite, dans le passé; celle-ci s'y trouve simplement définie sans la moindre hypocrisie.

« Les plus simples notions de conscience et d'honnêteté veulent qu'un ou des hommes, n'œuvrent ou ne dirigent qu'une action correspondant avec leurs convictions.

« C'est en observation même de ce principe que les camarades Geerts, Grangier et Liebaers ont mis leurs fonctions dans le mouvement unitaire à la disposition du Congrès. Le camarade Ernst (Anvers), membre du Comité, se déclarant d'accord avec la résolution rejetée, décline également son mandat. »

La Conférence désigna alors un nouveau Comité, et chargea de la rédaction du Bulletin, les camarades Everling et Kestemont.

L'*Unité*, en même temps que le compte rendu dont nous avons tenu à publier de larges extraits, publie une déclaration signée de Geerts, de Grangier, de Liebaers, de Stevens, d'Ernst (ces deux derniers d'Anvers), dans laquelle ces camarades remercient tous ceux qui les ont aidés dans la propagande pour l'unité. Ils ajoutent :

« A partir de ce jour, nous déclinons toute responsabilité eu égard du mouvement unitaire et de son action sous tout rapport. »

***

Le désaccord survenu à la Conférence du 7 novembre n'apparaît pas aussi important sur la question des « fractions » et « oppositions » que sur la nécessité pour le mouvement unitaire de devenir le lien organique — c'est-à-dire un embryon d'organisation centrale nouvelle — des syndicats de gauche ou d'opposition.

Cette conception, Geerts, Grangier et Liebaers la condamnaient formellement en disant, dans leur résolution : « Nationalement, le Congrès unitaire estime que, *dans les circonstances actuelles*, la Commission syndicale belge *peut* et *doit* devenir l'organisme au sein duquel *toutes* les organisations syndicales qui acceptent le principe de la lutte de classe, ont à se concentrer et à se lier organiquement », ce qui excluait toute idée de formation d'une

nouvelle centrale, sorte de C. G. T. U. belge, que les éléments communistes semblent vouloir.

Sur la question des « fractions » et « oppositions », il est bien naturel que les éléments sincèrement unitaires éprouvent de la méfiance à l'égard des communistes, devant les exemples déjà connus de véritable sabotage des syndicats auquel se livrent les « fractions » communistes dans un seul but de conquête. Cette méfiance doit-elle entraîner les militants unitaires belges à condamner toute organisation d'opposition à l'intérieur des syndicats ? L'organisation de l'opposition « lutte de classe » n'est-elle pas le meilleur moyen de lutter effectivement contre la résolution Mertens (exclusions) et de parvenir à faire prédominer l'esprit révolutionnaire sur l'esprit réformiste, étant entendu que cette organisation ne saurait réunir que des militants ?

Mais l'essentiel du conflit est qu'aujourd'hui, les partisans de l'autonomie syndicale se trouvent remplacés à la tête du mouvement unitaire belge par les éléments du Parti communiste, qui ont repoussé l'affirmation d'indépendance absolue des syndicats contenue dans la résolution Geerts-Grangier-Liebaers. Le mouvement pour l'unité et pour le syndicalisme lutte de classe paraît, de ce fait, bien compromis en Belgique.

A L'UNION LOCALE DE SAINT-ÉTIENNE

Unitaires... en paroles

Au lendemain de la scission de 1921 — à tort ou à raison, peu importe aujourd'hui — seuls les Syndicats unitaires furent admis à « l'Union locale » de Saint-Etienne.

Non seulement les « Syndicats confédérés » ne purent y adhérer, mais leurs membres ne purent prétendre à aucun des avantages (bibliothèque, salle de réunion, etc.) exclusivement réservés aux camarades des syndicats unitaires. Certains même durent se réunir... chez le « bistrot » !

Une telle situation devait inévitablement amener des heurts, des dissentiments, des frictions. Nous n'insistons pas...

Le temps fit son œuvre cependant... Les nerfs se calmèrent et en juin 1923, animé d'un sincère désir d'unité, le Conseil d'administration de l'U. L. décida d'admettre tous les syndicats qui adhéraient à la B. D. T. avant la scission. Il fut convenu toutefois qu'un seul syndicat par corporation pourrait faire partie de l'U. L.

Cette restriction ne s'appliquait — si nos souvenirs sont exacts — qu'à de très rares syndicats, qui du reste ne sollicitèrent point leur adhésion.

Les jours passèrent...

Fin 1924, à la suite d'événements qu'il est préférable de ne point rappeler, une scission se produisit au sein de l'U. D. U. Certains syndicats quittèrent la C. G. T. U., d'autres se « coupèrent »; quelques minorités constituèrent de nouveaux groupements qui purent adhérer à l'U. L. à la condition toutefois que la place ne soit point déjà occupée par un syndicat de la même corporation. On pouvait regretter une telle situation mais la réalité se moque de nos regrets comme de nos désirs.

Fin 1925, l'U. L. groupait :

11 syndicats unitaires;
9 — confédérés;
13 — autonomes.

A la même date, nous comptions à Saint-Etienne :

3 syndicats unitaires;
7 — confédérés,

qui, statutairement ne pouvaient faire partie de l'U. L. à cause de la « restriction » votée en juin 1923.

Cette situation émut un certain nombre de militants.

Le C. A. de l'U. L. eut, un soir, à discuter de la demande d'adhésion du Syndicat confédéré de la Manufacture Nationale. Statutairement, cette demande était irrecevable car le Syndicat unitaire de la « Manu » faisait déjà partie de l'U. L.

Le délégué du Syndicat des Tramways proposa alors nettement de supprimer la « restriction » votée en juin 1923.

Après discussion, il fut décidé qu'une Commission — composée de 9 membres : 3 unitaires, 3 confédérés, 3 autonomes — étudierait cette proposition et que ses conclusions seraient portées à la connaissance de toutes les organisations adhérentes à l'U. L.

Au sein de cette Commission, autonomes et confédérés furent d'accord pour soutenir le point de vue du Syndicat des Tramways.

Il leur paraissait en effet inadmissible qu'un article discutable des statuts obligât des syndiqués — unitaires ou confédérés, peu importe — à rester, contre leur volonté, à la porte de la B. D. T.

Ils reconnaissaient volontiers que la suppression de cette condition restrictive d'adhésion présentait bien quelques inconvénients mais ils faisaient remarquer que ces inconvénients existaient déjà puisque l'U. L. groupait des Syndicats unitaires, confédérés, autonomes et que le seul fait que quelques corporations pourraient y être représentées par deux ou... trois syndicats (une seule corporation était dans ce dernier cas) ne saurait les aggraver sérieusement.

Du reste, soulignaient-ils non sans malice, ces inconvénients disparaîtraient en partie si tous les camarades étaient animés d'un esprit sincèrement unitaire.

Il fallait être aveugle et ne rien comprendre à la situation du moment pour affirmer comme le faisaient certains « unitaires » que le désir d'adhérer à l'U. L. pousserait les organisations d'un même métier à réaliser « l'unité » entre elles.

Il fallait être également aveugle pour ne point prévoir la « cassure » qui suivrait inévitablement le rejet de la proposition du Syndicat des Tramways.

Les Syndicats unitaires, les Syndicats confédérés surtout, parce que les plus touchés, ne pourraient en effet admettre que des organisations appartenant à leur fraction puissent être maintenues en dehors de notre B. D. T. d'unité. Tout naturellement, ils seraient conduits à constituer des U. L. distinctes. Déjà certains pontifes confédérés manœuvraient dans la coulisse... Allait-on leur donner le suprême atout pour vaincre la résistance des nombreux militants « lafayettistes » qui se refusaient à prendre la responsabilité de couper notre U. L. ?...

Bref, allait-on se refuser à réaliser ce « morceau d'unité », étant toutefois bien entendu que toutes les précautions seraient prises pour que l'U. L. ne puisse favoriser une tendance au détriment des autres ?

N'était-ce point là, tout au moins, la réalisation facile et immédiate de la conception du « front unique » dont on parle toujours ?

Ce fut en vain...

Les trois délégués unitaires soutinrent... sans conviction du reste, que le « statu quo » était bien préférable à la cause de l'unité !

La majorité des syndicats fut heureusement d'un avis contraire.

Ne pensez-vous pas que l'attitude des « unitaires » stéphanois méritait d'être connue ?... On peut la rapprocher de celle de leurs amis lyonnais qui, nous dit-on, défendent une opinion analogue à celle que nous avons fait prévaloir à Saint-Etienne.

Autre lieu, autre tactique. Comprenne qui pourra ! ! Nos farouches orthodoxes n'en continueront pas moins à clamer à tout propos et hors de propos, qu'ils sont les seuls partisans sincères de l'unité ouvrière ! — J. B.

APRÈS LA « DÉFAITE » DE L'OPPOSITION

LES
Problèmes de la Révolution russe

On aurait voulu, à l'occasion du neuvième anniversaire de l'Octobre glorieux, se reporter par la pensée aux premiers jours de la Révolution russe, revivre ces grandes journées où l'héroïsme des ouvriers et des paysans russes anéantit à jamais le hideux tsarisme et fit flotter sur le monde le drapeau rouge de la Révolution sociale. Partant de là, on apprécierait mieux, sans doute, les développements ultérieurs de la Révolution, on en comprendrait le sens, on en dégagerait les enseignements et, même si on devait s'arrêter sur une phase difficile, sur une période où la Révolution semble stagner, ne savoir sur quelle voie s'engager, eh bien, on le constaterait sans colère ni amertume, on comprendrait ce qui se passe, on rallierait les forces assoupies ou lasses, on pourrait préparer la nouvelle étape. En tout cas, on comprendrait et, comprenant, on n'aurait pas peur de regarder les faits en face.

Mais précisément la caractéristique de la période présente est qu'il apparaît que les dirigeants du Parti communiste russe ne veulent pas qu'on comprenne. Congrès, conférences, réunions du Comité central se succèdent et c'est toujours un peu plus d'obscurité qui s'ajoute. Même quand on a cru, ou voulu, voir une éclaircie, l'illusion ne dure qu'un instant. Au lendemain du 14e Congrès, après l'élimination de Zinoviev et par l'attention attirée sur le marasme syndical russe, on pouvait penser qu'une ère nouvelle allait commencer. Il n'en a rien été. Cette opération, qui eût pu être féconde, n'était au fond rien de plus qu'une vengeance de la bureaucratie dominante, frappant l'homme qui l'abandonnait après l'avoir servie. Bon gré mal gré, les chefs du P. C. R. nous maintiennent dans le bourbier où ils pataugent depuis 1923.

L'erreur du "Bloc d'opposition".

Après la 15e Conférence, la confusion est complète. Jusque-là on avait, avec l'opposition un point de repère, permettant de suivre tant bien que mal les événements. L'opposition avait peu ou pas de moyens de s'exprimer. Mais on savait que devant la routine bureaucratique de l'appareil elle maintenait la politique d'audace révolutionnaire qui ne craint pas d'aborder de front les difficultés, la confiance dans la masse du parti qui, sur tous les grands problèmes, doit exprimer librement sa volonté. Cette fois, c'est l'opposition elle-même, une opposition nouvelle, moins cohérente que l'ancienne, qui, par son attitude, accroît la confusion existante. Elle s'engage à fond, puis elle s'arrête brusquement et, selon la formule, « reconnaît ses erreurs ». Et l'affaire se termine par les exécutions prévues.

Pourquoi l'opposition s'est-elle ainsi comportée ? C'est ce qu'il faut tâcher d'expliquer, et c'est en fait la seule question. Car il paraît parfaitement vain de s'occuper de la 15e Conférence en soi. On sait très bien maintenant comment les choses se passent. Le compte rendu de ces assemblées pourrait être écrit d'avance. On connaît tous les trucs de Staline — qui furent aussi ceux de Zinoviev avant la rupture. La préparation est la partie la plus importante; elle est mécanisée comme le reste. Une sorte de dragon Fafner vomit des gaz asphyxiants, d'épaisses nuées, de la bave empoisonnée. Quand les adversaires sont hors de combat, on réunit le Congrès; il y a des simulacres de débats, avec des simulacres de critiques faites par des compères. Après quoi on approuve à l'unanimité une résolution passe-partout où il suffit de changer quelques noms pour qu'elle s'applique à tous les cas.

Essayons donc de discerner les raisons qui ont pu commander la tactique adoptée par l'opposition.

D'abord, comment un tel bloc d'opposition qui eût paru inconcevable il y a peu de temps encore a-t-il pu se former ? Ensuite, pourquoi l'opposition a-t-elle renoncé tout d'un coup à la lutte contre le centre dirigeant en même temps qu'elle confessait ses erreurs ?

Je n'ai là-dessus, pour ma part, aucune information particulière. J'en suis réduit comme chacun peut l'être à envisager des hypothèses et à choisir celle qui concorde le mieux avec ce qu'on sait des hommes et de la situation.

L'ancienne opposition, celle de 1923, eut lors du 14e Congrès une situation exceptionnelle. Ses adversaires les plus acharnés se divisaient et se déchiraient, la *troïka* se disloquait; seule, elle demeurait ferme sur une base solide. Elle reçut des avances des deux clans ennemis; elle les repoussa, disant qu'il ne s'agissait pas de combinaisons politiciennes destinées à pousser une équipe ou une autre, mais de conceptions qui s'opposaient et dont certaines venaient de faire une faillite éclatante (politique paysanne du centre dirigeant, avec l' « Enrichissez-vous » de Boukharine). Elle avait son programme et ne pouvait marcher qu'avec ceux qui s'y ralliaient sincèrement. La bataille se livra donc sans elle, mais quand Zinoviev eut été battu au Congrès, elle se prononça énergiquement contre les mesures habituelles de déportation qui suivirent. Par la suite, les votes des représentants des deux oppositions, l'ancienne et la nouvelle, se rencontrèrent à diverses reprises; on constata d'abord le fait avec des sourires un peu ironiques tant il paraissait extraordinaire, puis, comme le temps passait et qu'on approchait de la 15e Conférence, il apparut qu'on se trouvait désormais en présence d'un bloc d'opposition comprenant non seulement l'opposition dirigée par Trotsky et celle dirigée par Zinoviev mais encore l'opposition ouvrière qui, affaiblie lors de luttes antérieures, était restée plus ou moins dans l'expectative pendant les dernières discussions.

Ce bloc fut-il voulu ou se constitua-t-il par la force des choses ? Ces deux causes ont joué, sans doute, bien qu'il soit difficile de tracer exactement les parts respectives de l'une et de l'autre. Il y eut, dans les deux camps, des partisans de l'alliance et

on sait qu'au cours des luttes, les oppositions les plus diverses finissent toujours par se rencontrer, au moins sur certains points.

Ce qui est tout à fait sûr, c'est que ce fut une grosse faute et je ne puis comprendre que des hommes aussi rompus aux batailles de parti l'aient commise. L'opposition Zinoviev, ni même l'opposition ouvrière, ne pouvaient apporter aucune force à l'opposition de 1923; elles ne pouvaient que l'affaiblir et s'affaiblir elles-mêmes par le désarroi et la confusion ainsi jetés dans une situation déjà difficile. On le vit bien lorsque le bloc d'opposition décida de se lancer dans la mêlée. Les braillards expédiés du centre dans les cellules pour les terroriser, prévenir toute discussion sérieuse et empêcher l'expression sincère de la pensée ouvrière eurent, dans la conjonction des oppositions, un prétexte commode à cris et à vociférations, et ils en usèrent abondamment.

Pourquoi, après s'être engagé à fond le bloc oppositionnel a-t-il brusquement renoncé à la lutte et consenti à signer sa propre condamnation ? La réponse à cette question n'est écrite nulle part. Il faut la chercher.

Autant qu'on en puisse juger d'après les informations recueillies dans des journaux étrangers, les premières désignations de délégués à la Conférence inquiétèrent vivement Staline et ses amis. Parmi les délégués choisis, les uns étaient nettement favorables à l'opposition, d'autres étaient peu sûrs. Le centre dirigeant, qui voulait, selon la nouvelle coutume, une Conférence cent pour cent, riposta par une vigoureuse campagne d' « explication ». C'est-à-dire qu'il envoya partout des émissaires chargés de répéter ses propres décisions et surtout de faire comprendre que c'était cela qu'il fallait voter et pas autre chose. Menacée d'être bouclée à la Conférence, l'opposition décida d'intervenir. Elle ne voulait pas se laisser étrangler en silence. Elle engagea la lutte là où elle le pouvait encore, sur quelques points importants. Durant cette période des négociations s'engagèrent et se poursuivirent assez longtemps entre Staline et les chefs de l'opposition. On envisagea la possibilité sinon d'une réconciliation au moins d'un compromis qui aurait permis un rassemblement des forces du parti. Mais la façon dont la lutte se déroulait au dehors rendit vains ces pourparlers. L'appareil une fois déchaîné, ne pouvait plus être contenu. Il n'était plus possible de faire à l'opposition une part, si petite fût-elle. Il fallait exiger sa soumission sans réserves.

Dans tout autre pays que la Russie, on sait bien comment tout cela eût fini. Il y a une logique impérieuse qui veut que certains mots, certaines accusations déclenchent automatiquement certains actes. En Russie, il en va autrement. On salit ses adversaires, on les couvre de boue, tel qui était hier de la « vieille garde » à laquelle il ne fallait pas toucher, n'est plus qu'un soutien de la contre-révolution mondiale. Si, par surcroît on obtient que l'adversaire « reconnaisse ses erreurs », alors tout va bien, la Révolution est une fois de plus sauvée.

Injurié, diffamé, pourchassé, Trotsky avait, au cours des luttes antérieures, maintenu une attitude pleinement digne. Il s'inclinait devant les décisions du Parti mais ne cédait rien. Cette fois, où un groupe d'anciens adversaires l'a rejoint, l'opposition n'a plus la même tenue. Si le centre dirigeant sort de l'aventure diminué, de même que dans les débats antérieurs, l'opposition, elle aussi, est atteinte. On ne comprend pas son attitude et c'est ce qui la condamne. On cherche les raisons importantes qui ont motivé sa reculade.

Peut-être y en a-t-il de deux sortes. Malgré l'issue de la Conférence et le vote unanime, il est fort possible que la discussion ait fortement ébranlé le Parti et que la masse du Parti se soit dressée d'une façon menaçante contre l'appareil. L'opposition, qui veut le renforcement du Parti et non sa dislocation, aurait renoncé à pousser plus loin son attaque par crainte d'une rupture définitive, dangereuse pour la Révolution et allant à l'encontre de son but. D'autre part, lorsqu'on examine ces questions, il faut avoir toujours présent à l'esprit le fait qu'en Russie, un communiste exclu du Parti se trouve du coup privé de toute possibilité d'activité quelconque. C'est la mort politique.

Telles sont les raisons qui, je pense, ont pu commander l'attitude de l'opposition. Dans le cas de Chliapnikov et de Medvédiev, les plus maltraités diffamés grossièrement et contraints encore de reconnaître que ce sont eux qui ont tort, on ne peut trouver d'autre explication que la volonté de rester dans le Parti à tout prix. Plus tard, quand des hommes auront assez de loisirs, et posséderont les informations indispensables pour écrire l'histoire de cette période, on sera exactement fixé. D'ailleurs, si pénibles que soient ces discussions et si graves les conséquences qu'elles peuvent avoir, elles ne sont qu'un développement normal de la crise qui travaille la direction du Parti communiste russe depuis la mort de Lénine. La tâche de créer une direction collective, que la disparition de Lénine rendait urgente et nécessaire n'a jamais été abordée franchement et n'a pu, par suite, être accomplie. On va d'élimination en élimination. Hier, Trotsky et son groupe; aujourd'hui Zinoviev et son groupe. Qui demain ? Congrès et Conférences ne font plus que travail négatif. Les problèmes de la Révolution ne sont plus ni discutés ni étudiés; la masse du Parti est tenue brutalement à l'écart tandis qu'une direction murée dans son omnipotence commet les fautes les plus évitables, les déviations les plus certaines et ne nous offre que la maigre consolation de reconnaître qu'elle s'est trompée quand l'évidence crève les yeux.

Les véritables questions.

Ces problèmes de la Révolution, on les connaît bien maintenant car si on ne les examine plus pour eux-mêmes, on discute beaucoup autour d'eux. C'est d'abord la question centrale de la Nep. Instituée en 1921, elle s'étend maintenant sur une période déjà longue. Dans quelle direction entraîne-t-elle la Révolution russe ? En avant, vers le communisme ou l'embourbe-t-elle dans un néo-capitalisme grandissant ? Que se passe-t-il chez les paysans ? Où en est la différenciation certaine qui s'est opérée parmi eux ? La résurrection du *Koulak* est-elle un mythe ou une réalité ? Liée étroitement à la question de la paysannerie est celle de l'industrie. Dans quelle situation se trouve l'industrie d'Etat ? et surtout quel est le rythme de son développement comparé à celui de l'industrie privée ? Qu'en est-il exactement de la nouvelle bourgeoisie : rurale et citadine, que l'application de la Nep devait nécessairement faire surgir ? L'Etat soviétique la domine-t-il complètement ou, au contraire, bien que n'ayant pas de pouvoir politique, fait-elle déjà sentir sa pression sur lui ?

Quelle information possédons-nous sur toutes ces questions ? Une information fragmentaire, celle qu'on trouve dans les discours et écrits polémiques

des membres de la direction du Parti, lorsqu'il s'agit d'assommer un adversaire. C'est-à-dire la plus insuffisante et celle qui inspire le moins de confiance. La plate-forme et les ripostes de l'opposition sont étouffées. Si on fait état d'une statistique officielle, le centre dispose toujours d'une autre statistique officielle, infirmant les déductions qu'on avait tirées de la première. L'information que Rykov, spécialiste et saboteur émérite de l'industrie d'Etat, est chargé de communiquer aux délégués des sections de l'I. C. est tout juste une information pour « pionniers ».

En fait, seul un petit groupe d'hommes est équipé convenablement pour discuter utilement ces questions. Car, une fois les principes admis, il ne s'agit plus que de questions pratiques commandées par la connaissance précise de la situation. Prenons l'exemple de l'industrie d'Etat. Chacun veut qu'elle se développe le plus rapidement possible, et, par suite, lui accorder le maximum d'aide possible. Quel est ce maximum ? Qui a raison sur ce point ? La direction du Parti, qui veut donner moins; ou l'opposition qui veut donner plus ? Il est clair que nous n'en savons rien et que, sur ces questions pratiques, nous serions tout prêts à nous en remettre pleinement à la direction du Parti communiste russe, ainsi que nous l'avons fait pendans les premières années de la Révolution. Mais cette confiance ne peut exister que si l'on a la certitude que la direction du Parti groupe et sait utiliser toutes les forces et capacités du Parti et travaille sous le contrôle de la masse du Parti. Ce que nous avons sous les yeux, maintenant, est une chose toute différente. Nous ne voyons plus le Parti mais seulement son appareil et rien ne nous est épargné de la cuisine — ce qui n'est pas ce qu'un parti a de mieux à montrer. Bien plus, certaines des « erreurs » commises — et reconnues après coup — font naître une véritable inquiétude.

Cette inquiétude, il semblerait que les dirigeants du P. C. R. prennent plaisir à l'aggraver. On craint toujours de se laisser emporter trop loin par la critique. Dès qu'une lueur paraît, on la salue comme une ombre naissante. Mais on est tôt ramené dans la nuit toujours plus sombre. Pas de discussions ! « Le Parti ne veut pas discuter », affirme la *Pravda*, c'est-à-dire Boukharine. Or Boukharine, lui, ne s'est jamais gêné pour discuter, il a discuté contre Lénine, sans demander la permission à personne, et dans des moments autrement critiques qu'aujourd'hui. Il a discuté en 1918, à l'occasion de Brest-Litovsk; il a discuté en 1920, sur la réorganisation des syndicats. Maintenant qu'il s'est intronisé grand bolchévisateur aux côtés de Staline après avoir secondé Zinoviev au 5e Congrès de l'I. C., il crie : « Silence dans les rangs ! Nous avons décidé : approuvez ! » Mais si jamais la discussion a été nécessaire, c'est aujourd'hui. Avec Lénine, les travailleurs avaient des garanties que ne peut leur donner une direction qui se déchire sans cesse et sans cesse s'affaiblit, une direction qui, sur la question fondamentale, ne s'est pas seulement trompée mais a nettement aiguillé la Révolution russe sur la voie qui tourne le dos au communisme. Et c'est Boukharine, l'auteur principal de cette déviation, devenu le Boukharine-Guizot de l' « Enrichissez-vous ! » révolutionnaire, flanqué de ses professeurs rouges qui, en le singeant, compromettaient danvantage encore le communisme, qui écrit : « Le Parti ne veut pas discuter ! » Ce qui est sûr, c'est que Boukharine ne veut pas qu'on discute.

Naturellement, il ne s'agit pas de bavardages. Ce qu'il faut, c'est faire l'inventaire de la Nep, un inventaire honnête, non pour démontrer que son contradicteur est un agent de la contre-révolution mais pour voir où on en est après cinq années d'application d'une politique dont chacun sait qu'en recréant une nouvelle bourgeoisie, en lui faisant une part, elle présentait des dangers. On n'ose pas dresser ce bilan. On trouve plus commode d'écrire, et de penser, que « la Nep c'est le socialisme », de se laisser mener par les événements, de suivre la ligne de moindre résistance. Qui critique et s'inquiète est aussitôt taxé de pessimisme et sur lui on lance tous les valets de plume. Le ton de la polémique a été tel cette fois qu'on n'oserait pas mettre sous les yeux des ouvriers d'Europe ce que la *Pravda* n'a pas craint d'imprimer : Le chef-d'œuvre du genre a été un « poème » de Demian Biédny, le Botrel de la Révolution. On ne l'a pas vu dans l'*Humanité* mais le *Temps* qui n'était pas tenu à une aussi humiliante pudeur s'est hâté d'en régaler ses lecteurs qui trouvent ainsi chez les communistes eux-mêmes des raisons de mépriser les communistes.

"Le socialisme dans un seul pays".

Au milieu de cette décadence trop visible de la direction du P. C. R., on nous sert de grands discours à propos de cette formule. L'opposition n'y croit pas, mais Staline et ses amis, qui ne sont pas des pessimistes, vont lui montrer comment on réalise le socialisme dans un seul pays. Au temps du communisme de guerre, quand l'ancienne bourgeoisie russe était complètement écrasée, qu'il ne pouvait s'en former de nouvelle, que la Révolution russe était libre de toute attache avec la bourgeoisie d'Europe et d'Amérique, c'était, pour tous les communistes, une vérité évidente que la Russie soviétique, si elle devait rester isolée au milieu d'un monde capitaliste, serait finalement vaincue. Or, il existe maintenant, dans l'Etat soviétique, une nouvelle bourgeoisie; on en peut contester seulement l'importance mais non l'existence; l'U. R. S. S. a accordé des concessions, sur son propre territoire, au capital étranger; elle a des missions commerciales presque partout; sa diplomatie est très active, d'une activité qui ressemble parfois un peu trop à celle du tsarisme; elle n'hésite pas à traiter avec Hindenburg; ni à faire l'éloge de Mussolini. ni à proclamer son amitié avec la Turquie de Kemal pacha où le communisme est hors la loi; et on voudrait nous faire croire que, dans de telles conditions, la Russie est capable, qu'elle est même en train de réaliser le socialisme sur son territoire. C'est toujours la même méthode de polémique stupide : on veut dissimuler la réalité sous la phrase révolutionnaire.

Si une discussion est parfaitement vaine, c'est celle-là. C'est un sujet sur lequel tous les communistes devraient se trouver d'accord. Du jour où il est apparu certain que la Russie soviétique resterait seule pour un assez long temps, la question de son existence et de son développement s'est posée d'une façon nouvelle. Lénine a imaginé alors la Nep et la politique des concessions que le Parti a ratifiées. Dans ce cadre nouveau, la lutte change de forme, mais des réalisations socialistes restent possibles. Et si à un moment donné, elles devenaient assez importantes, on peut être sûr que le prolétariat d'occident, rendu de ce fait confiant en la puissance créatrice de la classe ouvrière et conscient de sa propre force, se libérerait du joug de la bourgeoisie. Bien avant d'avoir atteint le

communisme intégral, la Russie soviétique serait rejointe par d'autres Etats soviétiques et la bataille décisive ne tarderait pas à se livrer entre le prolétariat et la bourgeoisie pour la domination de l'Europe entière. Mais la condition première d'un tel développement c'est qu'il y ait, en Russie des réalisations socialistes, visibles ailleurs que dans les rapports des touristes qu'il est de mode à présent de promener de Léningrad à Tiflis. Pour l'instant, ce que les dirigeants du P. C. R. offrent aux ouvriers est plutôt déprimant qu'encourageant, peu de nature à ranimer l'élan révolutionnaire.

Le Parti communiste russe et le mouvement ouvrier international.

Si l'on peut hésiter à se prononcer sur les problèmes particuliers à la Révolution russe et, par suite, à approuver ou condamner l'attitude de la présente direction du P. C. R., il y a, par contre, un domaine où nous sommes tout à fait en mesure de l'apprécier. Le P. C. R. a toujours occupé, au sein de l'I. C., une place prépondérante et il y a toujours disposé d'une influence dominante. C'était pleinement justifié et, pour une assez longue période, le mouvement ouvrier de tous les pays en a grandement bénéficié. Le P. C. R. a défendu l'unité syndicale, le maintien des ouvriers révolutionnaires dans les vieux syndicats réformistes, conjurant ainsi une débandade syndicale menaçante; il a lancé le mot d'ordre du front unique, pour permettre le rassemblement des forces ouvrières devant une bourgeoisie reprenant confiance en son avenir; il a combattu violemment le putschisme qui ne pouvait que lancer les ouvriers contre un mur où leurs efforts se brisaient.

Ceci c'est le passé; c'est le travail du P. C. R. dans l'I. C. au temps de Lénine. A l'actif de ses successeurs, nous ne voyons rien à inscrire. Oh ! ils ont répété plus que jamais : « front unique ». C'étaient les mots, mais leurs actes étaient le sabotage du front unique. Ils chargèrent de l'appliquer ceux qui l'avaient toujours ouvertement combattu (les Ruth Fischer et les Maslow) ou ceux qui l'avaient compromis par leur sottise : les bolchéviks de « la volaille à plumer ». Ils ressuscitèrent le putschisme (dont l'élimination de Zinoviev ne nous a même pas délivrés). Ils n'ont rien su tirer ni de la gauche d'Amsterdam, ni du comité anglo-russe, témoignant par là d'une ignorance dangereuse du mouvement ouvrier d'occident. La discussion autour du comité anglo-russe c'est une discussion devant un cadavre. Cela est maintenant si évident que les dirigeants du P. C. R. songent à remplacer ce comité anéanti de leur fait, par un « comité de mineurs révolutionnaires » qui, loin d'être un puissant instrument d'unité comme aurait pu l'être le comité anglo-russe, sera très susceptible de devenir un instrument de scission.

Les déclarations récentes de Kousinen à l'Exécutif élargi de l'I. C. ne sont pas faites pour nous rassurer. Kousinen est un Finlandais prudent, timoré, que Zinoviev avait mis au secrétariat de l'I. C. pour être sûr que jamais aucune initiative ne serait prise en son absence. Il seconde aujourd'hui Boukharine et on peut être sûr que lorsqu'il parle il exprime toujours la pensée des dirigeants du P. C. R. Examinant la situation des divers partis communistes, il a déclaré ceci : « Le Parti communiste anglais a atteint des succès considérables particulièrement dans la grève des mineurs. » D'où il faut conclure que les ouvriers et le Parti communiste sont des choses bien distinctes. Quand les ouvriers sont battus, le Parti communiste peut atteindre, lui, des succès considérables. Les mineurs britanniques sont contraints d'abandonner la journée de sept heures, de subir des réductions de salaires, d'accepter des accords régionaux; leur fédération est affaiblie, menacée de désagrégation; leur défaite atteint tous les autres ouvriers britanniques et même ceux des autres pays; la bourgeoisie triomphe avec insolence. Il paraît, d'après Kousinen, qu'il y a un autre vainqueur, le Parti communiste britannique, lequel a remporté des succès considérables. Il a gagné cinq mille membres. Peu importe l'issue des batailles ouvrières pourvu que le Parti communiste augmente son effectif. Le Parti avant tout : c'est la devise de l'Internationale communiste.

La bourgeoisie et la Révolution russe.

J'ai entendu souvent des communistes russes dire : « Dans nos négociations avec les bourgeois du dehors, nous l'emportons toujours parce que nous les connaissons tandis qu'eux ne peuvent nous comprendre. »

Cela a été vrai longtemps. Ce n'est plus vrai aujourd'hui. Les dirigeants du P. C. R. ont si bien et complètement démonté leur appareil devant la galerie, révélé tous leurs trucs, mis à nu toutes leurs manœuvres, que les bourgeois comprennent très bien maintenant. Ceux-ci sont en outre entrés en contact avec les représentants des trusts d'Etat, les agents des missions commerciales et ils ont trop souvent constaté qu'il était facile de s'entendre avec eux. Leurs idées sur le bolchévisme et les bolchéviks s'en sont trouvées modifiées. Ils se sont mis à parler avec sympathie de l'évolution du bolchévisme. Enfin, leurs journaux les informent maintenant avec intelligence des choses de Russie. Les lecteurs du *Temps* et du *Times* ont pu suivre la dernière discussion bien mieux que les ouvriers qui lisent les journaux communistes. Certainement, si la bourgeoisie pouvait remplacer le régime soviétique par un gouvernement solide, elle n'hésiterait pas un instant à le faire. Mais elle a appris à connaître la limite de ses possibilités. Elle sait très bien qu'il n'existe pas, actuellement, derrière les bolchéviks, de forces capables de maintenir un gouvernement stable. Après les bolchéviks il n'y aurait que désordre et chaos. Sauf quelques conservateurs britanniques enragés personne ne songe plus, dans la bourgeoisie, à une rupture brutale avec la Russie soviétique. Staline et ses partisans n'ont pas manqué, cette fois encore, de dire que la bourgeoisie internationale était derrière l'opposition. C'est le contraire qui est vrai. Le *Temps*, entre autres, s'est montré très stalinien. Au lendemain du 14e Congrès, il écrivait : « Là où il n'y avait jusqu'ici qu'une domination brutale au nom de principes inflexibles, qu'il n'était pas permis de discuter, il y aura désormais une action soutenue des grandes influences, une réaction constante des différents éléments de la vie nationale. *C'est un progrès, incontestablement*, et ce progrès, tel qu'il se trouve réalisé par l'approbation sans réserve donnée par la grande majorité du Congrès du Parti communiste russe à la politique intérieure et extérieure du comité central, donne au gouvernement de Moscou plus de latitude pour agir dans le domaine national et le domaine international. »

Même note, plus stalinienne encore, dans un journal conservateur anglais, l'*Observer*, dont un envoyé spécial en Russie terminait son enquête en ces termes : « Quel est le but de Staline ? Une

bonne administration. C'est un politicien pratique, capable d'adapter ses vues théoriques aux faits. Il reconnaît le besoin de l'aide étrangère, de la stricte organisation du travail. Homme du Sud lui-même, il sait que le paysan décidera à la longue du destin de la Russie. Cet homme n'est pas un songe-creux idéaliste. C'est un politicien prudent et sagace. Il doit tenir ses promesses et il ne peut les tenir qu'en restaurant la prospérité de la Russie. » Le directeur du journal, Garvin, enregistre de son côté, avec satisfaction, le « succès de Staline ». Il écrit : « Staline et ses associés sont maintenant en mesure de pousser leur extension de la Nep. La dictature d'un prolétariat urbain sera mitigée par des mesures destinées à donner au paysan producteur sa juste part dans l'économie intérieure d'un pays dont la population est, pour une énorme part, paysanne. C'est là une nouvelle borne dans l'évolution inévitable du communisme. »

Enfin voici un texte d'ordre plus général et qui doit retenir notre attention. Il est de M. Wickham Steed, ancien directeur du *Times*, directeur de la *Review of Reviews* : « Notre propre désir est que Mussolini et le fascisme puissent durer jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur conclusion logique et inévitable, de sorte que, dans tous les pays, les amateurs impatients de solutions faciles puissent être guéris de la manie qui consiste à croire que la force est un remède pour toute maladie politique. Pour la même raison, nous regretterions de voir le système bolchéviste de Russie renversé par quelque soulèvement violent. Là aussi, la main dirigeante du temps fera son œuvre si le temps nécessaire lui est accordé; et les masses « prolétariennes » des autres pays pourront être guéries de quelques-unes des illusions qu'elles entretiennent actuellement. »

Voilà un porte-parole de la bourgeoisie qui ne redoute pas de voir le socialisme réalisé dans un seul pays; il ne craint qu'une chose, c'est qu'on ne laisse pas à la Russie soviétique le temps de s'user elle-même et à fond.

Mais, dira-t-on, si cette usure lente et continue de la Révolution russe était si évidente, les ouvriers russes ne laisseraient pas faire, ils réagiraient, ils défendraient leur Révolution.

Les ouvriers russes ont tenté de parler : on ne les y a pas encouragés. Nous avons pu lire ces jours-ci de nombreuses statistiques officielles accompagnées de toutes sortes de pourcentages. Mais nous n'avons vu nulle part le pourcentage d'ouvriers déportés, chassés de leurs usines, réduits au chômage, parce qu'ils s'étaient permis d'exprimer des opinions qui n'étaient pas celles de la direction du Parti. De plus après leur grand effort, ils sont en proie à une certaine lassitude. Les premières années de la Révolution ont été dures; la vie matérielle est aujourd'hui moins pénible, d'où une tendance à laisser faire. Ils n'échappent pas non plus aux effets néfastes de l'enveloppement capitaliste. C'est l'Etat soviétique d'abord qui, pour combler le déficit de son budget, a rétabli le monopole de l'alcool. Puis d'autres résurrections tsaristes ou capitalistes ont surgi. Le « banditisme » n'a pas été inventé par les adversaires de Staline. C'est la *Pravda*, et avec elle toute la presse soviétique, qui l'a signalé, montrant par la place qu'elle lui consacrait que ce mal avait déjà fait de grands ravages. L'antisémitisme renaissant n'est pas non plus une imagination. C'est également dans les journaux soviétiques qu'on trouve des appels invitant les ouvriers à « ne pas remplacer la lutte de classe par une guerre religieuse ou nationale ». C'est Iaroslavski, un des hommes de confiance du centre, qui est contraint d'écrire : « Que chaque ouvrier, que chaque paysan honnête réfléchisse profondément. Il devra reconnaître qu'être antisémite c'est s'avilir et se faire du tort. »

Que prouve tout cela sinon que l'emprise capitaliste se manifeste maintenant dans tous les domaines de la vie soviétique, qu'elle a pris une importance telle que des discours sur « le socialisme dans un seul pays » ne suffiront pas à l'enrayer. Il ne s'agit pas de s'affoler devant elle mais de grouper toutes les forces révolutionnaires pour la dominer. La direction de Staline et de ses amis nous inquiète parce qu'elle disperse au lieu de rassembler, parce qu'elle supprime la discussion, éloigne les congrès, bâillonne les ouvriers russes. Elle aura toujours des thuriféraires qui ne manqueront jamais de l'aider à se tromper. Nous croyons nos critiques plus utiles; ce sont des critiques d'amis fidèles de la Révolution russe.

A. Rosmer.

UNE LETTRE D'EASTMAN

Nous avons reçu de Max Eastman la lettre suivante, que nous publions bien volontiers :

Cher Camarade,

Pouvez-vous m'accorder les quelques lignes nécessaires pour me permettre de dire à mes amis politiques de France que je n'ai pas reçu un sou pour l'article publié par le New York Herald *et d'autres journaux, dans lequel je reproduis le texte du « testament » de Lénine ?*

Depuis trois années, l'opposition marxiste au bureaucratisme qui domine actuellement l'Internationale — opposition qui se compte par dizaines de mille et comprend quelques-unes des têtes les plus solides du mouvement — n'a aucune possibilité d'exprimer ses vues dans la Pravda, *la* Rote Fahne, *l'*Humanité, *le* Workers' Weekly, *le* Daily Worker, *ou tout autre organe communiste. En même temps, tous ces journaux ne cessent de dénoncer et d'attaquer cette opposition sans retenue comme sans le moindre scrupule.*

Quand cet état de choses aura cessé, nous n'aurons plus besoin de recourir — exceptionnellement et en cas d'absolue nécessité — aux colonnes de la presse capitaliste pour soumettre les faits essentiels à ceux qui ont le droit de les connaître, les ouvriers.

Avec mes salutations communistes.

Max Eastman.

16 *novembre* 1926.

Le Collier de Perles

Les techniciens, les écrivains, les artistes, les auteurs sont déjà syndiqués. Les uns sont en dehors de la C. G. T., mais d'autres en font partie. Tous peuvent donc y venir, et c'est à la 3e qu'il faut qu'ils viennent.

Pierre Besnard (*Voix du Travail*, 15 nov.)

⁂

Le Bureau politique considérant le camarade Rappoport comme qualifié pour expliquer la doctrine marxiste dans l'*Humanité*, celui-ci reprendra à partir de samedi sa rubrique la DOCTRINE ET L'HISTOIRE.

(*Humanité*, 16 novembre.)

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME

CONTRE LE SYNDICALISME DE SECTE

Oui, les Statuts de la C. G. T. U. ont été falsifiés

— Les statuts de la C. G. T. U. ? Ah ! encore une question de tendance !

— Pas le moins du monde. Il s'agit uniquement de savoir si le bureau et la Commission exécutive de la C. G. T. U. ont le droit de modifier, dans l'intervalle des Congrès, les statuts confédéraux.

— Pourtant la question n'a-t-elle pas été soulevée par ces obstinés minoritaires de l'Enseignement ?

— Thomas, Ballereau, Cornec, tous les camarades de la minorité de l'Enseignement se seraient — j'en suis sûr — comportés absolument de la même façon si ils avaient eu à reprocher la même faute à des fonctionnaires syndicaux de leur tendance.

— Mais c'est cette faute qui reste à prouver ! La formule de la dictature du prolétariat a été inscrite de la façon la plus régulière dans nos statuts. Monmousseau vient d'en donner l'assurance.

— Nous allons voir ce qu'elle vaut, cette assurance de Monmousseau. Est-elle plus sérieuse que celle de Grenoble où Monmousseau jurait ses grands dieux que la formule de la dictature du prolétariat se trouvait dans les statuts adoptés à Saint-Etienne ?

Tels qu'ils ont été adoptés par les Syndicats au Congrès constitutif de Saint-Etienne (juin 1922), les statuts de la C. G. T. U. sont insérés dans le compte rendu sténographique de ce Congrès, à la page 481, et, en tête, sous la dénomination « *son but* » se trouvent les trois paragraphes suivants :

« *La Confédération Générale du Travail Unitaire a pour but :*

« *De grouper sur le terrain purement économique tous les salariés pour la défense de leurs intérêts matériels et moraux;*

« *De poursuivre, par la lutte de classe, la libération des travailleurs qui ne sera réalisée que par la transformation totale de la société actuelle. Elle précise que cette transformation ne s'accomplira que par la suppression du patronat et l'abolition du salariat.* »

Le numéro 20 de la *Vie Syndicale*, bulletin officiel de la C. G. T. U. (octobre, novembre, décembre 1925) renferme sous le titre : « STATUTS ADOPTÉS PAR LE CONGRÈS CONSTITUTIF DE SAINT-ETIENNE (JUIN 1922) ET MODIFIÉS PAR LE CONGRÈS DE PARIS (AOUT 1925), un texte différent que voici :

« *La Confédération Générale du Travail Unitaire a pour but :*

« *De grouper, sur le terrain* spécifiquement *économique, tous les salariés pour la défense de leurs intérêts matériels et moraux;*

« *De poursuivre, par la lutte de classe, la libération des travailleurs qui ne sera réalisée que par la transformation totale de la société actuelle. Elle précise que cette transformation ne s'accomplira que par la suppression du patronat, l'abolition du salariat,* et la dictature du prolétariat.

« *Pour atteindre ce but, la C. G. T. U. est adhérente à l'Internationale Syndicale Rouge (I. S. R.) dont le siège est à Moscou.* »

Les questions du Finistère et le Congrès de Bourges.

Contrairement à l'assurance donnée par Monmousseau à Grenoble, le texte des statuts de la C. G. T. U. a donc bien été modifié depuis Saint-Etienne.

— Quand ? Comment ? Par qui ?

— C'est là, justement ce qu'a demandé le Syndicat de l'Enseignement du Finistère, en posant deux questions précises au bureau confédéral :

1° A quelle date la formule ci-dessus (dictature du prolétariat) a-t-elle été introduite dans les statuts ?

2° Par qui cette addition a-t-elle été faite ?

Par la plume de Monmousseau, le bureau confédéral répond, dans l'*Ecole Emancipée* du 7 novembre que... il y a deux façons de répondre : 1° en se plaçant au point de vue des décisions de Congrès; 2° du point de vue rédactionnel.

Suis-je aveuglé par l'esprit de tendance? J'avoue ne pas saisir la distinction, ne pas comprendre qu'elle puisse être faite. L'article 29 des statuts confédéraux stipule que « les statuts ne peuvent être modifiés que par un Congrès ». Toute modification « rédactionnelle » doit être faite par un Congrès. Impossible de distinguer la « rédaction » de la « décision ».

« Du point de vue des décisions de Congrès », l'introduction de la formule de la dictature du prolétariat aurait été faite par le Congrès de Bourges. Monmousseau prétend qu'en ratifiant l'adhésion à l'I. S. R., le Congrès de Bourges a décidé cette introduction dans les statuts confédéraux du seul fait que la formule de la dictature du prolétariat figure parmi les conditions d'adhésions à l'I. S. R. reproduites dans le rapport moral voté à Bourges.

A Bourges même, cela n'a jamais été dit par Monmousseau et ses collègues.

Aujourd'hui, l'explication peut paraître ingénieuse, mais elle n'est pas du tout convaincante.

D'abord, même si à Bourges, le bureau confédéral croyait nécessaire d'adapter les statuts de la C. G. T. U. à ceux de l'I. S. R., il aurait fallu : 1° que les Syndicats fussent saisis, conformément à l'article 29, trois mois à l'avance, des propositions de modifications; 2° que le Congrès en discutât et en décidât.

Le compte rendu sténographique est, heureusement, là pour établir qu'à aucun moment à Bourges il n'en fut question.

Il est exact que la ratification de l'adhésion à l'I. S. R. a été votée.

Mais trois observations s'imposent :

Les statuts de l'I. S. R. — publiés dans le compte rendu sténographique de Bourges, pages 6 à 11 — mentionnent exactement *sept* conditions d'adhésion; les buts de l'I. S. R. y sont précisés en *six* paragraphes. En vertu même de l'explication de Monmousseau, ces sept conditions et ces six buts auraient dû être fidèlement reproduits dans les statuts de la C. G. T. U.; pourquoi y a-t-on introduit seulement la dictature du prolétariat ?

Mais depuis quand est-il de règle qu'une organisation syndicale qui adhère à l'organisation placée au-dessus d'elle dans la hiérarchie syndicale doive

mettre ses propres statuts en conformité absolue avec ceux de l'organisation à laquelle elle donne son adhésion ? L'I. S. R. est pour les centrales nationales ce que la C. G. T. U. est pour les Syndicats, auxquels on ne demande point de mettre dans leurs statuts tout ce que contiennent les statuts confédéraux.

Enfin la signification des décisions de Saint-Etienne et de Bourges était que l'I. S. R. devait accepter dans son sein la C. G. T. U. telle qu'elle, avec son esprit spécial, ses statuts et ses méthodes à elle. C'est même la C. G. T. U. qui, à l'époque demandait à l'I. S. R. de modifier ses statuts pour pouvoir adhérer. Elle était par conséquent bien loin de penser à modifier ses propres statuts.

Le Congrès de Paris et les Unions régionales.

— Si ce n'est pas à Bourges, alors c'est à Paris en août 1925 que la décision a été prise, et Monmousseau ne commet qu'une erreur de date.

— Prenons le compte rendu sténographique de Paris. La discussion et le vote des modifications aux statuts proposées par la Commission exécutive y tiennent 72 pages. Dès le début de la discussion, Raynaud, rapporteur, déclara :

« *Pour le bon ordre des débats, il faut, je crois, scinder le rapport en deux parties : 1° la question de la représentation des Syndicats aux Congrès confédéraux; 2° l'élection des membres du bureau confédéral.* » (Compte rendu sténographique, p. 236.)

Relisons la discussion. De fait, pas plus que dans les propositions rapportées par Raynaud, nous n'y trouvons mention de la nécessité d'introduire la formule de la dictature du prolétariat dans les statuts confédéraux.

Mais Monmousseau dit : « Le Congrès de Paris 1925 a abordé la question de la réorganisation de la C. G. T. U. sur la base des Unions régionales, et il a chargé une Commission d'élaborer un projet de statuts-types des Unions régionales... »

C'est exact, sauf qu'il n'y a pas eu nomination d'une Commission, mais mandat donné à la C. E. d'en faire fonctionner une.

Monmousseau poursuit : « *...et aussi de procéder à la modification rédactionnelle des statuts confédéraux.* »

Les modifications aux statuts sont une chose. La réorganisation confédérale en est une autre. Quand cette dernière question fut abordée par le Congrès la première était résolue. Et à aucun moment, pas plus lors de la discussion de la réorganisation, que lors de la discussion (précédente) des modifications aux statuts il n'a été désigné de Commission avec le mandat précis de procéder à la « modification rédactionnelle des statuts confédéraux ». Le Congrès, c'est vrai, a adopté le principe du contre-projet Revol sur la réorganisation, mais il n'est en aucune façon revenu, à ce moment-là, sur la question des modifications aux statuts et n'a pas donné ce mandat à la Commission que la C. E. devait prendre dans son sein pour étudier l'application du contre-projet Revol. Dudilieux ne pourrait démentir cette affirmation.

Quand Monmousseau affirme que le Congrès a chargé une Commission de procéder à la modification rédactionnelle des statuts confédéraux, il invente une décision de Congrès pour les besoins de sa défense; il imagine cette décision de toutes pièces.

Monmousseau dit que cette Commission — la « Commission des statuts », ose-t-il dire — présidée par Dudilieux, a introduit la formule de la dictature du prolétariat « dans le projet de modifications aux statuts »(? ? ?) en *février* 1926. En deux lignes, notre secrétaire confédéral se contredit ! Il parle d'un *projet* de modification aux statuts. Or, il prétend répondre sur une *modification* des statuts. S'il n'y a que projet, il n'y a pas encore modification. Il y a eu modification, donc il ne peut plus être question de projet.

Monmousseau se donne à lui-même un démenti en disant que celà s'est passé en février 1926. Nous avons vu plus haut que le texte incriminé a été publié dans la *Vie Syndicale* sous le titre : « Statuts adoptés par le Congrès constitutif de Saint-Etienne (juin 1922) et modifiés par le Congrès de Paris (août 1925). » Il n'est nullement question de février 1926.

Le compte rendu de la Commission exécutive du 19 février 1926, publié dans la *Vie Syndicale* de janvier-février-mars 1926 (page 66) mentionne en effet :

« *Les modifications à apporter aux statuts de la C. G. T. U. conformément aux décisions du Congrès et du dernier C. C. N. sont sanctionnées par la C. E. Les statuts révisés seront publiés avec le règlement spécial du* viaticum *annexé.* »

Premier point : il n'est plus question de Commission spéciale; c'est donc la Commission exécutive de la C. G. T. U. qui a « introduit ». L'histoire de Commission inventée par Monmousseau ne tient plus. Deuxième point : nous avons vu qu'il n'existe aucune décision du Congrès de Paris pour une « modification rédactionnelle » autre que celles qu'il a réalisées lui-même. Troisième point : le Congrès de Paris n'avait pas besoin de donner aucun mandat à aucune commission pour modifier les statuts confédéraux, puisqu'il avait modifié lui-même ce qu'il croyait nécessaire de modifier. Quatrième point : le C. C. N. de janvier 1926 (voir compte rendu analytique publié dans la *Vie Syndicale* de janvier-février-mars 1926) ne s'est nullement occupé de « modifications rédactionnelles » que du reste on ne lui demandait pas.

Reste donc l'argument suivant lequel la formule de la dictature du prolétariat, du fait qu'elle est incluse dans le projet de statuts-types pour les Unions régionales, et que les Congrès des Unions Régionales ont tous accepté ce projet, se trouve admise par tous les syndicats composant la C. G. T. U.

Les statuts des Unions régionales sont une chose. Ceux de la C. G. T. U. en sont une autre. Les Congrès des Unions régionales étaient libres d'introduire dans leurs statuts telle ou telle formule, telle ou telle disposition, c'est bien entendu, mais le même droit n'appartient, en ce qui concerne les statuts confédéraux, qu'à un Congrès confédéral suivant les stipulations mêmes de l'article 29 de nos statuts. Il se peut que dans leur majorité les syndicats soient partisans d'inclure la formule de la dictature du prolétariat dans les statuts de la C. G. T. U., *mais ils ne l'ont pas dit*, et ne pourront le dire que dans un Congrès confédéral, si la question leur est à l'avance soumise.

Quatre réponses fausses.

Que reste-t-il des réponses successives de Monmousseau ? — car sa réponse de l'*Ecole Emancipée* n'est qu'une succession d'explications différentes.

Premièrement, Monmousseau avait affirmé que la formule de la dictature du prolétariat se trouvait dans les statuts de Saint-Etienne (juin 1922).

C'était faux.

Deuxièmement, Monmousseau affirme que c'est

le Congrès de Bourges qui a décidé l'introduction de la « dictature du prolétariat » dans les statuts confédéraux.

C'est faux.

Troisièmement, Monmousseau affirme que le Congrès de Paris a chargé une Commission d'introduire cette formule.

C'est faux.

Quatrièmement, Monmousseau affirme que cette introduction est approuvée par les syndicats.

C'est faux.

Il reste que c'est dans l'ombre du huis-clos, un soir de février 1926, que la Commission exécutive de la C. G. T. U. a approuvé son bureau d'avoir, de sa propre autorité modifié les statuts confédéraux.

Il reste qu'un abus de confiance a été commis envers les syndicats par le Bureau et la Commission exécutive de la C. G. T. U., qui ont falsifié les statuts adoptés par les Congrès.

Communistes sincères et syndicalistes sincères, nous avons le devoir de protester, de nous indigner qu'on ose, quand on a charge de diriger la C. G. T. U., agir de la sorte.

Non, ce n'est pas une question de tendance. C'est une question d'honnêteté syndicale.

Monmousseau et Semard, syndicalistes de secte.

— Une dernière question. Pourquoi ne voulez-vous pas que cette formule de la *dictature du prolétariat* figure dans les statuts ? Sans doute, êtes-vous contre la dictature du prolétariat elle-même...

— Nous sommes pour. Nous la considérons comme une étape inévitable de la révolution prolétarienne. Mais de nombreux ouvriers, des syndiqués, des militants, ne partagent pas ce point de vue. En faire un article de statuts, c'est-à-dire une condition d'adhésion, aboutit, en fait, à leur fermer au nez la porte de la C. G. T. U. Pourtant, leur place est dans nos Syndicats !

Absolument comme la proposition du bureau provisoire d'avant Saint-Etienne d'inclure la formule de la « disparition de l'Etat » dans les statuts, aurait abouti à interdire l'entrée de la C. G. T. U. aux partisans de la « dictature du prolétariat ». A ce moment-là, avec Monmousseau, avec Semard, nous fûmes tous d'accord pour combattre cette manifestation du syndicalisme de secte.

Monmousseau et Semard sont, à ce qu'il paraît, devenus, depuis, de profonds marxistes et de farouches léninistes. En le devenant, ils ont oublié ce que le marxisme, ni le léninisme, n'avaient eu à leur apprendre, à savoir que le Syndicat est chose totalement différente du parti politique et que le Syndicat doit être à même de grouper tous les ouvriers. En repoussant l'introduction de la formule de la « dictature du prolétariat » dans les statuts confédéraux, nous défendons contre eux, le syndicalisme de masse, et préparons, mieux qu'eux, l'avènement de la dictature du prolétariat.

MAURICE CHAMBELLAND.

N'oubliez pas...

... de réserver votre soirée du *mardi 21 décembre* pour venir à la troisième causerie de la Ligue syndicaliste : **la grève anglaise,** par A. ROSMER.

Cette causerie sera faite salle Rouillard (vins-tabacs), 6, rue Dupetit-Thouars (métro : *République* ou *Temple*).

AU SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RÉGION PARISIENNE

Une déclaration de la minorité

Depuis le 18 novembre, la fraction communiste a pris définitivement la direction de notre syndicat. Nous disons « définitivement » car depuis longtemps une guerre sourde était menée contre le bureau composé presque intégralement de camarades exclus ou démissionnaires du Parti.

Tandis par exemple que la fraction communiste savait que la région parisienne serait appelée à constituer l'organisme directeur de la Fédération, tandis qu'elle se réunissait pour l'attribution des postes fédéraux, le Bureau du Syndicat, et partant le Syndicat lui-même, était tenu dans l'ignorance.

Au mois de juillet, Jouveshomme, secrétaire général, était mis dans l'impossibilité de participer au Congrès fédéral de Grenoble; en octobre, il était contraint de donner sa démission.

L'assemblée générale de novembre avait à son ordre du jour le renouvellement du Conseil syndical. Notre camarade Loriot fut chargé de proposer une résolution très nette qui ne laissait de côté aucune des grandes questions soulevées actuellement dans notre Fédération et dans la C. G. T .U.

Au vote, 17 camarades se rangèrent à notre avis. Nos adversaires, qui réussirent à grouper 20 voix, se contentèrent d'opposer à notre résolution la motion Dommanget (déjà adoptée par le Congrès fédéral), où l'on trouve cette énormité : « Les seuls comptes qu'on soit en droit de demander aux titulaires de fonctions syndicales sont exclusivement d'ordre syndical. »

A la suite du vote, la minorité se comporta d'une manière logique. Elle désigna ses représentants au Conseil syndical et si ceux-ci refusèrent d'être du Bureau, par contre ils acceptèrent de faire partie des diverses commissions. — Henri FULCONIS.

❀ ❀ ❀

Voici le texte de la résolution proposée par Loriot et repoussée par la majorité de l'Assemblée :

Le Syndicat de l'Enseignement de la région parisienne, considérant la situation des syndicats ouvriers et l'activité des partis ou sectes politiques, rappelle que « l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ».

En reprenant cette formule, le Syndicat de l'Enseignement n'entend pas manifester à l'égard des partis politiques, quels qu'ils soient, une hostilité systématique. Il entend exprimer son opinion sur la position permanente *que doit avoir le mouvement syndical vis-à-vis des formations politiques, ce mouvement devant grouper tous les salariés, à quelque parti qu'ils appartiennent.*

Le Syndicat de l'Enseignement ne fait aucune confusion entre les groupements d'affinités politiques ou philosophiques, fussent-ils esssentiellement prolétariens et dévoués aux intérêts de la classe ouvrière, et cette classe ouvrière elle-même.

C'est-à-dire que si, dans sa lutte émancipatrice, le prolétariat organisé dans ses syndicats peut recevoir de l'extérieur un appui profitable, sa révolution et sa victoire sont conditionnées par sa propre aptitude à assurer la production et le gouvernement des richesses.

Aucun parti, fût-il au pouvoir et y disposât-il des moyens d'action que peut donner l'appui des travailleurs, ne saurait se substituer aux syndicats dans l'accomplissement des tâches du syndicalisme ouvrier.

Une formation politique, quels que soient sa composition, ses méthodes et son but, reste étroitement limitée dans son développement, dans son rôle social, dans sa vie même. Son idéologie changeante peut, à un moment et pour une période plus ou moins longue, correspondre aux intérêts de la classe ouvrière ; mais il n'appartient qu'au prolétariat lui-même, c'est-à-dire à ses organisations économiques, de traduire et de représenter ces intérêts d'une façon permanente.

L'instabilité des groupements politiques, leur caractère éphémère, même lorsqu'ils réussissent à imprimer fortement leur marque dans l'histoire, paralyseraient rapidement dans son essor, le prolétariat qui lierait sa destinée à celle d'un parti.

C'est seulement dans sa pleine *et* constante *indépendance à l'égard de tous les partis ou sectes, même au pouvoir, que le mouvement syndical, seul représentatif des intérêts* permanents *de la classe ouvrière, pourra triompher de l'oppression capitaliste et édifier le régime communiste.*

« La collaboration de l'organisation syndicale avec les groupements extérieurs peut être envisagée dans des circonstances graves, avec un but précis, pour une durée limitée, et sans que l'organisation syndicale se mette jamais à la remorque d'un parti ou d'une secte. »

Tout parti qui se réclame du prolétariat, qui prétend collaborer utilement à son émancipation, ne saurait avoir d'autres intérêts que ceux du mouvement syndical, c'est-à-dire du prolétariat lui-même.

Le Syndicat de l'Enseignement ne peut identifier aux intérêts ouvriers les déclarations suivantes du Parti communiste :

« Le Parti communiste est la forme supérieure de l'organisation de classe du prolétariat... dont la direction politique doit s'étendre à toutes les autres formes d'organisation du prolétariat. »

« Il doit diriger le prolétariat dans sa lutte... »

« Sans lui, la classe ouvrière est une armée privée de direction. »

« Le Parti est l'instrument de la dictature du prolétariat. »

Ces formules sont la négation de la valeur révolutionnaire spécifique des syndicats . Leur application aboutit inévitablement à la subordination totale du mouvement syndical au Parti communiste. Instruit par l'expérience de cette subordination, le Syndicat de l'Enseignement les dénonce comme autant d'entraves à l'essor du mouvement ouvrier et à l'œuvre révolutionnaire du prolétariat.

« S'il ne saurait être contesté à un militant communiste le droit de gagner, par son dévouement et son travail, la confiance de ses camarades du syndicat... », le syndicat ne peut admettre qu'un parti politique s'investisse lui-même du rôle de chef du prolétariat, et s'arroge le droit d'exercer sa tutelle sur le mouvement ouvrier.

Porté au pouvoir avec de tels postulats, un parti serait rapidement entraîné à y exercer une dictature dont les formes et le caractère ne sauraient être confondus avec la dictature du prolétariat.

Le Syndicat de l'Enseignement de la région parisienne ne met pas en cause le droit qu'ont les travailleurs syndiqués d'adhérer aux formations politiques de leur choix. Il n'entend pas davantage porter atteinte au droit qu'ont les membres d'un même parti de se concerter pour faire prévaloir leurs conceptions. Mais il entend placer hors de toute atteinte le droit d'appréciation et de décision des syndicats ; il veut que le mouvement syndical conserve, en toutes circonstances, la faculté de fixer librement et hors de toute ingérance étrangère, les garanties de son indépendance et les modalités de son action.

Certaines décisions prises par le Parti communiste, soit dans ses organisations centrales, soit dans ses fractions, montrent dans leurs effets, non seulement que le Parti communiste n'a pas su confondre ses propres intérêts avec ceux du prolétariat, mais que l'intérêt de l'organisation syndicale est délibérément sacrifié par les communistes aux intérêts de leur parti.

C'est un symptôme grave, et autre chose que l'adhésion permise à un parti, que le fait, pour des dirigeants confédéraux, d'avoir, sans consultation des syndicats, cédé aux sollicitateurs d'un parti et réalisé la « direction unique », en acceptant d'entrer dans le Comité central et le Bureau politique de ce parti.

Le Syndicat de l'Enseignement ne saurait considérer comme partisans d'un syndicalisme indépendant ces mêmes dirigeants qui affirment encore aujourd'hui que « le meilleur garant de l'unité syndicale est un Parti communiste fort, capable de gagner la direction des syndicats » (Humanité *du 22 octobre 1926 — discours de Monmousseau au Comité central du Parti communiste) ; qui ont introduit, toujours à l'insu des syndicats, dont ils relèvent, la formule « Dictature du prolétariat », avec le plein sens qu'y attache officiellement le Parti communiste, dans les statuts confédéraux ; qui favorisent l'introduction dans les syndicats des méthodes de centralisation et de bolchévisation préconisées par le Parti communiste assurant l'omnipotence d'un appareil de fonctionnaires.*

De telles pratiques démentent ou rendent illusoire l'affirmation que « les mots d'ordre de ce parti ne deviennent des mots d'ordre syndicaux qu'après une discussion loyale, où sont confrontées les diverses conceptions, après un vote honnête qui a déterminé une majorité. »

En fait, elles aboutissent à la création d'un syndicalisme de secte étroitement subordonné au Parti communiste, et dont l'existence est incompatible avec le rétablissement de l'unité ouvrière.

Le Syndicat de l'Enseignement de la région parisienne regrette que la Fédération dont il relève s'en soit fait néanmoins le champion. Pour couvrir la « direction unique » et justifier l'abus de confiance que représente la façon dont on l'a décidée, le Bureau fédéral n'a pas craint de prétendre que « les dirigeants de la C. G. T. U. ne sont comptables devant leurs mandants que de leur activité corporative. »

Le syndicat pense, au contraire, qu'un « secrétaire de la C. G. T. U., du fait qu'il est investi de la confiance d'un congrès, et pour la durée de son mandat, ne s'appartient plus dans son action publique. *Il est, pour un temps, la C. G. T. U. et il ne doit engager politiquement celle-ci que dans les limites mêmes où s'est engagé le Congrès souverain. Or, celui-ci, à Bourges, n'a pas décidé de se placer sous la même direction que le Parti communiste. »*

La façon dont certains membres du Bureau fédéral actuel ont été désignés montre qu'il faut maintenant être membre du Parti communiste et n'être pas suspect d'appartenir à l'opposition de ce parti, pour diriger la Fédération. Ce n'est pas avec le syndicat de la région parisienne intéressé, ni avec ses représentants réguliers que la Fédération s'entend pour la désignation du futur secrétaire fédéral, mais avec trois membres de la fraction communiste de ce syndicat qui se réunissent en secret et réussissent par d'habiles manœuvres à imposer leur candidat à l'Assemblée générale.

On pourrait illustrer de nombreux faits aussi précis et aussi caractéristiques la volonté de la Fédération d'assurer la tutelle du Parti communiste sur le mouvement syndical. Ce n'est pas aux militantes éprouvées du syndicat de la région parisienne qu'elle pense pour compléter le Bureau fédéral, mais à la camarade Dorchy syndiquée depuis moins d'un an.

Peut-on parler de « discussion loyale » et de « vote honnête » lorsqu'au cours d'un Congrès de l'Union des Syndicats de la région parisienne les délégués, notamment ceux de l'Enseignement, mandatés pour désigner à un poste responsable une camarade, d'ailleurs membre du Parti communiste reçoivent l'ordre du secrétaire de la Commission syndicale régionale dudit parti, de voter pour une autre camarade parce qu'on avait appris que la première n'était pas dans la ligne ! N'est-ce pas une preuve de la subordination des Syndicats au Parti communiste qu'un pareil ordre ait pu être impunément exécuté?

Le Syndicat de l'Enseignement de la région parisienne regrette également que la Fédération n'ait pas senti la nécessité d'avoir à Paris un syndicat puissant et n'ait pas compris le grave danger de la position qu'elle prenait sur la question de l'indemnité de résidence et de logement. Cette situation est d'autant plus regrettable qu'un accord réservant les intérêts de la totalité du personnel était possible par la création de l'indemnité de résidence régionale et d'une indemnité spéciale aux postes déshérités

La mise en pratique dans la région parisienne de la décision prise aboutirait infailliblement à l'isolement et à la décomposition du syndicat.

Le syndicat se refuse à suivre la Fédération dans une voie qui ne peut qu'aboutir qu'à la consécration définitive d'un syndicalisme de secte et il déclare qu'il n'appliquera pas, dans la Seine, la décision du Congrès de Grenoble concernant l'indemnité de résidence.

Considérant les faits qui viennent d'être exposés ;

Passionnément attaché au rétablissement de l'unité ouvrière ;

Convaincu que l'indépendance réelle du syndicalisme est l'unique base du rétablissement de cette unité ;

Le Syndicat de l'Enseignement de la région parisienne affirme sa décision de lutter pour soustraire le mouvement syndical à la tutelle de tous les partis politiques.

Paris, le 18 novembre 1926.

Ont signé :

RAGAIS, R. ROBERT, R. HAGNAUER, JABOUILLE, PALIN, FULCONIS, SALESSE, Noélie DROUS, Y. PACAUD, Renée BROCHET QUÉLAVOINE, SURTEL, MICHON, Marthe BIGOT, GIRARD, A. JOUVESHOMME, A. BERTRAND, Jean BRUTAT, F. LORIOT, H. BLUTTE.

NOTES ÉCONOMIQUES

L'accueil de la Bourse à la victoire du Stalinisme.

De l'*Information financière* du 4 novembre :

« L'ambiance qui entoure le groupe russe paraît décidément modifiée. C'est que les nouvelles reçues chaque jour du pays des Soviets viennent renforcer l'impression d'une évolution sensible dans les méthodes de gouvernement. Les fonds (1) traités à terme sont en gain de 0.40 à 2 francs; ceux qui ne se traitent qu'au comptant commencent aussi à attirer l'attention. Parmi les valeurs (2) on voit la *Lena Goldfields* passer de 134 à 140, la *Lianosoff* de 601 à 610, la *Maltzoff* de 345 à 355, la *Harimann* de 242 à 248. »

Le taux de la stabilisation et les divisions bourgeoises.

La bourgeoisie française est en train de nous donner une leçon de haute politique.

Stabilisera-t-on à 175 francs la livre, ou bien à 125 fr. et même moins encore? Question sur laquelle s'empoignent actuellement inflationnistes, devenus partisans de la stabilisation mais au taux le plus haut, et anti-inflationnistes, partisans de la stabilisation au taux le plus bas.

Les uns et les autres sont des bourgeois, qui n'ont en vue que l'intérêt de leur classe; mais tandis que les uns, de plus courte vue, envisagent surtout leurs intérêts immédiats, leurs intérêts économiques, les autres ont davantage le souci de leurs intérêts permanents de classe, de leur intérêt politique.

La baisse du franc au septième, au huitième de sa valeur-or, par la montée de la livre à 175 et 200 francs était pour le capitalisme français une occasion excellente de réduire considérablement ses charges en stabilisant à ce taux. C'eût été en effet réduire définitivement au septième ou au huitième de leur valeur toutes ses dettes, dettes de l'État et dettes des particuliers. Ainsi allégé, mis ainsi dans la situation d'un failli qui a obtenu de ses créanciers un concordat par lequel ceux-ci acceptent de ne lui réclamer que 14 ou 12 0/0 de ce qui leur est dû, le capitalisme français, l'industrie et le commerce français pouvaient, comme tout failli dans ce cas, recommencer à marcher de l'avant. La situation était « assainie ». Tout en bénéficiant de qu'il avait pu faire auparavant avec la totalité de l'argent emprunté, il n'avait à rembourser guère que le dixième. Situation excellente pour affronter la concurrence internationale.

Au contraire la stabilisation à 125 ou 100 francs la livre. réduisait ainsi le franc seulement au cinquième ou au quart de sa valeur-or, laisse encore à la charge de de l'État, des commerçants et des industriels, 20 à 25 0/0 du montant de leurs dettes. La charge de ce qu'ils auront à payer à leurs créanciers sera exactement le double avec la stabilisation à 100 francs qu'avec la stabilisation à 200. Cependant c'est ce second parti qu'adopte Poincaré, aujourd'hui comme hier, mandataire du Comité des Forges et de l'industrie lourde.

La raison immédiate, la raison politique au sens vulgaire du mot, en est que la stabilisation à 200 ou 175 aurait entraîné la hausse du coût de la vie pendant un certain temps encore, les prix intérieurs n'ayant point encore atteint le niveau de ces cours du change. Or, pour rattrapper le pouvoir qui lui avait échappé au 11 mai, l'industrie lourde avait besoin de donner immédiatement une preuve de sa puissance, en arrêtant, immédiatement ou presque, la hausse du coût de la vie. Pour cela il fallait ramener la livre aux environs de 100 ou 125, cours correspondants ou même légèrement inférieurs, au niveau atteint par les prix intérieurs. C'est ce que l'on fit.

Mais ce motif de politique vulgaire n'est en réalité, comme toujours, que l'expression de raisons politiques plus profondes. La classe capitaliste, au sens étroit du mot, je veux dire la haute bourgeoisie industrielle et commerçante, manque par elle-même de base, elle ne constitue qu'une infime minorité qui ne peut s'assurer les ressources nécessaires à son extension économique, et maintenir son pouvoir politique, qu'à la condition qu'il existe à côté d'elle une nombreuse catégorie d'épargnants. Ce n'est que parce qu'il existe une multitude de petits et moyens bourgeois qui ne dépensent qu'une partie de leurs revenus, que le grand capital trouve, par le moyen des obligations, des actions, des fonds d'État, etc., les fonds qui lui sont nécessaires. L'accumulation du capital, base du développement matériel de la société bourgeoise, n'est et ne peut être le fait de quelques-uns, il n'atteint un montant intéressant que s'il est le résultat de millions d'accumulations individuelles. D'autre part, les épargnants sont non moins nécessaires à la sécurité sociale du capitalisme, ce sont eux qui lui constitue sa garde du corps, car ne leur faut-il pas défendre les magnats puisque ce sont les magnats qui leur paient les intérêts de leurs actions et de leurs obligations; ne leur faut-il pas défendre l'État bourgeois puisque c'est lui qui leur paie leurs rentes.

Le capitalisme serait réduit rapidement à l'anémie économique et à la mort politique s'il n'avait l'épargne pour le nourrir et le défendre. Or il est bien évident que pour qu'il continue à y avoir des épargnants, il est indispensable de ne pas faire, ni trop souvent, ni sur une trop grande échelle, faillite. Il est donc nécessaire de ne pas trop pousser la dépréciation du franc. Les charges de la guerre ont été telles qu'il était impossible au capitalisme français de ne point faire faillitte, mais faut-il encore que cette faillite soit la plus partielle possible, qu'on donne à l'épargne l'impression qu'on n'ampute ses créances que du minimum indispenable. De cette manière seulement on pourra faire renaître l'épargne, qui depuis la guerre, diminuait de plus en plus, au fur et à mesure que la dépréciation du franc s'accélérait.

Telle est la raison pour laquelle lorsque la livre était encore à 150, M. de Wendel, chef de l'industrie lourde (1), intima à Poincaré l'ordre de continuer à faire remonter le franc en déclarant : « Le franc vaut mieux que cela. » Mais ce faisant le capitalisme français ne préjuge-t-il point trop de ses forces? En s'imposant par la remontée du franc à 100 et 125 une charge de dette d'État au moins égale à celle d'avant guerre, ne risque-t-il point dans les conditions nouvelles où se présente la concurrence internationale, de ne pas pouvoir tenir le coup? Il ne faut pas sacrifier demain à aujourd'hui, mais il est dangereux également de sacrifier aujourd'hui à demain.

Un résultat de la crise : la concentration de l'industrie.

Toute crise accélère la concentration capitaliste, les entreprises suffisamment solides pour résister à la crise en profitant pour absorber à bon compte celles qui ne peuvent y résister. Il va en être ainsi pendant la crise de stabilisation. Aussi les grandes boîtes ont-elles soin de se constituer, par la suppression ou la diminution de

(1) Il s'agit des emprunts d'État tsaristes qui furent annulés par la Révolution, mais dont les titres sont toujours cotés en Bourse dans l'espoir qu'on reviendra sur cette annulation.

(2) Il s'agit des actions des sociétés industrielles dont les usines ont été nationalisées par la Révolution. Ces titres sont toujours cotés en Bourse, d'une part, car certaines de ces sociétés ont également des entreprises ailleurs qu'en Russie, et, d'autre part pour toutes, dans l'espoir d'une dénationalisation.

(1) Il est intéressant d'observer comment s'est divisée la bourgeoisie sur cette question du taux de la stabilisation. C'est la grande industrie qui réclame une revalorisation du franc, tandis que c'est la Banque et la Bourse qui hurlent contre cette revalorisation. C'est que la Banque, la Bourse ne connaissent de l'économie que ce qu'elle a de plus superficiel ; ils n'en connaissent que les chiffres. Ils ne voient donc jamais que ce qui peut se chiffrer, les avantages et et désavantages économiques immédiats. Les industriels, au contraire, qui sont au contact direct des réalité de la production, qui sont aux premières places de la bataille de classe, apprécient beaucoup plus exactement combien la domination du capitalisme est fragile, et combien il leur est nécesssaire de le consolider en assurant l'existence des classes moyennes épargnantes, même au prix de sacrifices de leur part.

leurs dividendes, de grosses réserves d'argent liquide qui leur permettrait au moment propice de s'emparer des affaires qui seront en difficultés. C'est ainsi que les *Ateliers de Construction du Nord de la France*, grosse affaire qui dépend du puissant groupe franco-belge des *Aciéries de Longwy*, viennent d'annoncer qu'ils ne distribueront qu'un dividende de 25 francs par action au lieu de 50 francs l'an dernier, bien que leurs bénéfices soient presque le double de ceux de l'an dernier (3.950.294 francs contre 2.186.309 francs l'an dernier). Pareillement Schneider annonce qu'il ne donne cette année aucun dividende au lieu de 80 francs par action l'an dernier, malgré qu'il ait fait un bénéfice de 22 millions et demi, supérieur à celui de l'an dernier. D'ailleurs, Schneider avoue nettement sa raison. Voici en effet comment il justifie cette suppression du dividende dans son rapport à l'Assemblée générale des Actionnaires :

« Nous voyons, dans d'autres pays, se développer, à la suite de la crise qu'ils ont éprouvée, un mouvement de regroupement, voire même de concentration, des affaires d'une même branche d'industrie. Si pareille nécessité venait à se produire en France, nous devons être prêts à jouer notre rôle comme l'exige la situation de premier plan que nous occupons dans l'industrie. »

Vandervelde et Empain.

M. Vandervelde est social-démocrate et pacifiste. C'est-à-dire qu'il professe, — en principe, — que les rapports internationaux doivent se régler selon des principes juridiques, analogues à ceux qui règlent les rapports entre particuliers. Voyons l'application.

On sait que sous la menace du canon, les « Grandes Puissances » occidentales ont arraché à la Chine à la fin du siècle dernier et au commencement de ce siècle des traités dits par les Chinois, traités « inégaux ». Ces traités en effet donnent à l'un des contractants, la Grande Puissance « occidentale », toute une série d'avantages, et à l'autre la Chine, aucun. En particulier ces traités, conclus généralement pour 10 ans, peuvent être dénoncés à leur échéance par la Grande Puissance, si elle désire pour une raison ou pour une autre ne point renouveler le traité; mais ne peuvent jamais être dénoncés par la Chine : au bout des dix ans ils sont renouvelés automatiquement, et la « Grande Puissance » ne les dénonce pas, et cela jusqu'à la fin des siècles. La Chine est liée à perpétuité. C'est comme un propriétaire qui vous ferait un bail auquel il aurait droit de mettre fin tous les trois ans, et auquel vous, vous n'auriez jamais le droit de mettre fin de votre propre volonté. Un tel contrat est le type du contrat léonin. Aucun tribunal en Europe ne reconnaîtrait entre particuliers sa validité.

Or, le traité inégal conclu entre la Belgique et la Chine arrivait ces temps derniers à expiration. Magnifique occasion pour M. Vandervelde, ministre des Affaires Etrangères de Belgique, d'appliquer ses principes et ceux de son parti; de déclarer qu'il ne profiterait pas de la clause léonine soumettant le renouvellement du traité au simple agrément de la Belgique; — naturellement il a fait tout le contraire : la Chine ayant demandé que le traité inique ne soit pas renouvelé, M. Vandervelde a fait valoir son droit à l'esclavage *ad æternum* de la Chine. Ne nous en étonnons pas : le baron belge Empain, l'homme des tramways, du métro, etc., a de gros intérêts en Chine; c'était lui notamment qui avait fondé la *Banque Industrielle de Chine* pour servir de lien entre ses nombreuses affaires dans ce pays. Le financier Empain a donc de bonnes raisons pour vouloir maintenir la Chine en état d'esclavage; or tout le monde sait que les ministres social-démocrates ne sont faits que pour servir les intérêts des financiers. — R. LOUZON.

LA LIGUE SYNDICALISTE

Les camarades détenteurs de cartes et de timbres de la Ligue Syndicaliste sont priés de régler à Audin, trésorier, à la Librairie du Travail, 96, quai Jemmapes, Paris-10e, le montant de ce qu'ils ont pu placer.

A travers les Livres

Histoire de Mussolini, par M. Louis ROYA. (« Les Documentaires ». Simon Kra, éditeur).

A l'encontre de Prezzolini, qui voit dans le fascisme une révolte des classes moyennes, ou de Labriola qui le considère comme « un grand phénomène de militarisme spontané, primitif, élémentaire, instinctif, rudimentaire, non encore harmonisé avec les exigences de la vie sociale », M. Roya pense que le facisme est essentiellement une entreprise individuelle. Il écrit : « Le fascisme actuel en Italie, c'est Mussolini », et encore : « Il est surtout l'habile emprise d'un homme sur des masses amorphes qu'il manie à son gré, — qui est le gré d'un individualisme d'autorité échappé des arènes de la discipline socialiste. » Je ne crois pas que cette conception soit juste. Il est probable que, *maintenant*, le fascisme disparaîtrait avec Mussolini, mais il aurait surgi sans lui, pour des causes profondes que nous avons déjà eu l'occasion d'indiquer. Mais, partant de ce point de vue, M. Roya étudie longuement la personnalité de Mussolini et en trace le portrait le plus complet qu'on en ait. Il montre le polémiste violent, acharné, ennemi du roi — qu'il n'appelle jamais que Victor Savoïa, — de la religion, du parlementarisme, de l'impérialisme; défenseur de la grève générale contre les réformistes du parti. C'est un « gauchiste », une sorte de Gustave Hervé, avec la bonne humeur en moins et une cruauté naturelle en plus — cette cruauté qui caractérise si odieusement le fascisme et est l'antipode de la violence prolétarienne — et qui pouvait changer son fusil d'épaule avec autant d'aisance que l'autre.

Les causes de son passage du « gauchisme » au fascisme sont, selon M. Roya, les suivantes : il était mal payé à l'*Avanti*; il fut exclu du parti socialiste sans la moindre forme. Surtout la question : « qui paie? » par laquelle les ouvriers le harcelaient le rendit enragé. Mais c'est un fait — quoique l'auteur veuille en douter — qu'il s'est vendu à l'Entente dès que les socialistes italiens l'eurent chassé du parti.

M. Roya affirme que l'Italie eut sa période d'union sacrée et d'enthousiasme patriotique au début de 1915 et que les faisceaux naquirent alors, groupant anarchistes, républicains, socialistes, syndicalistes. Il est vrai que quelques représentants des divers groupements révolutionnaires devinrent interventistes, mais il n'est pas permis d'ignorer que la masse ouvrière italienne resta toujours profondément hostile à la guerre et qu'elle le manifesta à toute occasion. — A. R.

⁂

Souvenirs d'une révolutionnaire, par IRÈNE KACHOWSKAYA (Rieder, éditeur).

Ces « Souvenirs », dont MM. Marcel Livane et Joe Newman nous donnent une traduction, apparaissent comme un nouveau chapitre de la « Russie souterraine », de Stepniak, où sont relatés les actes des héros du terrorisme révolutionnaire en Russie tsariste. Pourtant, ils ont trait à des faits bien actuels puisqu'il s'agit de la lutte menée par les socialistes révolutionnaires contre l'occupation allemande en Ukraine et contre Denikine.

Le Comité central des S. R. de gauche avait décidé « de mettre à mort tous les chefs d'armée, allemands, français ou autres, qui viendraient en Russie pour reprendre la terre aux paysans et renverser la Révolution russe ». Hostile à la paix de Brest-Litovsk, il organisa, dès qu'elle fut signée, un attentat contre le chef de l'armée d'occupation, le maréchal Eichhorn. Irène Kachowskaya fut envoyée à Kiev, avec quelques camarades et par le récit qu'elle en fait, elle nous entraîne avec elle dans les préparatifs minutieux qui leur permirent d'accomplir leur tâche. Pas trace de déclamation dans ce récit ni de recherche d'attitude. A l'occasion une note émue révèle que ces justiciers restent accessibles à la pitié.

Mais, outre ce qui constitue leur objet principal, ces « Souvenirs » nous donnent des indications pleines d'intérêt sur la situation de l'Ukraine pendant les premiers mois de 1918. On sait que cette riche province fut ravagée par la guerre civile et que sur elle se ruèrent les Allemands, puis les Polonais, et bien qu'Irène Kachows-

kaya et ses amis ne fussent préoccupés que d'abattre d'abord Eichhorn, puis Denikine, ils virent et notèrent ce qui se passait autour d'eux : pogroms, conduite ignoble des officiers de Denikine, lâcheté de la bourgeoisie.

Dans un avant-propos, M. Newman nous apprend qu'Irène Kachowskaya, arrêtée lors de la révolte de Cronstadt, est, depuis 1925, exilée à Samarkand. Gravement atteinte de tuberculose, elle voudrait venir en France : l'autorisation lui est refusée. Pareil acharnement est incompréhensible, aujourd'hui où tant de contre-révolutionnaires authentiques ont la possibilité de circuler en Russie, d'y rester ou d'en sortir à leur gré.

Parmi ses « complices » de l'attentat contre Eichhorn il en est qui se sont ralliés au communisme et occupent aujourd'hui des postes importants dans les organisations soviétiques. J'en connais. Je suis surpris qu'ils ne soient pas encore intervenus en faveur de leur ancienne et héroïque camarade et n'aient pas eu à cœur de faire cesser une situation révoltante. — A. R.

⁂

Le socialisme de Masaryk, par Evzen Stern (*L'Eglantine*, Bruxelles, éd.).

Le socialisme du président de la république tchécoslovaque est aussi mince que ce volume où on prétend le révéler et qui contient à peine la substance d'une brochure.

Masaryk est, en fait, un démocrate, et son « socialisme » se borne à des effusions sentimentales sur ses origines, ses années d'apprentissage, son amour des travailleurs, son désir de justice sociale, etc. La grande affaire de sa vie fut la libération de son pays que l'effondrement de l'empire austro-hongrois a permis de réaliser. — A. R.

⁂

A. Daudé-Bancel : *La Réforme agraire en Russie*, 15 fr. (Editions de *La Bonne Idée*.)

Méfiez-vous toujours un peu des gens qui font profession d'objectivité, car vous ne tarderez point à les prendre en défaut de parti pris, surtout si la « bonne foi » qu'ils vous promettent au préalable s'accompagne du souci de faire votre bonheur malgré vous.

C'est ainsi que M. Daudé-Bancel a tôt fait de se démasquer. Il est de ces amis bien intentionnés de la Russie, de ces donneurs de conseils qui croient ou qui feignent de croire à la trahison des bolchéviks soudoyés par l'Allemagne, à la garde chinoise, à d'autres légendes encore. L'immensité du problème ne l'effraie pas. Il n'hésite point, devant ce qu'il appelle la carence des divers partis russes, à offrir ses solutions propres, à rêver chimériquement selon Tolstoï à l'union fraternelle de tous les enfants épars et divisés de la Russie.

Juxtaposer un peu au hasard les opinions des émigrés et les aveux de la presse soviétique, citer les textes officiels relatifs aux mesures législatives de la Révolution pour juger ensuite de leur application d'après les écrits des contre-révolutionnaires, ce n'est pas saisir la question dans toute sa complexité, ce n'est pas expliquer suffisamment, marquer les nuances. Au surplus, faute d'une assez grande attention à la vie réelle du paysan russe, à l'économie rurale, faute d'une curiosité suffisante à l'égard du village et de son travail, les écrits favorables à la Révolution ne nous apprennent pas grand'-chose de plus.

Il faut toutefois reconnaître que la première partie de l'ouvrage est un historique intéressant des réformes agraires d'avant la Révolution. Nous y vouons la mauvaise volonté profonde du régime tsariste que ne masquaient pas les velléités réformatrices, la misère du moujik écrasé d'impôts, la soif de terre des campagnes surpeuplées. Mais la suite du livre nous satisfait moins pour les raisons indiquées, faute de pondération et de sympathie réelle. Nous aurions pourtant aimé à y voir d'un peu près s'ébaucher et se préciser cette nouvelle structure de la paysannerie russe qu'il serait si utile de connaître pour voir clair dans la crise présente de la Révolution.

Tout le monde parle volontiers de paysans pauvres, moyens et riches. Il est en effet très facile de jongler avec les entités. Il serait pourtant fort naturel, quand on est révolutionnaire, de s'étonner qu'il y ait encore des riches et des pauvres dans les villages russes, et de se demander pourquoi. Nous n'avons pas trouvé dans l'ouvrage de Daudé-Bancel, trop empressé à nous présenter comme une victime de la Révolution le paysan abstrait de là-bas, les explications que méritait cette étude. Du moins l'auteur a-t-il vu par instants le côté dramatique d'une Révolution communiste qui n'a pu, en matière agraire, faire autre chose que créer et fortifier la propriété individuelle, en permettant aux diverses couches paysannes de se différencier. Les ennemis des soviets le répètent assez volontiers pour que leurs amis y portent davantage attention. Cela vaudrait mieux que les clichés où se retrouve cet opportunisme, extrémiste d'allures, bien caractéristique des amis proches ou lointains des paysans moyens et même à l'occasion, des riches koulaks. — A. Richard.

⁂

Panaït Istrati : *Domnitza de Snagov*. (Rieder, édit.)

Nous avons dit (*R. P.* de janvier 1926) le sens populaire et révolutionnaire que comportait pour nous l'œuvre d'Istrati et l'estime que nous avions pour cette œuvre.

Aux trois romans que nous avons présentés alors, Istrati vient d'ajouter *Domnitza de Snagov*, dans lequel l'épique chevauchée haïdouque s'achève en histoire. Courageusement, Istrati a entrepris de conter la naissance de la nation roumaine, sans perdre pourtant le ton familier et puissant du récit où il excelle.

Domnitza de Snagov, c'est Floarea Codrilor, la Floritchica de la *Présentation des haïdoucs*. Rassemblant autour d'elle les plus illustres chefs haïdoucs, elle leur offre d'être une « sœur passionnée comme une amante »; elle les conjure de limiter les attentats individuels car « la vie des tyrans ne nous intéresse pas' leur mort ne nous satisfait guère. Ce qu'il nous faut, c'est la terre qu'ils ont volée au paysan et de bonnes lois pour tout le monde. Cela ne s'obtient qu'en remplaçant l'absolutisme d'aujourd'hui par un ordre plus juste ayant à sa base le peuple lui-même. » Elle les convie à préparer le peuple à la création de cet ordre nouveau, pendant qu'elle exercera sa « haïdoucie là où il y a des hommes forts qui plient comme du saule devant une fausse caresse », à Snagov, près de Bucarest. Les haïdoucs acclament Floritchica et dansent la *battue* si bien que « le sol trembla sous le crépitement des deux cents semelles frappant dur ».

Tandis que les haïdoucs transformés en charretiers « évangélisent » les paysans, Domnitza de Snagov joue son rôle, enjôle les boyards sensuels, s'efforce de moderniser la vie roumaine, noue des intrigues avec la France de Napoléon III (c'est l'heure où le principe des nationalités triomphe en Europe) et finalement Alexandre Couza, élu à la fois prince de Moldavie et de Valachie, devient le premier roi de la *libre* Roumanie (1858).

Le prince tente tout ce qu'il est possible pour infuser à son pays une vie nouvelle, pour lui donner de justes lois et surtout pour attribuer la terre aux paysans. Mais que pourra-t-il ? Pourra-t-il se glorifier d'être l'élu des *bandits patriotes* et les protéger ouvertement ? Un roi est tenu au protocole... Le vent souffle sur la haïdoucie qui se disperse, Floritchica, traquée par la police, part « le regard braqué vers les cimes brumeuses des montagnes ». Elle espère atteindre « le seul endroit où l'homme pourrait rester bon », mais terrassée par la maladie, elle s'effondre durant l'ascension.

Et que peut le roi Couza pour le bonheur du peuple ? Les boyards s'agitent, les boyards complotent et Couza un jour descend de son trône.

Que peuvent les rois pour leurs sujets, même s'ils ont du cœur, et de la volonté ? Ils doivent servir les intérêts de leur caste ou alors la puissance dont ils semblent disposer se retire d'eux; ils n'en sont que les dépositaires pour la sauvegarde de la classe qui les maintient(1). Le bon roi national n'existe pas, ne peut pas exister.

Et Istrati le sait bien qui revient de Roumanie...

Depuis Couza, les décades ont glissé sur le pays; à force de sang la *Grande Roumanie* a gonflé sa boule lourde dans les Balkans, mais plus que jamais là-bas l'atrocité ruisselle authentiquement nationale. Istrati

(1) Cette observation constitue un des thèmes émouvants du large drame que J.-R. Bloch vient de donner dans la revue *Europe* sous le titre « le Dernier Empereur ».

a rapporté un grand dossier de crimes récents, un grand dossier que vainement il cherche à ouvrir devant les peuples européens... Mais la « grande presse » n'aime point cette documentation; les « assassins » sont déclarés « héros nationaux » par le Sénat roumain; les grandes chancelleries européennes ont leurs responsabilités dans le drame des Balkans modernes et le silence est de rigueur; tellement que pour avoir dans la préface dénoncé la barbarie actuelle, Istrati vient de voir interdire en Roumanie « Domnitza de Snagov »

Oui, Istrati, il n'y a pas à la misère populaire de remèdes nationalistes, quoi qu'en prétendent de fallacieux argumentateurs: il ne peut y avoir qu'un remède révolutionnaire, mais il ne sera pas prêt de cette année. — B. GIAUFFRET.

⁂

JACK LONDON : *Le peuple de l'abîme*. (Crès, éditeur.)

Ce n'est pas un roman. Mais un grand reportage plein de vie sur les quartiers misérables de l'Est de Londres, l'*East-End*.

En 1902, vêtu de loques sordides, Jack London est allé vivre durant six semaines au milieu de ce qu'il appelle le *Peuple de l'Abîme*, peuple tellement abruti de tenace misère qu'il en a comme perdu le fondement humain. Sous-alimentation persistante, saleté ignoble, entassement nauséeux dans les logis insalubres, c'est le lot normal de centaines de milliers d'habitants de l'*East-End*, avec devant eux la perspective angoissante de la faim tenaillante et des nuits à « porter la bannière » dans les rues où les flics impitoyables font « circuler ». Naturellement, au milieu de cet océan de misère puante, le trompe-l'œil de la charité : asiles de nuit où les « veinards » trouveront semblant de nourriture, de propreté et de lit; Armée du Salut prédicant les ventres affamés. Ces pauvres baumes n'empêchant pas les familles de l'*East-End* d'achever en trois générations de rouler au fond du gouffre et de s'y anéantir sous l'accumulation de toutes les misères. Fort heureusement pour les propriétaires de taudis, la grande ville refoule sans arrêt les déchets de l'ardente vie londonienne vers les quartiers de l'Est.

Que doit être le grouillement de larves humaines à cette heure dans l'*East-End*, alors que depuis des années le plus dur chômage atteint la classe ouvrière anglaise ? Le pullulement humain doit y développer plus que jamais sa pitoyable pourriture.

En face d'elle continue la vie splendide des quartiers de l'Ouest, du *West-End*, que Jack London dépeint dans le saisissant chapitre du « Jour de Couronnement » (d'Edouard VII). Le luxe fastueux de quelques milliers de familles ne se sépare point de l'anéantissement de centaines de mille hommes; cinq cents pairs héréditaires d'Angleterre possèdent le cinquième du territoire et dépensent les trente-deux pour cent de la richesse produite par l'ensemble du pays.

A quoi bon insister ? Nous savons en France, pays pourtant aux disproportions moins accentuées, comment fermente la misère et comment plastronne la fortune insolente. Là-bas, l'ombre est simplement un peu plus noire afin que les étoiles brillent avec plus d'éclat. Mais nous ne voudrions pas terminer cette note sans relever l'angoissante question de Jack London :

« La Civilisation a-t-elle rendu meilleur le lot de l'homme du peuple ? » Et London évoque la vie d'une peuplade ultra-primitive, celle des Innuits qui, encore à l'âge de pierre, pêchent et chassent dans l'Alaska; c'est pour conclure qu'est préférable la vie du sauvage à celle des pauvres gens du Londres chrétien, et cela parce que la « gestion sociale est mauvaise »; prophète, une fois de plus, Jack London termine en disant « par suite de cette mauvaise gestion un immense empire est en train de s'écrouler ».

Comme on le voit, ce livre, vécu en 1902, est plus que jamais d'actualité à l'heure où la « mauvaise gestion » capitaliste amène pour l'Union la plus formidable des crises. — B. GIAUFFRET.

⁂

Les peines et délits de droit commun prévus par le Coran et leur application dans les rites malékite, hanéfite et chaféite, par L. Bercher.

Entre deux verres d'anisette tout colonial qui se respecte proclame que les musulmans sont des brutes. Cette sentence lapidaire et universelle est étayée sur des arguments divers suivant la condition de celui qui l'émet. Les professeurs et quantité d'intellectuels aussi malfaisants ont coutume d'invoquer le primitisme de leur droit pénal et civil : « Ils sont encore régis par la loi religieuse. Et quelle loi ! La loi ou plutôt les coutumes des sociétés les plus primitives : le talion, agrémenté de quelques délicatesses comme l'amputation du voleur et la lapidation de l'adultère. Le Coran n'a fait que cristalliser et perpétuer à travers les âges un état de sombre barbarie. Que penser d'un peuple et d'un groupe de peuples qui n'ont pas été capables en treize siècles d'échapper à une telle emprise ? Ce sont des peuples de brutes. »

Cela est partiellement exact : la loi des sociétés musulmanes est la loi coranique, laquelle est extrêmement primitive. Mais attention, il faut toujours distinguer la loi et l'application de la loi : les professeurs qui après avoir lu trois pages d'une mauvaise traduction du Coran se figurent savoir comment furent régies à travers les siècles les sociétés musulmanes, se trompent lourdement. Et M. Bercher en étudiant l'application de la loi sous les trois grands rites de l'Islam serre la réalité de beaucoup plus près. Il a fait ce travail en étudiant les sentences et « hadiths » qui se trouvent en abondance dans les bibliothèques mais ne trouvent personne pour les traduire. De la lecture de son ouvrage j'ai rapporté cette opinion : « Les musulmans n'ont pas rejeté formellement la barbare loi coranique mais dans son application on remarque une évolution presque constante vers le libéralisme. Ceci est particulièrement net pour le rite hanéfite. Les conditions acquises pour l'application du talion et de l'amputation sont de plus en plus difficiles à réunir, si bien que ces peines ne sont plus prononcées, elles sont remplacées par des indemnités pécuniaires. Et d'ailleurs, « la barbare loi coranique » ? Il faudrait voir ! En un point au moins elle est certainement plus libérale que notre actuelle législation démocratique et française. C'est la question de l'adultère. Cela vous étonne ? Moi aussi. On nous a tant raconté que chez les musulmans la femme n'était rien, qu'elle appartenait corps et âme à sa brute de mari lequel l'estimant moins que son bourricot la battait et la lapidait à tout bout de champ ! Mais il y a un fait : Mahomet tout en ayant l'air de consacrer l'usage si répandu autour de lui de la lapidation des conjoints « adultères » a posé de telles conditions à son application qu'elle est *impossible*. Pour qu'un homme ou une femme soit lapidé il faut que sa fornication illicite ait eu *quatre* témoins. Et si quelqu'un veut s'accuser spontanément d'adultère, Mahomet fait encore des difficultés inouïes pour considérer son aveu comme acceptable. En somme le prophète ne voulait pas la lapidation : il n'a pas voulu heurter de front cette coutume mais il l'a bel et bien condamnée. Et il ne l'a remplacée par aucune peine. Il est d'ailleurs un fait qui m'a beaucoup frappé en pays arabe, c'est l'importance des femmes dans le ménage et la liberté avec laquelle elles jouent leurs maris. J'espère un jour vous parler de ces choses. — J. P.

❀ ❀ ❀

Nous avons reçu :

S. Berrens : *Eléments de mécanique industrielle*. Prix : 33 fr. 60. (Bibl. d'enseignement technique et professionnel. G. Doin, édit.)

J. Boyer : *La Morale prolétarienne*. Prix : 0 fr. 75. (Librairie de l' « Ecole Emancipée ».)

Russlandmaterial der Kommunistischen Politik. 1 mark.

Fritz Brupbacher : *Wo ist der Sitz der Seele*. Prix : 0,50 mark. (New Deutscher Verlag.)

P. Kropotkine : *Etiko*. 12 francs. (Sennacieca Asocio Tutmonda).

Scott Nearing : *The British General Strike* (Vanguard Press, New-York).

Romain Rolland : *Pâques fleuries* (Théâtre de la Révolution). 12 francs (Albin Michel, édit.).

M. Friedberg : *L'influence de Charles Fourier sur le mouvement social contemporain en France*. 30 francs. (Marcel Giard, éditeur).

Les Codes de la Russie soviétique. I, II : *Code du Travail Code agraire, Code forestier, Code minier, Code vétérinaire*. Trad. par J. Patouillet. (Marcel Giard, édit.)

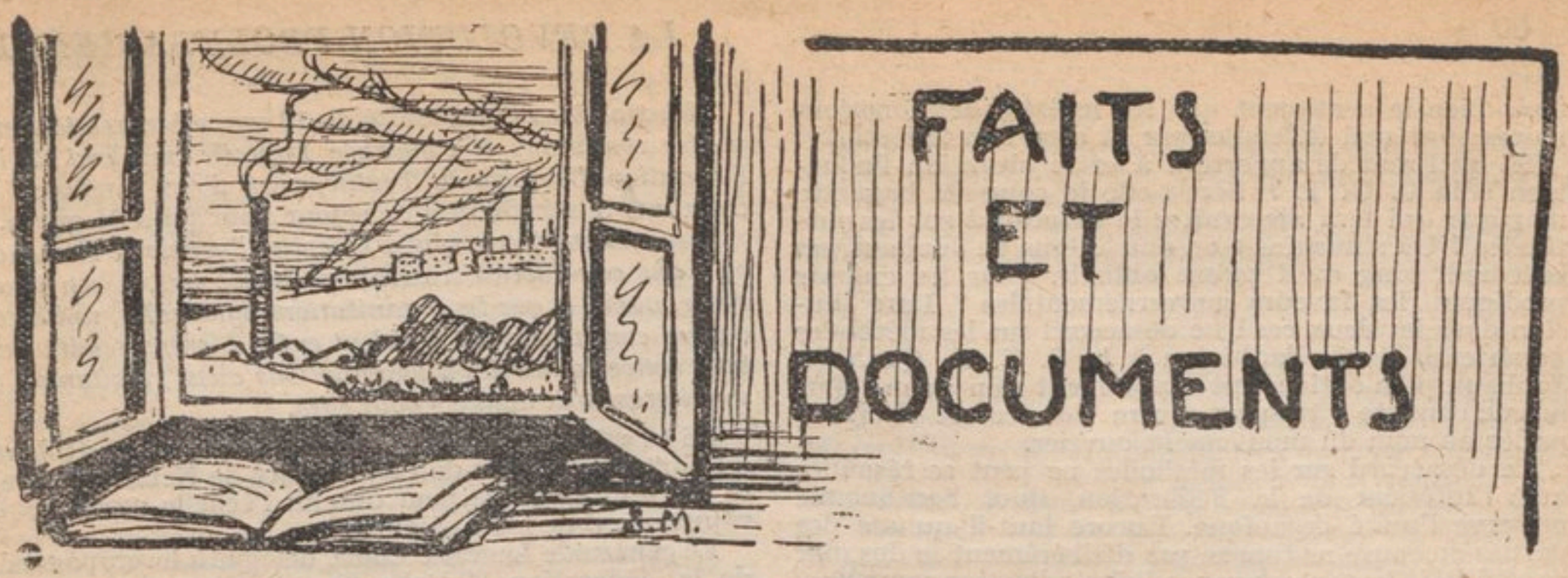

LES FAITS DU MOIS

LUNDI 1er NOVEMBRE. — A Vintimille, agression fasciste contre des cheminots français. — Le Conseil National Socialiste S. F. I. O. vote le maintien de Paul-Boncour à la Société dss Nations.

Allemagne. — Mort de Dissmann.

MARDI 2. — Dans la région de Perpignan, arrestation des séparatistes catalans groupés autour du colonel Macia.

Angleterre. — Les dirigeants des mineurs du Nottinghamshire tentent de conclure un accord local.

MERCREDI 3. — A Saint-Jean-de-Luz, bagarres entre pêcheurs basques et pêcheurs bretons.

Angleterre. — La Conférence des Comités exécutifs des Trade-Unions décide une contribution de 1 penny par jour et par membre pour les mineurs.

JEUDI 4. — A Nice, arrestation de Ricciotti Garibaldi.

VENDREDI 5. — Le tribunal de Roanne condamne Lagresle, militant unitaire du Textile, à deux ans d'interdiction de séjour pour faits de grève.

Chine. — Prise de Kiu-Kiang par l'armée cantonaise.

SAMEDI 6. — Venturini, militant unitaire des P. T. T. d'Oran, est expulsé d'Algérie.

DIMANCHE 7. — « Journée nationale » de la C. G. T. U.

LUNDI 8. — Mort d'Hamelin.

Italie. — Consolidation de la dette à court terme.

MARDI 9. — Poursuites contre l'*Humanité* pour injure à Mussolini. — Fin du lock-out de Chateau-Regnault.

MERCREDI 10. — Augmentation de salaires dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais.

VENDREDI 12. — Conseil National confédéré du Sous-Sol. — Conseil National Unitaire des P. T. T.

— Le Sénat refuse d'inscrire les Assurances sociales à son ordre du jour.

SAMEDI 13. — Conseil National confédéré des Services publics.

Angleterre. — La Conférence des mineurs recommande l'acceptation des nouvelles propositions gouvernementales.

Indes Néerlandaises. — Insurrection à Java.

DIMANCHE 14. — Congrès des Usines de la Métallurgie parisienne. — Congrès Unitaire des Cuirs et Peaux.

— Congrès autonome du Bâtiment.

— Coup de main des « fascistes » contre l'*Action Française*.

LUNDI 15. — Session annuelle du Conseil supérieur du Travail. — A Lyon, Congrès de constitution de la 3e C. G. T.

— Augmentation de salaires dans les mines de la Loire.

JEUDI 18. — Discussion du Budget du Travail.

Angleterre. — Rejet des propositions gouvernementales par les mineurs.

SAMEDI 20. — *Angleterre.* — La Conférence des mineurs fixe les principes devant servir de base aux accords régionaux.

LUNDI 22. — Manifestation des Services publics parisiens.

MARDI 23. — *U. R. S. S.* — Comité Exécutif Elargi de l'Internationale Communiste.

MERCREDI 24. — Mort de Krassine.

JEUDI 25. — Le gouvernement refuse aux fonctionnaires les congés pour le Congrès de leur Fédération.

VENDREDI 26. — Comité National Unitaire des Métaux.

Angleterre. — Fin du lock-out des mineurs.

DIMANCHE 28. — Manifestation régionale de la C. G. T. — Congrès extraordinaire des fonctionnaires. — Congrès Unitaire du Textile.

LUNDI 29. — Débat à la Chambre sur la réintégration des cheminots.

MARDI 30. — Le Bureau Unitaire des Mineurs décide une « journée nationale » fixée au 30 janvier

Les fonctionnaires devant la scission.

Le Congrès de la Fédération des Fonctionnaires, qui se réunira à la fin de ce mois, devra se prononcer sur une proposition d'adhésion à la vieille C. G. T.

Pourquoi les militants qui, en 1922, adoptaient la position d'autonomie à l'égard des deux C. G. T., à la fois pour sauvegarder l'unité fédérale, et dans l'espoir de travailler à la reconstitution de l'unité ouvrière, pourquoi les Laurent, les Waroquier, les Neumeyer veulent-ils aujourd'hui emmener leurs troupes rue Lafayette ?

Ils disent que l'autonomie n'a ni sauvegardé l'unité de la Fédération ni servi à la reconstitution de l'unité ouvrière.

Il est certain que les méthodes des dirigeants fédéraux n'ayant conduit les fonctionnaires qu'à des déboires, devaient provoquer une réaction dans les rangs de la Fédération, et inciter la minorité à s'appuyer sur des éléments plus actifs, moins parlementaires. Dans la Fédération des Fonctionnaires, les syndicats jouissent, comme partout, d'une certaine autonomie, et cette autonomie donnait parfaitement le droit aux Syndicats minoritaires de se concerter avec les organisations des Services Publics non adhérentes à la Fédération, pour tenter le mouvement revendicatif général sans lequel les fonctionnaires n'auront jamais que des miettes. L'unité fédérale n'en pourrait être compromise que si la minorité considérait son accord avec le cartel des Services Publics comme un premier pas vers son départ de la Fédération. Peut-être le bureau fédéral désirerait qu'il en soit ainsi, mais il faut espérer que la minorité ne laissera pas ce désir devenir une réalité.

Ce n'est pas, non plus, la position d'autonomie qui a conduit les syndicats minoritaires à former, dans le sein même de la Fédération, un Comité d'Entente,

mais bien le sentiment que les intérêts des fonctionnaires sont mal défendus par la direction fédérale.

Et quel remède apportera à cette situation l'adhésion à la C. G. T. ? Sera-t-elle le coup de baguette magique qui fera disparaître le désaccord sur les méthodes ? Ou s'imagine-t-on que le bras de Jouhaux est tellement long qu'il puisse obtenir, pour les enfants prodigues, les faveurs gouvernementales ? Pure illusion dans les deux cas ! Le désaccord sur les méthodes persisterait après l'adhésion à la C. G. T. Quant à Jouhaux, il n'obtiendrait absolument rien : son réformisme consiste à troquer contre du vent le droit de parler au nom du mouvement ouvrier.

Le désaccord sur les méthodes ne peut se résoudre qu'à l'intérieur de la Fédération, dont l'autonomie préserve l'unité organique. Encore faut-il qu'une des parties en cause ne tourne pas délibérément le dos aux possibilités d'entente, aux possibilités d'action commune.

Que vaut le deuxième argument de Neumeyer, à qui la reconstitution de l'unité ouvrière apparaît presque impossible, en tous cas plus lointaine que jamais ?

Quand Neumeyer dit que la direction unique de la C. G. T. U. et du Parti Communiste éloigne de l'unité il a raison. Mais il a tort d'omettre que la collaboration gouvernementale, le réformisme utopique de la vieille C. G. T. éloigne, au même titre, de l'unité. Quand il souligne les responsabilités des communistes dans les échecs des diverses tentatives de front unique, il a raison. Mais il a tort de négliger le fait essentiel qu'à la vieille C. G. T. on ne veut, sous une aucune forme, de l'unité.

Certes, la reconstitution de l'unité est lointaine. Mais jeter le manche après la cognée ne la rapprochera pas de nous. Certes, c'est une tâche difficile. Mais un abandon de plus la rendra plus difficile encore.

L'adhésion des fonctionnaires à la C. G. T. ne pourrait que faire reculer la perspective de reconstitution de l'unité, car elle comporte un grave danger, celui de la scission chez les fonctionnaires eux-mêmes.

Laisser la minorité à la porte de la vieille C. G. T., n'est-ce pas là un espoir secret des dirigeants fédéraux ?

Qu'un Syndicat ait pu poser à ses adhérents la question de l'adhésion à la C. G. T., en leur demandant : « Si l'organisation adhère à la C. G. T., la suivrez-vous ? » c'est une preuve qu'on espère se débarrasser de l'opposition en allant à la vieille C. G. T. Quand Boursicot, des Indirectes, pronostique, dans la *Vie Ouvrière* du 26 novembre, que Laurent et ses amis pourraient bien « sauter le pas tous seuls », il accrédite cet espoir, puisque comme la presque totalité de la minorité confédérale en décembre 1921, il se montre prêt à « tomber dans le panneau ».

C'est ce danger de scission que le prochain Congrès des Fonctionnaires devrait résolument écarter de ses travaux. Si le Congrès vote le maintien de l'autonomie, les dirigeants de la Fédération ne devraient avoir qu'à s'incliner. S'il vote l'adhésion à la vieille C. G. T., l'opposition devrait suivre la Fédération dans la vieille C. G. T.

Il est à souhaiter que le maintien de l'autonomie triomphe, car l'autonomie est, encore et malgré tout, la meilleure garantie de l'unité des fonctionnaires. A moins que, d'un côté ou d'un autre, on soit intéressé à briser cette unité. — M. Ch.

***

L'interdiction de séjour pour faits de grève !

L'année dernière, à cette même époque, — les lecteurs de la R. P. *doivent s'en souvenir — les fondateurs de la C. G. T. tunisienne étaient condamnés* au bannissement *pour le seul fait d'avoir constitué des syndicats.*

Quelques protestations se sont élevées contre ces condamnations inouïes, mais le mouvement général qui aurait dû se produire dans la classe ouvrière de ce pays, ne s'est pas produit.

Quoi de surprenant, dès lors, que des condamnations aussi odieuses que les condamnations de Tunis, puissent être aujourd'hui prononcées en France contre des militants de nos syndicats ?

Ce qu'il y a un an la classe ouvrière a laissé faire, le gouvernement s'est dit qu'il pouvait, sans crainte, le refaire. Il l'a refait.

*Richetta, dans l'*Humanité *du 13 novembre, relate dans quelles conditions le camarade Lagresle, militant de la Fédération Unitaire du Textile, vient d'être condamné à* deux ans d'interdiction de séjour pour faits de grève.

Nous tenons à reproduire en entier l'article de Richetta, afin que ce nouveau scandale ne tombe pas, à son tour, dans l'oubli, et que les organisations syndicales, unitaires comme confédérées, se décident enfin à entreprendre une lutte active contre des condamnations aussi révoltantes, et aussi grosses de dangers pour elles.

Le 16 août les ouvriers et ouvrières de l'usine Robert, à Saint-Symphorien-de-Lay et ceux de Neulize (Loire), se mettent en grève pour obtenir l'échelle mobile et le rajustement de leurs salaires.

Le camarade Lagresle Louis, délégué à la propagande de la Fédération Unitaire Textile-Vêtement, pour la région roannaise, fut mandaté pour diriger le mouvement.

Militant actif et énergique, Lagresle Louis avait déjà conduit à bonne fin plusieurs grèves à Saint-Symphorien-de-Lay et Neulize. Aussi les patrons s'inquiétaient-ils de sa présence.

Pourtant Robert, patron de Saint-Symphorien-de-Lay et ses collègues de Neulize, appuyés et soutenus par la Fédération patronale de la soie, qui venait de lancer son fameux mot d'ordre : *pas d'augmentation de salaires, suppression des commissions paritaires*, mirent tout en œuvre pour briser la résistance admirable des grévistes.

Le 17 septembre, six renards reprenaient le travail à Saint-Symphorien-de-Lay. Mais les grévistes de Neulize firent à pied 8 kilomètres pour rejoindre leurs camarades de Saint-Symphorien-de-Lay et une importante manifestation eut lieu. Les jaunes, énergiquement conspués, ne reprirent pas le travail et Robert, la rage au cœur, dut fermer son usine !

Le 24 septembre, c'est à Neulize que se déroulèrent des évènements du même ordre.

Et ainsi, tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre des localités en grève, des manifestations eurent lieu, mais jamais il ne se produisit d'incidents sérieux.

La police et la magistrature ne s'embarrassent pas pour si peu, surtout quand il s'agit de faire plaisir aux grands patrons de la soierie et de la cotonnade du Roannais. Une dizaine de grévistes furent inculpés d'entrave à la liberté du travail, de menaces et violences, etc., toutes les inculpations classiques de grèves.

Le 24 octobre, la grève se terminait par une belle victoire, mais les patrons furieux voulaient une revanche. *Les magistrats à tout faire de Roanne ne pouvaient rien refuser à des capitalistes.*

Le 5 novembre, nos camarades comparaissaient devant le tribunal correctionnel de Roanne, les jaunes à l'instigation des patrons, s'étaient fait porter partie civile.

Le président, un nommé Bonnard, fasciste notoire, fut d'une partialité révoltante, abusant de sa fonction, il se permit même d'insulter grossièrement et lâchement notre camarade qui aurait déclaré, au cours de son interrogatoire, *que la justice a deux poids et deux mesures suivant qu'elle s'adresse aux riches ou aux pauvres*, vérité connue, que devait justifier, une fois de plus, le nommé Bonnard.

Le jugement fut ce qu'il devait être, un jugement qui déshonore à jamais ceux qui le rendent.

Tous les grévistes inculpés furent condamnés à 50 fr. et 25 francs d'amende, et notre camarade Lagresle Louis, à deux peines de 1 mois de prison, 100 francs d'amende et *deux ans d'interdiction de séjour.*

Jamais, depuis la guerre la peine de l'interdiction de séjour, qui était surtout appliquée aux apaches et aux souteneurs, n'avait été prononcée pour faits de grève.

La menace est grave pour tous les militants. L'interdiction de séjour appliquée aux délits de grève que la police est si habile à faire surgir porte l'atteinte la plus grave au droit de grève.

Aussi, la Fédération Unitaire Textile et Vêtement, qui proteste véhémentement contre la condamnation à l'interdiction de séjour de son délégué régional Louis Lagresle, secrétaire du Syndicat Unitaire du Textile de Cours (Rhône) demande à toutes les organisations ouvrières d'élever une énergique protestation contre l'odieux et inique jugement du tribunal correctionnel de Roanne. — Cl. Richetta.

Le Mutualisme et les syndicats unitaires.

Découpons, dans le Prolétaire Normand *du 4 décembre, cet article d'Engler, secrétaire du Syndicat du Port de Rouen, relatif au mutualisme :*

Dans la *Vie Ouvrière* à tour de rôle nos camarades parisiens écrivent de longs articles et vantent à qui mieux mieux les bienfaits de la mutualité dans les syndicats.

Ils supposent que soutenir efficacement un camarade qui tombe dans la gêne par suite de maladie ou de chômage est un moyen de le conserver, voire de l'attacher au syndicat. C'est la possibilité d'avoir un syndicalisme de masses.

Nous sommes en décembre 1926. Je me souviens et d'ailleurs mon livre de procès-verbaux est là pour m'aider; c'est le 28 septembre 1923 que je fis la proposition à l'assemblée générale des Ouvriers du Port de Rouen d'accorder à nos camarades malades une indemnité journalière jusqu'à concurrence de cent francs dans l'année, mais que pour réaliser cette philanthropie il était absolument indispensable d'augmenter notre cotisation mensuelle. Ma proposition fut adoptée. L'idée était lancée.

Je me souviens avoir pris la direction de mon syndicat en 1922 avec 3.000 francs en caisse et presque pas de syndiqués.

En 1923, en 1924 à chaque fois que j'en avais l'occasion je signalais aux militants de passage la marche de notre organisation et des avantages que nous donnions à nos syndiqués : comme je le dis plus haut, indemnité journalière aux malades, médecin gratuit pour le syndiqué et toute sa famille, etc. Tous sans exception, il faut bien le dire ne prêtaient pas une oreille assez attentive à mes petites histoires et beaucoup souriaient avec indulgence quand je leur disais : pour que notre syndicat puisse apporter une aide effective à ses adhérents, il nous faudrait une caisse de cent mille francs au minimum, nous pourrions alors envisager la distribution en plus du secours accordé aux malades, une petite somme d'argent à nos camarades dans la période la plus critique de l'année, quand le chômage est intense.

Je me souviens, à la veille de l'ouverture de notre dernier congrès confédéral de Paris, avoir ouvert la bouche pour expliquer aux délégués réunis, pourquoi j'étais partisan de l'augmentation du timbre confédéral. A ceux qui répondirent que si la C. G. T. U. augmentait son timbre, et que si les fédérations en faisaient autant, il ne resterait plus rien dans les caisses syndicales, je fis remarquer qu'au Syndicat des Ouvriers du Port de Rouen, à chaque fois que par notre action, nous obtenions dans le courant de l'année des augmentations de salaires, nous augmentions notre cotisation syndicale.

La question va se poser à nouveau à notre réunion du dimanche 5 décembre.

J'expliquais aussi à nos camarades délégués notre situation financière et ce que nous comptions faire pour la rendre plus prospère.

Je me souviens qu'un secrétaire confédéral me répliqua qu'il ne fallait pas se reposer trop sur des caisses syndicales fortes, car il connaissait des syndicats possédant des caisses bien garnies qui n'en fichaient plus un coup. Nous ne sommes pas dans ce cas-là.

Le temps a passé, entre 1925 et 1926 une année s'est écoulée. Trop peu de temps pour que le rêve que je caressais en 1924 soit devenu une réalité en 1926. Je suis cependant satisfait de voir notre caisse qui se montera à environ 66.000 francs en fin d'année continuer sa marche ascendante. Je suis heureux de pouvoir commencer dès l'année prochaine un tout petit geste de solidarité en faveur des chômeurs syndiqués depuis un an. Je suis heureux aussi d'affirmer que cette solidarité ira en s'amplifiant dans les années qui vont suivre. Mais je suis heureux surtout que d'autres camarades aient enfin compris que mes prévisions étaient justes. Il faut donner aux ouvriers l'impression que la cotisation élevée qu'on leur demande n'est pas une somme d'argent perdue pour eux et qu'au syndicat il retrouve cet argent quand ils en ont besoin.

Camarades dockers, puisque d'autres camarades placés à la tête de fédérations très importantes préconisent maintenant ce qu'ici nous avons mis en application depuis longtemps, c'est que nous sommes dans la bonne voie. Continuons.

A la conquête des 100.000 francs pour conjurer dans la mesure du possible la noire misère. — VICTOR ENGLER

⁂

Deux exclusions dans la vieille C. G. T.

Deux militants du Syndicat confédéré des Cheminots de Dunkerque viennent d'être exclus de leur syndicat pour avoir participé à la « Journée » des Cheminots unitaires du 24 octobre. L'un des exclus, le camarade Damie, secrétaire adjoint du syndicat, relate, dans le journal *l'Unité* du 1er décembre, les circonstances de ces exclusions qui, une fois de plus, montrent combien la majorité de la vieille C. G. T se tient volontairement éloignée de la reconstitution de l'unité ouvrière.

Mon camarade Corion et moi — dit-il — nous venons d'être exclus du syndicat des cheminots de Dunkerque, sans consultation de l'assemblée générale, pour les motifs qu'on va lire. Nous avons distribué des tracts appelant tous les cheminots, sans distinction de tendances, à participer aux démonstrations nationales du 24 octobre, et, en plus, j'ai personnellement fait de la propagande pour la réussite de cette journée et j'ai pris la parole au meeting de Lille.

. . . . . .

Certes, j'y ai flétri l'attitude de certains chefs confédérés qui n'ont pas hésité à tenter de saboter cette journée. Mais nous n'avions pas d'autre ambition, mon ami Corion et moi, que de voir la plus grande masse possible des cheminots se grouper derrière des revendications qu'ils acceptent tous sans exception, et d'agrandir ainsi la portée d'une manifestation dont la puissance devait faire céder les compagnies et les pouvoirs publics.

Il est vrai que la journée du 24 octobre n'était pas organisée par notre fédération confédérée, mais ce n'est pas notre faute à nous, militants du rang, si notre fédération ne fait pas appel à tous les cheminots pour les dresser en un élan vigoureux contre la misère à laquelle on nous réduit, pour de meilleurs salaires, pour nos congés, etc. ? Nous n'attendons pas grand chose, comme l'expérience l'a prouvé, des démarches qui n'en finissent plus dans les ministères, et puisqu'une action directe était décidée, peu importe par qui, nous avons pensé qu'il était bon que tous s'y joignent pour lui donner plus de poids, puisqu'elle était faite dans l'intérêt de tous.

. . . . . .

Nous avons cru — poursuivent les exclus — que notre participation à une démonstration exclusivement ouvrière, n'était pas plus coupable que la collaboration de classe de laquelle nos dirigeants semblent maintenant tout attendre. Et aussi parce que nous n'avons jamais compris pourquoi notre fédération avait refusé de se joindre à la fédération unitaire dans une action d'envergure qui ne pouvait être profitable qu'à l'ensemble de la corporation.

Nous espérons que les travailleurs confédérés ne se laisseront pas mener de pareille façon sans protester avec énergie et réagir, car ils doivent comprendre qu'en luttant pour l'unité syndicale nous œuvrons dans l'intérêt de la classe ouvrière. D'accord avec nous, ils protesteront avec vigueur contre toutes exclusions des syndicats confédérés, car la scission est assez déplorable pour la créer où elle n'existe pas.

Le groupe les *Amis de l'Unité* fait suivre ce document de la note ci-après :

Les Amis de l'Unité *sont unanimes à contresigner la protestation de nos camarades Damie et Corion.*

Aux menaces du C. C. N. commencent à succéder des actes regrettables tendant à accentuer la division ouvrière et à alimenter des haines déjà si déplorables. Nos amis cheminots n'ont accompli aucun acte anti-syndical : c'est bien plutôt les chefs de leur Fédération qui oublient d'organiser l'action de masses contre la bourgeoisie. Tous les syndicats confédérés, et en premier lieu le Syndicat des Cheminots de Dunkerque, doivent exiger la réintégration des deux bons militants et s'élever contre toutes les exclusions. Ceux qui excluent pour de semblables motifs ne peuvent être que des ennemis, non seulement de l'unité, mais de l'action de classe. — LES AMIS DE L'UNITÉ.

:-: ENTRE NOUS :-:

Ce numéro 24 est le dernier de l'année, le dernier aussi de la série mensuelle à 32 pages. Aussi en profiterons-nous pour jeter un regard d'ensemble sur le chemin parcouru et examiner nos tâches présentes et d'avenir.

Où en sommes-nous ?

De mauvais prophètes avaient prédit une existence éphémère à notre *R. P.;* trois mois au plus, disaient-ils dédaigneusement. Nous voici à la fin de notre deuxième année d'existence, plus nombreux, plus forts que l'année dernière. Que nous soyons satisfaits des résultats obtenus, il s'en faut certes, mais nous avons tenu le coup et si les difficultés ne nous ont pas fait faute, nous nous sentons plus fermes sur nos guibolles.

Nous allons voir où nous en sommes comme abonnés, comme vente au numéro, comme ressources.

Classement des abonnés.

D'abord, un tableau que beaucoup de camarades nous réclamaient :

	Mai 925	Nov. 1926		Mai 1925	Nov. 26
Paris	208	294	Maine-et-Loire	1	1
Seine	53	92	Manche	0	1
Seine-et-Oise..	24	38	Marne	2	1
Ain	1	1	Marne (Hte-).	0	0
Aisne	1	4	Mayenne	0	0
Algérie	6	11	Meurthe-et-M.	6	7
Annam	0	1	Meuse	0	0
Tunisie	7	9	Morbihan ...	0	1
Maroc	3	0	Moselle	1	0
Allier	2	3	Nièvre	0	1
Alpes (Bsses-)	1	4	Nord	11	11
Alpes (Htes-).	1	0	Oise	4	6
Alpes-Maritim.	15	25	Orne	0	0
Ardèche	4	8	Pas-de-Calais.	4	3
Ardennes	1	0	Puy-de-Dôme.	3	4
Ariège	0	0	Pyrénées (B.-)	1	3
Aube	1	2	Pyrénées (H.-)	0	0
Aude	0	0	Pyrénées-Or. .	0	0
Aveyron	0	0	Rhin (Bas-)..	1	4
Bouches-du-Rh.	1	6	Rhin (Haut-).	1	0
Calvados	1	2	Rhône	13	32
Cantal	3	1	Saône (Hte-).	0	0
Charente	0	0	Saône-et-Loire	4	3
Charente-Infér.	1	2	Sarthe	0	1
Cher	0	0	Savoie	2	2
Corrèze	0	1	Savoie (Hte-).	3	6
Corse	2	4	Seine-Infér...	5	18
Côte-d'Or ...	0	2	Seine-et-Marne	2	6
Côtes-du-Nord	0	2	Sèvres (Deux-)	1	1
Creuse	0	1	Somme	1	3
Dordogne	1	1	Tarn	0	1
Doubs	2	2	Tarn-et-Garon.	0	0
Drôme	1	4	Territ. Belfort	0	0
Eure	0	0	Var	1	4
Eure-et-Loir..	0	0	Vaucluse	1	0
Finistère	16	28	Vendée	10	2
Gard	2	4	Vienne	0	0
Garonne (Hte-)	0	1	Vienne (Hte-)	3	7
Gers	0	0	Vosges	8	9
Gironde	5	17	Yonne	0	0
Hérault	3	2	Allemagne ..	0	7
Ille-et-Vilaine.	0	0	Angleterre ..	1	1
Indre	4	10	Autriche	0	2
Indre-et-Loire.	5	4	Belgique	12	15
Isère	3	4	Egypte	0	1
Jura	2	2	Espagne	1	1
Landes	1	1	Etats-Unis ..	0	1
Loir-et-Cher..	2	0	Hollande	3	6
Loire	3	19	Luxembourg..	0	1
Loire (Hte-)..	2	5	Norvège	2	1
Loire-Infér...	1	2	Paraguay ...	0	1
Loiret	2	2	Russie	8	22
Lot	0	0	Suisse	4	6
Lot-et-Garonne	0	0			
Lozère	0	0	Total ...	511	824

L'augmentation du chiffre d'abonnés s'est affirmée de la façon suivante :

A fin mai 1925	511	abonnés.
A fin décembre 1925	635	—
A fin novembre 1926	824	—

En dix-huit mois 313 abonnés nouveaux; 15 par mois. Pas même à la cadence d'un abonné nouveau par jour.

Près de dix départements ont produit plus de dix abonnés, deux ont passé la vingtaine, un la trentaine, et ce résultat, pour chaque département est dû à *un* de nos abonnés qui s'est mis en tête de faire lire notre *R. P.* dans son département.

En examinant attentivement notre tableau on voit qu'une trentaine de départements n'ont pas encore un abonné. Voilà des vides à combler rapidement.

Amis, secouez-vous, réveillez-vous. Ceux de la région parisienne comme ceux de province. Les 424 abonnements de Paris, Seine et Seine-et-Oise, les 335 de province, les 65 de l'extérieur peuvent être vite doublés.

La vente au numéro.

Notre vente au numéro, faute d'avoir été organisée, n'a encore donné que de bien piteux résultats. Nous vendons, dans toute la France, tout juste trois cents numéros par mois !

A Paris, deux cent-quinze lecteurs au numéro, lorsque nous devrions en compter déjà plus d'un millier. Dans la banlieue parisienne six numéros sont placés à Saint-Ouen et à Colombes. La *R. P.* dans deux communes, quand la banlieue parisienne en compte 70 !

Bien des camarades, sans doute pour excuser leur inactivité, nous disent que les temps sont durs pour arracher soit 30 francs, soit 16 francs, pour un abonnement d'un an ou de six mois, mais que pourront-ils nous répondre puisqu'ils savent maintenant que notre vente totale au numéro atteint trois cents exemplaires par mois ? Un camarade qui ne s'abonne pas, prétextant les difficultés actuelles, doit être pour notre *R. P.* un fidèle lecteur au numéro. Il paiera sans rechigner trente sous tous les quinze jours. Le devoir des camarades qui sollicitent l'abonnement, est de se mettre en rapport avec nous pour recevoir trois, quatre ou cinq numéros qu'ils vendront dans leur entourage, à l'atelier, au Syndicat.

La *R. P.* ne doit pas être une simple revue d'abonnés.

Nos ressources.

Au cours de l'année 1926, notre trésorerie fut assez serrée. Comment en aurait-il été autrement quand nos dépenses d'imprimerie : composition, tirage, papier et taxes postales passaient de 1.900 en janvier à plus de 3.000 francs en novembre dernier ? Si nous avons pu boucler notre budget, c'est grâce à un deuxième versement de cent francs de nos abonnés de soutien. Mais si ces abonnements de soutien et de grand soutien nous sont encore nécessaires pour 1927, nous voulons éviter de les mettre encore à contribution deux fois.

Nos abonnés de soutien à 100 francs se sont accrus dans des proportions intéressantes, puisque nous en comptions 23 à fin 1925 et 62 aujourd'hui.

Par contre, ceux de grand soutien de 1.000 francs, ont fléchi de 7 à 3. Quand nous avons lancé la *R. P.* quelques camarades avaient versé mille francs, les trois quarts de leurs économies; il n'est pas drôle qu'ils n'aient pu refaire le même effort cette année.

De bonnes âmes s'en vont murmurant que nous disposons de ressources mystérieuses. D'après les uns, la réaction nous couvrirait d'or; d'après d'autres, très divers, Trotsky nous couvrirait de roubles ou de tchervonetz. Hélas ! il n'est même pas abonné !

Pour cette troisième année nous demandons encore à ceux qui le peuvent de souscrire un abonnement de soutien à 100 francs, ou un abonnement de grand soutien à 1.000 francs. C'est le seul moyen que nous ayons trouvé pour boucler notre budget, faire face au déficit d'une publication comme la *R. P.* qui ne distrait pas le moindre sou, cependant, en rémunération de travail de rédaction ou d'administration.

PETITE BIBLIOTHÈQUE
DE
L'INTERNATIONALE SYNDICALE ROUGE

BROCHURES DEJA PARUES :

I. **Résolutions et statuts adoptés au Premier Congrès des Syndicats révolutionnaires** (Moscou, 3-19 juillet 1921). ..... 2 »
II. **Programme d'action de l'Internationale syndicale rouge** (A. Losovsky). 2 50
III. **Les Syndicats russes et la Nouvelle Politique** (A. Losovsky)... ..... 0 50
IV. **Les Syndicats et la Révolution** (A. Losovsky) 0 50
V. **Thèses et Résolutions adoptées au IIe Congrès de l'Internationale rouge** (Moscou, novembre 1922) 1 25
VI. **Vers le Front unique international** (Edo Fimmen), introduction de Pierre Monatte) 0 50
VII. **Pour le Front unique des Transports** (Pierre Sémard)..... ..... 0 50
VIII. **L'Internationale Syndicale Rouge et l'Unité syndicale** (A. Herclet)..... 0 75
IX. **Rapports entre l'I. S. R. et l'I. C.** (Préface de Dudilieux) 1 50
X. **Les Anarchistes et le Mouvement syndical** (Andrès Nin)..... 0 50
XI. **Le Grand Stratège de la Guerre de Classe** (A. Losovsky)..... ..... 1 »
XII. **L'Activité de l'I. S. R.** (Rapport pour le IIIe Congrès de l'Internationale Syndicale Rouge), préface de A. Losovsky. 7 50
XIII. **L'Anarcho-Syndicalisme en Espagne** (J. Maurin)..... ..... 0 75
XIV. **Résolutions adoptées au IIIe Congrès de l'I. S. R** 3 50
XV. **L'Unité du mouvement syndical mondial** (rapports et discours prononcés au VIe Congrès des Syndicats ouvriers de l'U. R. S. S.), préface de A. Losovsky..... 2 50
XVI. **L'organisation et la situation des employés en Russie** (D. Antochkine)... 1 »
XVII. **Les problèmes du mouvement travailliste** (P. Braun), préface de A. J. Cook..... 0 75
XVIII. **Le mouvement national et la classe ouvrière en Chine** (L. Heller)..... 1 »
XIX. **La conférence syndicale anglo-soviétique** (A. Losovsky)..... .... 2 50
XX. **Le mouvement syndical international avant, pendant et après la guerre** (A. Losovsky) ..... 10 »
XXI. **Les syndicats et la situation de la classe ouvrière dans l'U. R. S. S.** (A. Alouf), préface de A. Losovsky 3 50

EN VENTE
à la LIBRAIRIE DU TRAVAIL
96, quai de Jemmapes - PARIS-Xe
Chèque postal : 43-08 — Téléph. : Combat 08-02

ÉDITIONS DE LA JEUNESSE
Brochures mensuelles pour les enfants

Abonnement : un an (10 numéros)..... 6 »
— Extérieur..... 8 »

Editions de "L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE"
SAUMUR (M.-&-L.)- Chèq. post. : 81-26 Nantes

Histoire de Pierre Lapin, par B. POTTER. » 85
Contes flamands, traduits par M. VAN DE MOORTEL et illustrés par ses élèves... » 75
Comment le capitaine eut peur, par Claude TILLIER..... » 75
Le village disparu, par GERSTAECKER.... » 75
Tony l'assisté, par Célestin FREINET..... 1 50
Tom le Ramoneur, par Ch. KINGSLEY.... 2 50
Nouvelles d'Italie, par Italo TOSCANI.... 2 50
L'Enfance de Minet, par C. FREINET..... » 75
La jeunesse de Jean-Jacques, récit tiré des *Confessions*, de J.-J. ROUSSEAU..... 3 »
Souvenirs d'enfance des grands écrivains, trois brochures à 0 fr. 75 l'une, les trois ensemble..... 2 »
L'Histoire de Michel au temps de la Révolution, par ERCKMANN-CHATRIAN, trois brochures, ensemble ..... 4 »
Eugène Varlin, par Maurice DOMMANGET. 1 »
Le Moineau, par H. Z. MULHEM..... 1 »

En vente à la LIBRAIRIE DU TRAVAIL

Alfred COSTES, éditeur, 8, rue Monsieur-le-Prince
PARIS (VIe)

Œuvres Complètes de KARL MARX
Traduites par J. MOLITOR
Agrégé de l'Université, Inspecteur d'Académie

VIENT de PARAITRE :

Le Capital
LIVRE II
(Complet)
LE PROCÈS DE CIRCULATION DU CAPITAL, 4 *vol.* Chaque volume.... 10 fr.

EN VENTE :

Le Capital
LIVRE I
(Complet)
I. **Le PROCÈS de la PRODUCTION du CAPITAL**, précédé d'une introduction à l'ensemble du marxisme, par KARL KAUTSKY, 4 *vol.* Chaque volume.. 10 fr.

Histoire des Doctrines Économiques
I. **DEPUIS les ORIGINES de la THÉORIE de la PLUS-VALUE jusqu'à ADAM SMITH**, 2 *vol.* Chaque volume..... 10 fr.
II. **RICARDO**..... 10 fr.
3 *vol.* Chaque volume..... -
III. — **DE RICARDO A L'ÉCONOMIE VULGAIRE**, 3 *vol.* Chaque volume.. 10 fr.

L'ÉCONOMIE CAPITALISTE
(PRINCIPES D'ÉCONOMIE POLITIQUE)
par Robert LOUZON
Un volume : 6 fr.

F. RIEDER ET Cie ÉDITEURS, PARIS

VIENT DE PARAITRE : VIENT DE PARAITRE :

IRÈNE KACHOWSKAYA

SOUVENIRS D'UNE RÉVOLUTIONNAIRE

ATTENTATS CONTRE EICHHORN & DENIKINE (1918-1920)

Traduits du russe avec une introduction par M. LIVANE et J. NEWMAN

Un volume in-16, broché, de la collection *Témoignages* : **10 fr. 50**

Une Femme entre la Russie et le monde

7, PLACE SAINT-SULPICE, 7

Téléphone
COMBAT 08-02
R. C. 251-310

Chèque Postal
Marcel HASFELD
N° 43-08

LIBRAIRIE DU TRAVAIL, 96, QUAI DE JEMMAPES, PARIS (10e)

DEUX OUVRAGES DE TROTSKY

Europe et Amérique

Prix : 6 francs.

Où va l'Angleterre ?

Prix : 8 fr. 50

Éditions de la librairie de "l'Humanité". — En vente à la LIBRAIRIE DU TRAVAIL, 96, quai Jemmapes

Le Gérant : V. GODONNÈCHE Imp. Nouvelle (assoc. ouv.), 11, rue Cadet. — 2175-12-26.